Association Régionale des Missions Locales
OBSERVATOIRE
des jeunes en demande d'insertion
NOUVELLE-AQUITAINE

LES ACTIONS SANTÉ DES MISSIONS LOCALES EN NOUVELLE-AQUITAINE

Etat des lieux des actions 2018

Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine

Région Nouvelle-Aquitaine

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Association Régionale des Missions Locales NOUVELLE-AQUITAINE

Remerciements

Nous tenons à saluer l'ensemble des professionnels des 43 Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine : dans un contexte perturbé, vous avez pris le temps de nous orienter vers les bons interlocuteurs, de répondre à notre enquête et de nous apporter toutes les précisions nécessaires. Vous avez partagé vos expériences et le fruit de votre travail de diagnostic continu, vous avez partagé avec nous vos réussites et vos difficultés : nous souhaitons vous en remercier sincèrement.

Arnaud Collignon,
Président de l'Association Régionale
des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine

Directrice de publication
Marie RUEZ, directrice de l'ARML Nouvelle-Aquitaine

Réalisation, analyse et rédaction
Candice VALLIER, chargée de Mission Médiation Santé

Coordination du projet ARS
Claudette LEMIERE, chargée de projets

Conception graphique
Pascale BASIER

Table des matières

Préambule 4

I – Comprendre les sources de données 11

A – Les données quantitatives 11

1 – Un questionnaire à destination des Missions Locales 11

2 – Les conditions de l'enquête 11

B – Les données qualitatives 12

1 – Des entretiens avec les Missions Locales 12

2 – Des rencontres de réseau 13

II – Les actions santé des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine en 2018 : 43 fiches descriptives classées par département 14

1 – Charente 14

2 - Charente Maritime 19

3 – Corrèze 33

4 – Creuse 41

5 – Dordogne 45

6 – Gironde 66

7 – Landes 103

8 – Lot et Garonne 105

9 – Pyrénées Atlantiques 116

10 – Deux Sèvres 126

11 - Vienne 140

12 – Haute Vienne 150

III – Eléments d'analyse des actions santé des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine 156

A – Les données générales 156

1– Des « Points d'accès à la santé » déjà existants 156

2 - Une référence santé à géométrie variable 157

a - Le rôle des référents santé 157

b – Les moyens alloués aux référents santé 157

3 – Une faible intégration aux Contrats locaux de santé 158

4 – Peu d'actions santé spécifiques en direction des jeunes bénéficiaires d'une RQTH, mais un long travail d'accompagnement à cette reconnaissance 159

5 – Des aides financières en matière de santé différemment mobilisées 160

6 – Une fonction d'observatoire santé assumée par 40% des structures 162

7- Des financeurs variés 163

8 – Des difficultés communes 164
a – quant à la stabilité, la lisibilité et la répartition territoriale des financements 164
b – quant à la mobilisation des jeunes 164
B – les données relatives aux actions 165
1 – La diversité des types d'action 165
2 – Du temps nécessaire pour les équipes 167
a - l'animation des partenariats 167
b- l'analyse de pratiques et de situations 169
3- Une évaluation des actions à accompagner 169
IV – Conclusions et préconisations 171

Préambule

Présentes sur l'ensemble du territoire national avec plus de 6500 sites, les 445 Missions Locales exercent une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. Elles constituent le service public territorialisé de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et l'emploi.

Au niveau national, 1,5 million de jeunes sont accompagnés, chaque année, par près de 13000 professionnels dans les Missions Locales.

Créées par ordonnance, en mars 1982, à la suite **du rapport du sociologue Bertrand Schwartz (septembre 1981), *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes***, commandé par le Premier Ministre Pierre Mauroy, les Missions Locales sont une forme de mise en commun de moyens entre l'État et les collectivités locales.
Elles ont un statut associatif et les présidents de leurs conseils d'administration sont des élus des Collectivités locales.

Elles fédèrent au sein de leurs instances associatives les élus des Collectivités territoriales, les services de l'État, Pôle emploi, les partenaires économiques et sociaux et le monde associatif.
Les Missions Locales ont un rôle central pour l'élaboration et le pilotage des projets territoriaux d'insertion des jeunes, en partenariat avec l'ensemble des acteurs économiques, politiques, publics et associatifs de leurs territoires. Elles permettent l'adaptation territoriale et décentralisée des politiques et des dispositifs d'insertion en faveur des jeunes.

Depuis plus de trente ans, les Missions Locales ont développé un accompagnement global en direction des jeunes. Elles traitent l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, citoyenneté, accès à la culture et aux loisirs.
La finalité de l'action de chaque Mission Locale est de renforcer l'accès à l'autonomie des jeunes en répondant à leurs besoins et à leurs attentes dans ces nombreux champs. C'est cette approche globale qui fait la particularité et l'efficacité du réseau.

Ainsi le cadre commun de l'offre de service des Missions Locales proposé par l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) en septembre 2018, précise les principes d'actions des Missions Locales, transverses à l'ensemble de leurs fonctions :

- **L'observation du territoire** d'intervention et **la production de connaissances** aux niveaux local, régional et national,

- **L'écoute active** des jeunes et la prise en compte de leur parole pour éclairer leurs choix d'actions, et **développer leur pouvoir d'agir**.

Il définit les « réalisations » socles pour chacune des 5 fonctions des Missions Locales :

1. Sur la fonction **Repérage, mobilisation des jeunes** (Faire connaître à l'ensemble des jeunes l'offre à laquelle ils peuvent avoir accès sur l'ensemble de leurs besoins : emploi, formation, connaissance des métiers, informations sur le territoire, transport et mobilité, accès au logement, santé, accès aux droits, à la culture, aux sports, aux loisirs et à la citoyenneté, etc.),
2. Sur la fonction **Accueil, Information** (Accueillir tous les publics pour les informer et les aider dans leur recherche d'informations.),
3. Sur la fonction **Orientation** (Apporter aux jeunes un conseil qualifié pour leur permettre de s'orienter au mieux vers les acteurs et services selon leurs besoins.),
4. Sur la fonction **Accompagnement à la construction et à la mise en œuvre du parcours du jeune** (Proposer à chaque jeune un suivi personnalisé pour construire son parcours et aborder toutes les questions liées à l'accès à ses droits, à la formation, à l'emploi, au logement, … et être accompagné dans sa mise en œuvre. Cet accompagnement s'inscrit dans les principes et les objectifs du conseil en évolution professionnelle.),
5. Sur la fonction **Appui au recrutement et à l'intégration des jeunes dans l'emploi en direction des employeurs** (Développer un partenariat avec les entreprises de son territoire, qui peut être mobilisé pour toutes les phases du parcours des jeunes - découverte des métiers, des secteurs économiques, évaluation des compétences, accès à l'emploi ou à la qualification, … - tout en répondant aux besoins de compétences des entreprises).

Depuis leur création, les Missions Locales ont intégré la dimension Santé dans l'accompagnement global de leur public cible : les jeunes 16-25 ans en demande d'insertion.
Ainsi : *« Dans le chapitre intitulé « la santé », Bertrand Schwartz reprenait la définition de la santé donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) **: « La santé est l'état de complet bien-être physique, mental et social et non seulement l'absence de maladie ».** Cette position revenait à renoncer à considérer la santé comme le seul résultat de la pratique médicale et à légitimer l'approche globale de l'insertion utilisée par les Missions Locales. »* ***(Pour l'essaimage d'une culture santé chez les 16-25 ans, rapport d'évaluation des expérimentations du FEJ ATEC – LERFAS, 2012).***

Cette définition de l'OMS est extraite du « Préambule à la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19 juin -22 juillet 1946 ; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats. (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n°. 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948 ». Cette définition n'a pas été modifiée depuis 1946.

De nombreuses études l'ont démontré, les jeunes 16-25 ans en recherche d'insertion sont confrontés à des difficultés de santé, autant en termes de fragilités, de souffrance psychologique et de conditions de vie, que de comportements. Ces difficultés sont plus importantes que pour les autres jeunes du même âge. Elles sont la source de nombreuses vulnérabilités et placent ces jeunes dans une situation inégale au regard de l'accès aux droits et aux soins. Elles fragilisent d'autant l'accès à l'emploi, déjà précaire pour une grande partie de cette tranche d'âge. Ces jeunes sont de fait une cible prioritaire des politiques de prévention en matière de santé, d'accès aux droits et aux soins.

Les indicateurs de santé chez les jeunes

Population concernée: près de 12 millions de jeunes en France en 2001. Jeunes de 10 à 14 ans : 3 900 000. Jeunes de 15 à 24 ans : 7 788 281

Eléments sanitaires

Depuis 2000, une diminution du score de santé générale est observée parmi les 15-19 ans (source INPES : Baromètre Santé 2005, Premiers résultats).

Accès aux soins

1 étudiant su 3 renonce à des soins, faute de moyens et plus de 19% ne sont pas couverts par une mutuelle, en raison de son coût jugé trop élevé (UNEF 2011)

Les jeunes en insertion ont 2 fois plus de signes de souffrance psychique (CETAF) et font 2 fois plus de tentatives de suicide.

Idées suicidaires et tentatives de suicide (UNEF)

15% des étudiants déclarent avoir eu des idées suicidaires dans les 12 mois précédents (contre 8% chez les 15-19 ans, Baromètre Santé INPES 2005)

51% des filles et 43% des garçons ont en parlé,

5% ont déclaré avoir fait une tentative de suicide (6,5% des filles et 3,4% des garçons)

56% des TS n'ont été ni hospitalisés, ni suivis par un médecin

Suicides 15-24 ans

environ 600 par ans: chiffre sous-évalué, mais à la baisse depuis 30 ans

Accidents de la voie publique :

1000 mots par an, entre 15 et 24 ans, 24 000 blessés

Jeunes de 15-24 ans: que 9% de la population, mais 21% des tués et 22% des blessés.

Obésité

Chiffres en augmentation depuis 30 ans (tous âges)

15% des adolescents en surpoids, 4,5% obèses. Fortes inégalités selon le milieu social

IVG

15 000 par an chez les mineures, en augmentation chez les 15-24 ans, malgré la diffusion de la contraception d'urgence (43% des jeunes femmes de 15 à 24 ans en 2010)

Consommations (sources: ESCAPAD – OFDT)

Tabac quotidien: après des années de baisse, augmentation depuis 2008 à 2011

garçons: de 29,9 à 32,7% et filles: de 27,9% à 30,2%

Cannabis régulier: 10% garçons et 4% filles

Alcool et autres psychotropes

Baisse des consommations régulières: garçons : 13% et filles: 4%

Nette augmentation des ivresses répétées:

garçons: 32% à 34% et filles: 18,9% à 21,3%

Champignons, ecstasy, amphétamines: idem 2003/2001: inférieur à 1%

Cocaïne: en hausse : > 3%

Poppers: forte hausse: de 2% en 2000 à 9% en 2011

Rens : *Christophe Allisi, chargé de communication, Fédération des Espaces Santé Jeunes : christophe.allisi@fesj.org / 04.91.13.71.89*

Eléments statistiques extraits du Manifeste pour une politique de santé en faveur des jeunes *par les organisations suivantes : Société Française pour la Santé de l'Adolescent (SFSA); Fédération des Espaces Santé Jeunes (FESJ); Association Nationale des Points Accueil-Ecoute Jeunes (ANPAEJ); Association Française de Promotion de la Santé Scolaire et Universitaire (AFPSSU); Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA); Commission Adolescent de la Société française de Pédiatrie (SFP); Société Française de Santé Publique (SFSP); Association des Psychiatres de secteur Infanto-juvénile (API); Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées (SFPEADA), 2012*

Or si la santé des publics accueillis par les Missions Locales doit faire l'objet de toutes les attentions, force est de constater que les Missions Locales « bricolent » depuis de nombreuses années pour parvenir à financer leurs actions dans ce domaine.

Le réseau des Missions Locales est presque exclusivement financé par des fonds publics : il perçoit des financements de l'État, des Régions, des Communes et Communautés de Commune, et d'autres institutions comme l'Union européenne (par le biais du Fonds Social Européen) ou les Conseils Départementaux peuvent aussi apporter leur soutien financier.

Les proportions constatées au sein des différentes Missions Locales sont très variables. Selon le service des études statistiques de la DIRRECTE en 2017 (*Cartographie socio-économique et démographique des territoires des Missions Locales*), en Nouvelle-Aquitaine, les financements se répartissaient en moyenne comme suit :

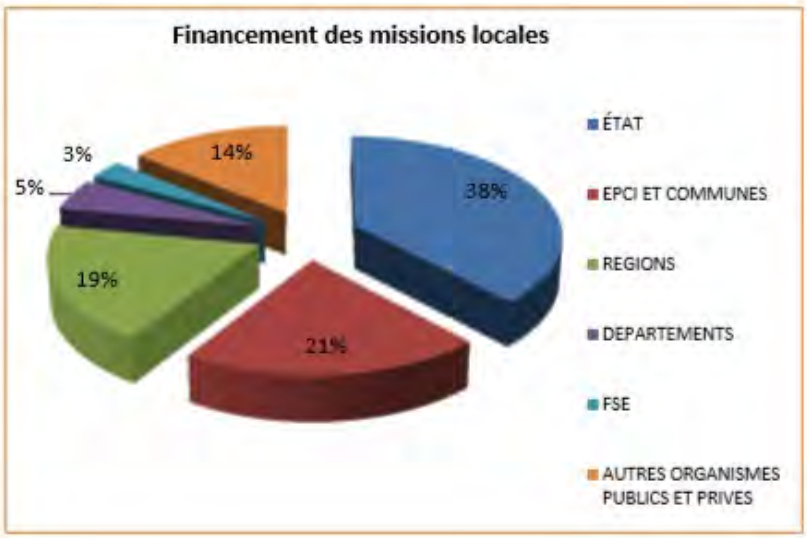

Chaque financeur contribue en fonction de ses champs de compétences et de ses priorités au financement global des structures, introduisant une certaine complexité, une part d'incertitude quant à la longévité des actions et un risque de fragilité de la pérennité financière des structures elles-mêmes.

Depuis 2008, le financement par l'Etat des Missions Locales est ventilé par le biais de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO), qui n'évaluent pas et ne financent pas, de façon spécifique, l'accompagnement santé réalisé par les Missions Locales, bien que la santé soit de la compétence principale de l'Etat.

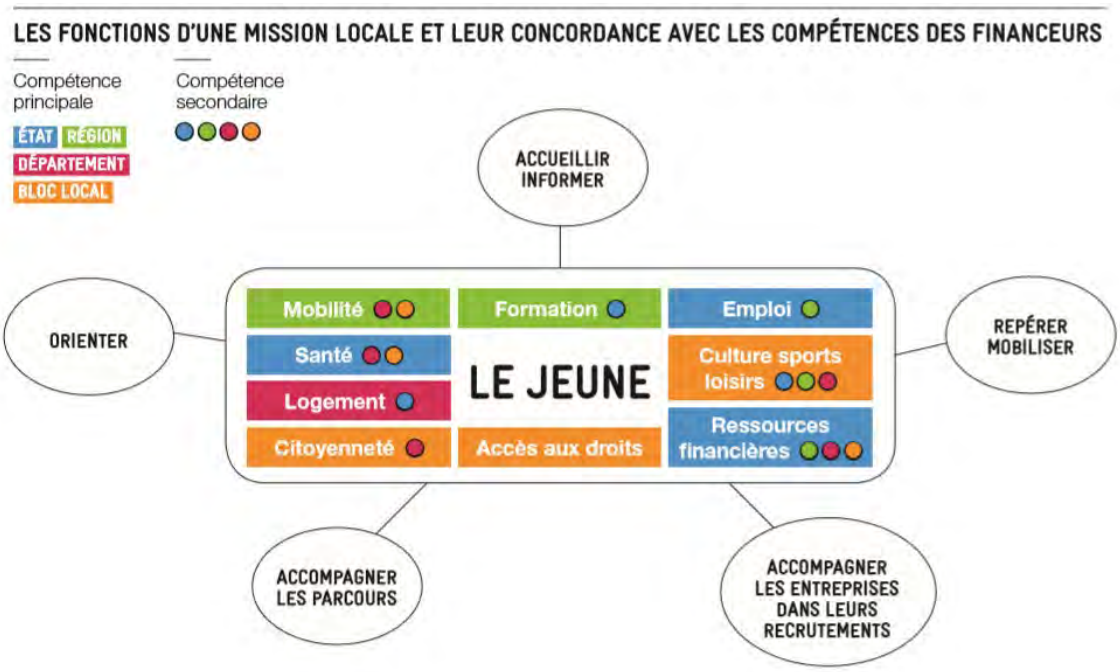

Tableau extrait du cadre commun de référence UNML septembre 2018

En Nouvelle-Aquitaine, un contrat de projet 2018/2020 lie les Missions Locales et la Région concernant leur financement global.

En matière de santé, les points observés sont :

- Le nombre de jeunes bénéficiaires d'une proposition santé
- Les moyens globaux mis en œuvre pour informer sur les dispositifs régionaux concernant les jeunes (dont la santé, le logement, la mobilité, etc.)
- Les partenariats noués par chaque Mission Locale en matière de santé (logement mobilité etc.)

Concernant leurs actions dans le domaine de la santé, les Missions Locales sont donc en perpétuelle recherche de financements. Elles répondent de plus en plus à des appels à projets d'agences gouvernementales, de collectivités territoriales et de fondations privées ou font appel à des partenaires comme les Mutuelles.

Par le passé, certaines d'entre elles ont pu développer une offre de service santé coordonnée grâce :

- **À partir de 2005 au Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes (FIPJ)** - concomitant à l'arrivé du CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale) - conçu dans le cadre de la mise en œuvre du droit à l'accompagnement vers l'emploi durable afin de lever les freins rencontrés par les jeunes durant leur parcours d'insertion. Disposant d'un champ d'intervention assez large, il permettait des aides directes pour le financement d'actions en faveur du logement, de la santé ou de la mobilité… et des aides indirectes comme le financement d'actions en faveur des jeunes en très grande difficulté, des actions éducatives (prestations tournées vers l'entreprise, vers l'emploi, logement et droit citoyen, vers la santé, l'accompagnement de publics spécifiques, actions de formations non couvertes …). Cependant le FIPJ a disparu avec la disparition du CIVIS en 2016, après que les fonds alloués aient connu une diminution drastique chaque année de vie du programme.

- **À partir de 2009, aux Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ),** qui a pour objet de financer des programmes expérimentaux visant notamment à contribuer à l'égalité des chances et à améliorer l'insertion sociale et professionnelle durable des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Dans une logique d'appels à projets nationaux lancés vers toute structure publique ou privée désireuse de proposer une action innovante ou de contribuer à réformer des dispositifs existants pour les rendre plus efficaces. C'est dans ce cadre, par exemple qu'en 2010/2011 la Mission Locale de Marmande a pu porter un projet d'expérimentation de « Points relais santé en Mission Locale », qui associait la Mission Locale des Deux Rives, la Mission Locale Sud Gironde, la Mission Locale de l'Agenais et de l'Albret et la Mission Locale du Pays Villeneuvois sur deux départements (Lot et Garonne et Gironde) et qui a démontré son utilité ***(cf. rapport d'évaluation ATECLERFAS « Pour l'essaimage d'une culture santé chez les 16/25 ans »; Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse)***. Mais là encore, après la phase expérimentale, il appartenait aux structures de trouver les moyens financiers de pérenniser leurs actions.

- **En 2011, des initiatives régionales** comme le financement de La Mutualité Française Aquitaine, par la Région, pour établir un diagnostic des besoins de santé des jeunes accompagnés par les Missions Locales. Les professionnels ont été interrogés et un ***rapport de mars 2013 intitulé « Etat des lieux des besoins et recommandations sur la santé des jeunes suivis en Mission Locale »***, a permis de poser un diagnostic à partir duquel des préconisations ont été faites et des actions menées. Ainsi la Mutualité Française a procédé à l'animation de journées de sensibilisation sur le fonctionnement du système de santé, auprès des professionnels du réseau des Missions Locales et à la création d'un classeur servant à faciliter le repérage, l'orientation et l'échange avec les jeunes sur la protection sociale. Mais avec la fin

du projet, la mise à jour de ces outils s'est interrompu, ce que regrettent de nombreuses Missions Locales.

- **En 2012, l'Agence Régionale de Santé a lancé au niveau Aquitain, un appel à projet pour le financement de « Points relais santé » (PRS) en Missions Locales**, dans le cadre du Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS). L'Association Régionale des Missions Locales a soutenu cette démarche en proposant aux Missions Locales d'Aquitaine de s'inscrire dans un cadre d'intervention concerté concernant l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement vers la prévention, l'accès aux droits et aux soins des jeunes suivis. Ce cadre d'intervention encourageait le développement des PRS et proposait un guide méthodologique conçu par l'ARS. Plusieurs Missions Locales de l'ex-Aquitaine ont ainsi structuré leurs actions santé dans ce cadre. L'appel à projets a été renouvelé chaque année permettant une continuité du travail engagé au sein des structures participantes.

- **En 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine a adopté une feuille de route santé,** qui fixe les priorités du Conseil Régional en matière de soutien aux projets de santé pour 4 ans. Son objectif est de donner de la cohérence et de la lisibilité à l'action de la collectivité dans le domaine de la santé. Plusieurs grands chantiers ont été identifiés dont la prévention santé et l'environnement. L'esprit est de se saisir de l'ambition définie dans la stratégie nationale de santé pour « un virage de la prévention » au profit des publics ciblés par les politiques de la Région dont les jeunes accompagnés par les Missions Locales. L'objectif auprès de ce public est de **développer et former des relais locaux en prévention et poursuivre les bilans de santé des jeunes en partenariat avec la CPAM.** Cette volonté politique s'est notamment traduite par un appel à projets intitulé PREVA'NA.

- **En 2018, L'ARS dans le cadre du PRAPS Nouvelle-Aquitaine 2018-2023 est venue consolider les acquis des PRAPS précédents** et se fixe 6 objectifs opérationnels (dont prioriser les actions pour les jeunes 0/25 ans, renforcer le pouvoir d'agir des personnes, développer les dispositifs d'accès aux soins et aux droits, éviter les ruptures de parcours et prioriser les territoires fragiles). 13 actions prioritaires sont ainsi définies dont la première est le développement des points d'accès à la santé dans les Missions Locales.

En Nouvelle-Aquitaine, 43 missions Locales ont accompagné près de 100 000 jeunes en 2017, dont 37 900 1ers accueils. Les offres de service en direction des jeunes sont communes et identifiées dans notre système d'information, cependant, les différences de moyens, dans les structures et dans leur environnement, font que les propositions et les services en direction des jeunes , en matière de prévention, d'accès aux droits et d'accès aux soins nécessitent la mise en œuvre d'un appui spécifique en terme de coordination, de développement des compétences des professionnels, d'outillage, et de développement des actions en direction des Jeunes. C'est la mission qui a été confiée à l'association Régionale des Missions Locales par l'Agence Régionale de Santé.

• Les observations statistiques des Centres d'examen de santé, qui reçoivent en bilan un nombre important de jeunes, parmi les plus précaires, et souvent bénéficiaires du dispositif national de la Garantie Jeunes, ont démontré combien cette population a besoin d'un accompagnement spécifique
• Les actions conduites par les Missions Locales, en particulier les actions Points Relais Santé - expérimentées et évaluées dans le cadre des projets du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) - ont démontré, l'importance de la médiation Santé auprès des jeunes accompagnés dans nos structures. Elles ont évalué pour les jeunes bénéficiaires de ces actions un meilleur accès aux droits, aux soins, et des réponses plus favorable à la sollicitation des conseillers sur les actions d'accès à la formation ou à l'emploi
• Les déploiements en Aquitaine des Points Relais Santé, et les évaluations faites par les financeurs, ont démontré la pertinence des Missions Locales dans ce rôle de relais et de médiateur auprès des jeunes
• L'Association Régionale des Missions Locales regroupe les 43 structures de la Nouvelle-Aquitaine, et porte pour le compte de l'Etat et de la Région un programme d'animation. Elle est de fait l'interlocuteur privilégié pour une action régionale de développement et d'animation pour la mise en œuvre de Point d'accès à la santé dans les Missions Locales.

En 2018, l'association Régionale des Missions Locales Nouvelle-Aquitaine a répondu à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé.

Les objectifs généraux du projet sont d'assurer en Nouvelle-Aquitaine le déploiement des Points d'accès à la santé au bénéfice des jeunes accompagnés par le réseau des Missions Locales, à travers une offre de service commune et concertée, des moyens renforcés tant dans les compétences des professionnels des Missions Locales, que dans l'outillage, le développement d'actions et de partenariats.

3 axes de travail ont été définis :

- Axe 1 : Effectuer un état des lieux des pratiques-actions, moyens et besoins spécifiques des territoires
- Axe 2 : Modéliser une offre de service « Point d'accès à la Santé » en Mission Locale
- Axe 3 : Développer les compétences des professionnels en Mission Locale

Ce rapport d'étude concerne l'axe 2, il présente :

- L'état des lieux des pratiques-actions, moyens et besoins spécifiques des territoires sous la forme de 43 fiches descriptives de l'existant dans chaque structure pour les actions santé 2018

Cette étude vise à répondre aux questions suivantes :

- **Quelles sont les actions santé existantes dans les Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine ?**
- **Quelles sont leurs spécificités ?**
- **Quelles sont les difficultés éventuelles rencontrées ?**

I – Comprendre les sources de données

A – Les données quantitatives

1 – Un questionnaire à destination des Missions Locales

Les données chiffrées, servant de base à cette étude, ont été recueillies par le biais d'un questionnaire adressé aux 43 structures de Nouvelle-Aquitaine début décembre 2018. Le faible nombre de structures ne permet pas d'avoir une ambition statistique dans l'analyse des réponses mais de dresser un portrait d'une situation régionale contrastée selon les territoires.

Le questionnaire adressé aux Missions Locales était composé de deux parties. Une première partie permettant de recueillir des informations générales :

- Existe-t-il un point d'accès à la santé financé par l'ARS dans votre Mission Locale ?
- Si oui depuis quelle date ?
- Existe-t-il un référent santé dans votre Mission Locale ?
- Si oui, bénéficie-t-il d'un temps dédié à cette mission ?
- Si oui, quel temps annuel consacre-t-il à cette thématique ?
- Existe-t-il un contrat local de santé sur votre territoire ?
- Propose-t-il des actions de formations à destination des professionnels ?
- Avez-vous déjà participé à de telles actions ?
- Organisez-vous des actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés ?
- Accordez-vous aux jeunes des aides financières relatives à la santé ?
- Si oui, lesquelles ?
- Quelles sont les demandes récurrentes ?
- Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre Mission Locale ?
- Accepteriez-vous de nous faire part des résultats de cette étude ?

Une seconde partie demandant aux structures de décrire chaque action selon les modalités suivantes :

- Nom de l'action
- Description des objectifs visés
- Publics visés
- Nom des structures partenaires mobilisées
- Moyens humains affectés
- Moyens matériels affectés
- Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)
- S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (fréquence et périodicité)
- Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens ?
- Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?

2 – Les conditions de l'enquête

Les Missions Locales disposaient d'un mois et demi pour compléter le questionnaire et le renvoyer à l'Association Régionale des Missions Locales. Dans les faits, la réception des questionnaires s'est poursuivie jusque fin février 2019, et les 43 structures de la région l'ont complété.

Les réponses ont parfois fait l'objet d'aller-retour entre les Missions Locales et nous pour obtenir des précisions et interroger la complétude de celles-ci. Nous avons ainsi constaté qu'il n'était

pas toujours aisé pour les structures de recenser leurs actions en matière de santé et que la tendance naturelle du réseau est de minimiser l'ampleur de son travail dans ce domaine.

Ainsi les Missions Locales s'interrogeaient quant à l'opportunité de faire figurer dans leurs réponses les partenariats noués avec des structures d'accès aux droits ou au soins, qui permettent d'orienter les jeunes vers des interlocuteurs ad hoc. Ces partenariats, bien qu'utilisés quotidiennement, sont peu et mal valorisés, tout comme le temps consacré à les créer, les entretenir et les développer. De plus ils ont rarement fait l'objet de signatures de conventions et les structures les passent donc souvent sous silence. Ils sont pourtant une partie non négligeable de la matière qui nourrit les entretiens individuels et caractérisent notamment les actes de services « Informations et conseils sur la santé » et « Orientation vers partenaire santé » observables dans i-milo, le système d'information des Missions Locales. (cf. Rapport n°1 L'offre de service santé des Missions locales de Nouvelle Aquitaine, ARML , 2019).

Il a été beaucoup plus évident pour les structures de décrire les actions collectives, emblématiques ou celles financées par des fonds spécifiques.

Les 43 fiches descriptives des actions santé des Missions Locales reflètent donc les déclarations des structures à un instant T et peuvent comporter des omissions.

B – Les données qualitatives

1 – Des entretiens avec les Missions Locales

Afin d'éclairer et compléter les informations fournies par le questionnaire, nous avons procédé à des entretiens avec certaines Missions Locales. Elles ont été choisies pour des raisons différentes, notamment parce que :

- Elles sont très actives en matière de santé
- Elles proposent des actions originales et/ou innovantes
- Elles ont constitué et activent un partenariat fort sur leur territoire
- Elles ont ou souhaitent structurer une offre de service cohérente et pérenne en matière de santé
- Elles ont fait part de difficultés sur l'un des quatre points précédents

Ces entretiens ont été réalisés en janvier/février/mars 2019, auprès des interlocuteurs, qui nous ont été désignés par les directions de ces structures après consultation de celles-ci au mois de novembre 2018. Afin que leur parole soit libre, nous avons fait le choix de ne pas les citer nommément.

Les Missions Locales étant de taille diverse et ayant des moyens tout aussi divers, selon les territoires, les organisations de travail varient d'autant.

Ainsi, **certaines structures disposent d'un ou plusieurs référents santé et d'autres n'en ont pas.**

Ces entretiens ont donc tenté de rendre compte au mieux de réalités parfois très différentes, d'organisations variées, qui font la spécificité des Missions Locales et leur permettent de s'adapter, au mieux, à leur environnement mouvant tant au plan de la demande des jeunes, qu'à celui des moyens dont elles disposent pour y répondre.

2 – Des rencontres de réseau

En avril/mai 2019, nous avons organisé des rencontres de réseau auxquelles ont été conviées les 43 Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine, afin de leur restituer le rapport rédigé par l'ARML sur ***L'offre de services santé des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine*** (étude n° 1 menée dans le cadre de ce projet financé par l'ARS). Il s'agissait également d'échanger sur leurs actions santé et de recueillir leur point de vue sur la mise en place de Points d'Accès à la Santé en Missions Locales.

82 invitations ont été adressées aux directeurs des structures et interlocuteurs désignés par les directions au sein des Missions Locales.

Ces rencontres se sont déroulées dans quatre Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine :

- Le 4 avril 2019 à Mont de Marsan (8 Missions Locales invitées / 5 présentes)
- Le 11 avril 2019 à Libourne (12 Missions Locales invitées / 9 présentes)
- Le 18 avril 2019 à Angoulême (12 Missions Locales invitées/ 7 présentes)
- Le 16 mai 2019 à Terrasson (11 Missions Locales invitées / 9 présentes)

Il est à noter que peu de directeurs ont assisté à ces réunions hormis à la dernière organisée dans le Périgord. Les assemblées étaient majoritairement composées de techniciens : responsables de secteur (santé/social), chargés de projets, conseillers ayant en commun d'être les « spécialistes » des questions de santé dans leurs structures.

Au total ces réunions ont accueilli 43 participants représentant 30 Missions Locales. Certaines structures ne pouvant être présentes ont souhaité participer a posteriori en transmettant par mail leurs réflexions sur le déploiement des Points relais santé et des précisions quant à leurs actions.

II – Les actions santé des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine en 2018 : 43 fiches descriptives classées par département

1 – Charente

Mission Locale du Grand Angoumois

Existence d'un point d'accès à la santé	non
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	non
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	OUI
Aides financières santé accordées aux jeunes	Non
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ
Demandes récurrentes des jeunes	NSPP
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale du Grand Angoumois

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Bilan de Santé	1 mois pour moi	Théâtre Forum sur la santé mentale
Description rapide des objectifs visés	Faire le point, prendre conscience du lien entre état de santé et insertion durable :passation du Bilan de Santé; restitution individuelle des résultats et atelier de prévention sur l'hygiène alimentaire…	parcours de prévention/promotion de la santé qui : - sensibilise les jeunes à la prise en compte de leur santé dans l'accès à l'autonomie - leur apprend à mieux connaître leur corps et à le respecter -leur donne des clés pour une meilleure hygiène de vie et donc un mieux-être.	Théâtre forum sur la thématique "un copain, une copine va mal, que fais-je ?"
Publics visés	tous les jeunes en Garantie Jeunes	groupe de 10à 12 jeunes volontaires, accompagnées par la Mission Locale	tout jeune inscrit à la ML
Nom des structures partenaires mobilisées	Centre de Bilan de santé d'Angoulême	La coloc, AG2A, AISC, CIDFF, intervenant expression corporelle, intervenant image de soi	Ecole d'infirmiers d'Angoulême; coordonnateur départemental Prévention Suicide
Moyens humains affectés	conseillère du CES (Centre d'Examens de Santé);	Conseillers ML pour orientation des jeunes et prestataires pour chaque atelier	repérage des jeunes par les conseillers ML
Moyens matériels affectés	locaux de la Mission Locale; locaux du CES	Locaux de la ML à Cognac, Barbezieux, Ruffec, Confolens et Angoulême	1 grande salle de réunion de la ML
Mode de financement de l'action	gratuité de l'action	ARS (15 400€) et Fondation Caisse d'Epargne (4 000€)	gratuité de l'action
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ?	action renouvelée chaque année depuis fin 2015	Action départementale rassemblant les Missions Locales du département (portée par la ML Arc en Charente)	action ponctuelle: 1 intervention au cours de la semaine
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	échanges réguliers avec la conseillère du CES; et bilan annuel avec le CES	bilan de fin d'action sur chaque site puis bilan final avec partenaires pédagogiques et financiers	
Quelles sont les difficultés éventuelles ?	RAS; bon partenariat		mobiliser les jeunes sur cette thématique

Mission Locale Arc Charente

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	non
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ, BOURSE PACEA
Demandes récurrentes des jeunes	DETTES LABORATOIRES D'ANALYSES OU DETTES FORFAIT HOSPITALIER, LUNETTERIE
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale Arc en Charente

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	1mois pour moi	parcours Prévention santé	mois sans tabac	bilan santé CPAM	Fraich'attitude	forum santé départemental	PASS mobile
Description rapide des objectifs visés	sante dans sa globalité (définition de l'OMS)	information promotion prévention autour de la santé et des démarches administratives droits et devoirs de l'assure	sensibilisation à l'arrêt du tabac	information promotion prévention autour de la santé et des démarches administratives droits et devoirs de l'assure	sensibilisation promotion nutrition diététique	information promotion prévention autour de la sante	
Publics visés	16-25 ans	16-25 ans en garantie jeunes	16-25 ans	16-25 ans en garantie jeunes ou en dehors du dispositif	tous publics	tous publics	
Nom des structures partenaires mobilisées (détailler SVP)	ml de l'angoumois + compagnie théâtrale le temps d'une cerise + conseil en image et com + aaisc + Chantal Desmotier, nutritionniste + acteurs locaux et divers pour les activités physiques et sportives + cidff + les p'tits débrouillards,*fiches projet en PJ	carsat et cpam	bij cognac	cpam	ccas atelier sante ville cls cognac	info jeunesse cpam ars ,partenariat multiple	hôpital de Confolens

Nom de l'action	1mois pour moi	parcours Prévention santé	mois sans tabac	bilan santé CPAM	Fraich'attitude	forum santé départemental	PASS mobile
Moyens humains affectés	1conseiller sur chaque site de réalisation de l'action soit 4 sur arc Charente et 1 sur Angoulême	animateurs de la carsat-cpam	jeune en service civique ml	conseillers ml	agents ccas de cognac+ponctuellement conseiller ml	la ml n'est pas porteuse du projet nous visitons le forum	infirmière
Moyens matériels affectés	salles adaptées a chaque thématique, moyens adaptés pour les différentes pratiques des activités sportives et physiques	salle adaptée au public ,matériel de projection	kit,affiches,plaquettes de sensibilisation	véhicules de la ml	distribution de préparation de fruits		
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	ars (environ75%) et fondation caisse d'épargne (environ25%)	partenariat financement carsat-cpam			atelier sante ville de cognac		partenariat sans contrepartie financière
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ?	action réalisée en 2017-2018 pour arc Charente reconduite en 2018-2019 et étendue au département de la Charente avec la ml de l'angoumois	4 ateliers (1 sur chacun des sites de mlac)	1fois par an	environ tous les 2 mois	tous les ans	tous les ans	toute l'année
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	bilan réalise sur chaque site , compile pour faire une évaluation globale puis présente à l'ars et caisse d'épargne questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants,	nombre de jeunes -pour la ml, évaluation carsat-cpam			évaluation par asv	évaluation par le bij Angoulême	
Quelles sont les difficultés éventuelles ?	difficultés pour trouver des salles adaptées aux besoins des intervenants						

2 - Charente Maritime

Mission Locale de l'Agglomération Royan Atlantique

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	non
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	non
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	non
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	non
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

MISSION LOCALE
Agglomération Royan Atlantique

Mission Locale de l'agglomération Royan Atlantique

Les actions santé au 15 janvier 2019

Association Régionale des Missions Locales
NOUVELLE-AQUITAINE

Nom de l'action	Sentez-vous bien
Description rapide des objectifs visés	Prendre des consciences des éléments nécessaires à son Bien-être (l'alimentation, la gestion de son budget, hygiène, sport, esthétique, présentation, gestion du stress, bilan de santé, sensibilisation SIDA, carte avec tous les contacts SANTE…).
Publics visés	Jeunes de 16 à 25 ans ainsi que les jeunes scolarisés et des bénéficiaires du RSA
Nom des structures partenaires mobilisées (détailler SVP)	CPAM / MSA / CSC / Essentiel sport /
Moyens humains affectés	0,07 ETP
Moyens matériels affectés	
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	

Mission Locale de la Haute Saintonge

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	2eme semestre 2018
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	20 % d'un temps plein environ
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	non
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	
Participation aux formations proposées par le CLS	
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	OUI
Aides financières santé accordées aux jeunes	non
Demandes récurrentes des jeunes	dossiers MDPH / entrée en ESAT / droits sécurité sociale - mutuelles / écoute mal être
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale de la Haute Saintonge

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	accès aux droits de santé	organisation des bilan de santé	entretien écoute conseil orientation partenaires santé du territoire
Description rapide des objectifs visés	repérage des jeunes sans couverture maladie et/ou sans mutuelle puis accompagnement et lien avec CPAM pour améliorer les prises en charge	1 fois par mois groupe GJ et autres si besoin prévention santé accès aux soins	permanence santé pour écoute psychologique (mal être, addictions, handicap…)
Publics visés	tous les jeunes suivis en ML qui n'ont pas de couverture sociale	tous les jeunes rentrés sur la Garantie jeunes se voient proposer le bilan et quelques jeunes non GJ à la marge	tout jeune repéré par son conseiller avec besoin d'écoute psychologique
Nom des structures partenaires mobilisées (détailler SVP)	CPAM Saintes	CES Angoulême	CMP / EMPP / CH / CSAPA / MDPH
Moyens humains affectés	1 conseillère santé 20% temps plein	1 ou 2 conseillères pour emmener les groupes	1 conseillère santé de former en psychologie
Moyens matériels affectés	bureautique	véhicules de service 9 et 7 places	bureau de permanence 2 lieux d'accueil
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	ML et ARS	ML et ARS	ML et ARS
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	toute l'année depuis conventionnement CPAM / au besoin	action pérenne depuis plusieurs année (2015 pour GJ et bien avant hors GJ)	1 journée par mois de permanence et de manière ponctuel au besoin et selon disponibilité conseillère santé
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	oui avec le nombre de jeunes concernés dans l'année et le nombre de régularisation protection sociale	nb de bilan passé	nb de jeunes reçus sur la permanence
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	manque de temps pour relancer tous les jeunes concernés par les envois en masse de la CPAM	pas de prise en charge pour les jeunes sous régime RSI et plus depuis cette année pour les MSA	permanence régulière récente, peu de recul encore sur fréquence

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	2017
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	non
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ Subsistance et Aides Financières du CCAS de La Rochelle
Demandes récurrentes des jeunes	Subsistance
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale de La Rochelle, Ré, Pays d'Aunis

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Lieu écoute	Prestation CARSAT -PPS -	Convention avec la CPAM	Permanence SANTÉ/CPAM	Atelier Look
Description rapide des objectifs visés	"Intégrer la santé dans le projet d'autonomie et d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Faciliter la prise en charge des questions de santé par les publics en souffrance psychosociale. Soutenir la qualité de la dynamique relationnelle jeunes/conseillers dans la structure."	Accès aux droits et visite de la CPAM.	Faciliter l'accès aux droits et aux soins.	Évaluation des situations de renoncement aux soins.	Travail sur l'image de soi et l'hygiène.
Publics visés	Publics accueillis en Mission Locale. Conseillers en charge de l'accompagnement de ces publics.	Jeunes du dispositif GJ.	Jeunes inscrits à la Mission Locale.	Jeunes inscrits à la Mission Locale.	Jeunes du dispositif GJ.
Nom des structures partenaires mobilisées	"Professionnels de santé (médecins, psychologues, psychiatres libéraux). Services hospitaliers (CMP, PASS, PRS santé 17). Autres partenaires (MDAJA 17, PRS santé 17, CSAPA, CIDFF, CPAM, Service santé Ville de La Rochelle, Gendarmerie, Centres Sociaux / culturels...)."	CARSAT.	CPAM	Service social de la CPAM.	
Moyens humains affectés	Une Psychologue Clinicienne.	Deux professionnels de la CARSAT.		Une conseillère Mission Locale.	Deux conseillères Mission Locale.
Moyens matériels affectés	Bureaux d'accueil sur La Rochelle (siège social) et sur Surgères (antenne).				Photo langage créé par l'Équipe Garantie Jeunes + support visuel sur la présentation de soi.

Nom de l'action	Lieu écoute	Prestation CARSAT -PPS -	Convention avec la CPAM	Permanence SANTÉ/CPAM	Atelier Look
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	ARS Nouvelle-Aquitaine et fonds propres Mission Locale.				
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	Action pérenne dont le renouvellement annuel est demandé sur présentation d'un bilan de l'action à l'ARS.	Trois interventions dans l'année.		Mise en place d'une permanence d'une demi-journée par semaine depuis octobre 2018.	Action ponctuelle qui deviendra pérenne correspondant à environ 20 ateliers d'une demi-journée par an.
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Action évaluée avec l'outil GOOGLE FORMS.	Réunion avec les partenaires pour faire le bilan le 11 janvier 2019.		Cette action sera évaluée en interne en mars 2019.	Cette action sera évaluée en interne en janvier 2019.
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?					

Mission Locale de La Rochelle, Ré, Pays d'Aunis

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	La Rochelle Sex'Plore	Je sport de chez moi !	Semaine mobilisation Activités Physiques	Atelier Sport
Description rapide des objectifs visés	Prévention santé sexuelle.	Découverte des activités physiques et sportives.	Découverte des activités physiques et sportives.	Objectif de socialisation et bien-être.
Publics visés	Jeunes inscrits à la Mission Locale.	Jeunes inscrits à la Mission Locale et personnes éloignées de l'emploi.	Jeunes du dispositif GJ.	Jeunes du dispositif GJ.
Nom des structures partenaires mobilisées	Porteur du projet = Le Groupe Info Sida, CPEF,CIDFF,CeGIDD,MDAJA 17,CDIJ, Service santé Ville de La Rochelle, ADHEOS.	Mutualité Française et CCAS de La Rochelle.	APSL 17.	APSL 17.
Moyens humains affectés	Professionnels des différentes structures et deux conseillers Mission Locale.	Animateurs socio-culturels sportifs.	Trois animateurs de l'APSL 17.	Un animateurs de l'APSL 17.
Moyens matériels affectés		Salle de sport de l'Association ASAR Multisports.	Salle de sport sur la commune de L'Houmeau et salle Le Dojo de l'Université de La Rochelle.	Terrain de sport Parc La Rochelle.
Mode de financement de l'action		Mutualité Française.	?	Subventionné par le CNDS.
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ?	Action ponctuelle : une fois tous les deux ans.	Action pérenne reconduite chaque année.	Action ponctuelle : action expérimentale en 2018.	Action pérenne reconduite chaque année.
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Réunion avec les partenaires pour faire le bilan de l'action le 14 décembre 2018.	Évaluation réalisée par la Mutualité Française.	Un bilan de l'action sera présenté début janvier 2019.	Bilan fait par la Conseillère en charge de l'activité.
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?				

Mission Locale Rochefort Marennes d'Oléron

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	non
Temps dédié à cette mission	non
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	non
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	non
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale Rochefort Marennes Oléron

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	bilan de santé	SST	gestes et postures
Description rapide des objectifs visés	bilan CPAM	sauveteur secouriste du travail	
Publics visés	jeunes GJ	jeunes GJ	jeunes GJ
Nom des structures partenaires mobilisées (détailler SVP)	Centre d'examen de santé	intervenant extérieur	intervenant extérieur
Moyens humains affectés			
Moyens matériels affectés			
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	CPAM	GJ	GJ
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	(30 moyenne de 30/an) pérenne	70/an en moyenne	70/ an en moyenne
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?			
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?			

Mission Locale de la Saintonge

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	non
Temps dédié à cette mission	non
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	non
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	non
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale de la Saintonge

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Lieu d'écoute psychologique	Mise en place d'expositions sur le site de Saintes en lien avec le BIJ	AMI Âpres midi de l'Info sur différents thèmes autour de la santé	Parcours santé	Soirée « Si on en parlait » (2 à 3 soirées par an)	Petits déjeuners d'information et de prévention à la Mission Locale	…
Description rapide des objectifs visés	Faciliter l'orientation et l'accès aux soins des publics cibles , Renforcer le repérage précoce de la souffrance psychique, l'écoute et l'orientation de notre public	Permettre de proposer différentes informations au niveau de la santé au public venant dans la structure	format d'une demi-journée avec intervenant possible pour échanger sur un thème autour de la santé	Vérification que les jeunes aient une couverture SS, un médecin traitant, une mutuelle de déclarée. Possibilité de passer un bilan de santé complet avec la CPAM	Amener les jeunes à réfléchir et échanger autour de différents sujets liés à la santé, la citoyenneté, le bien vivre ensemble. Leur donner des pistes et des noms d'interlocuteurs pour poursuivre la réflexion ou entamer un accompagnement si nécessaire .	Donner aux jeunes un premier niveau d'information et leur permettre de rencontrer les intervenants du secteur dans le champ de la santé et de la citoyenneté.	Exemple de thèmes abordés : la contraception et la prévention des infections sexuellement transmissibles, les dépendances, les missions du CIDFF .
Publics visés	publics Mission Locale et plus particulièrement PRAPS pour l'ARS	toute personne venant dans la structure	tout personne fréquentant la structure	jeunes en Dispositif PACEA et plus particulièrement Garantie Jeunes	Jeunes 16 , 30 ans accompagnés par une des structures participantes	Jeunes 16 26 ans accompagnés par la Mission Locale.	
Nom des structures partenaires mobilisées		CDIJ pour prêt d'exposition	école infirmières, AIDS, centre de planification,	CPAM	A chacun son t..oit , BIJ des Vals de Saintonge, les MFR du territoires , les lycées .	Les membres du réseau PRS et en fonction du thème différents partenaires de la Mission Locale sont sollicités.	

Nom de l'action	Lieu d'écoute psychologique	Mise en place d'expositions sur le site de Saintes en lien avec le BIJ	AMI Âpres midi de l'Info sur différents thèmes autour de la santé	Parcours santé	Soirée « Si on en parlait » (2 à 3 soirées par an)	Petits déjeuners d'information et de prévention à la Mission Locale	…
Moyens humains affectés	2 prestataires (un sur Saintes, un sur St Jean	une animatrice BIJ	personnel du BIJ	un conseiller peut accompagner les jeunes lors du bilan de santé	une conseillère est référente de cette action	une conseillère est référente de cette action	
Moyens matériels affectés		grilles, expo					
Mode de financement de l'action	financement ARS , Conseil régional et fond structure	financement ARS , Conseil régional et fond structure	financement ARS , Conseil régional et fond structure		financement ARS , Conseil régional et fond structure	financement ARS , Conseil régional et fond structure	
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ?	Action qui existe depuis 2012. 1 mercredi tous les 15 jours, possibilité d'être vu par un psychologue au sein de la Mission Locale	les expositions changent tous les mois, nous en avons environ 5 minimum par an sur la santé (alimentation, don du sang, addictions, sida, …	Environ trois AMI sont organisés sur la structure sur l'année	Nous envoyons la liste des jeunes pacea à la CPAM au trimestre. Des bilans de santé sont programmés tout au long de l'année (environ 4 par site)	deux actions par an	deux, trois par an	
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	requêtes i milo			requêtes i milo			

Nom de l'action	Lieu d'écoute psychologique	Mise en place d'expositions sur le site de Saintes en lien avec le BIJ	AMI Âpres midi de l'Info sur différents thèmes autour de la santé	Parcours santé	Soirée « Si on en parlait » (2 à 3 soirées par an)	Petits déjeuners d'information et de prévention à la Mission Locale	…
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action?	dossier à monter tous les ans, avec un accord de la part de l'ARS et de la Région en milieu d'année , et nous avons commencé l'année en janvier sans savoir quels financement nous aurions sur cette action						

3 – Corrèze

Mission Locale de L'Arrondissement de Brive la Gaillarde

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	Janvier 2019
Existence d'un référent santé	non
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	non
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	non
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	
Aides financières santé accordées aux jeunes	
Nature des aides financières accordées aux jeunes	
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	Non

Mission Locale de l'arrondissement de Brive la Gaillarde

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	SPORT INSERTION EMPLOI (en 2012)	Consultations au sein de la Mission Locales
Description rapide des objectifs visés	Remobilisation par l'activité sportive à raison d'une demi-journée par semaine	Présence de 2 infirmières et d'un médecin au sein de la Mission Locale, pour des consultations et orientations
Publics visés	QPV	Tout public ML
Nom des structures partenaires mobilisées	Oxygène Sport Nature de Voutezac	Centre hospitalier de Brive la Gaillarde / PASS
Moyens humains affectés	2 conseillers QPV + conseillers droit commun sur des activités sportives	
Moyens matériels affectés	Matériel appartenant à Oxygène Sport nature	
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	CPO + Fonds CGET	Hôpital de Brive
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	NON	Pérenne depuis 2 ans à raison de 2 mercredis par mois
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	sorties positives pour emploi ou formation	
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?		

Mission Locale de L'Arrondissement de Tulle

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	non
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	Ne sait pas
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	non
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale de l'arrondissement de Tulle

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Affiliation
Description rapide des objectifs visés	Les jeunes de la GJ rencontrent une personne de la CARSAT pour l'ouverture de leurs droits. Ils visitent le CRESLI (centre régional d'examens de santé) et peuvent s'inscrire pour des analyses sanguines et autres examens.
Publics visés	Garantie Jeunes
Nom des structures partenaires mobilisées	CARSAT - CRESLI
Moyens humains affectés	1 à 2 personnes extérieurs à la structure
Moyens matériels affectés	
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens ?	
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	

Mission Locale de l'Arrondissement D'Ussel

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	Ne sait pas
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ
Demandes récurrentes des jeunes	une ou plusieurs mensualités de mutuelle
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale de l'arrondissement d'Ussel

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	accompagnement administratif santé	Atelier CARSAT	Atelier prévention des conduites à risque	bilan CRES	Atelier alimentation	un réseau de partenaires
Description rapide des objectifs visés	faciliter l'accès aux droits des jeunes et l'accès aux soins : ouverture des droits et également aide la constitution de dossiers CMU	atelier de deux jours sur les thématiques de santé au sens large, droits et devoirs en matière de santé	Diminuer et alerter les jeunes sur les conduites à risque pouvant mettre en jeu leur santé et par conséquent leur insertion socio-professionnelle	donner la possibilité aux jeunes d'effectuer un bilan de santé gratuit	Inciter les jeunes à avoir une alimentation saine et équilibrée	Travailler en réseau avec les partenaires pour favoriser l'accès aux soins
Publics visés	jeunes de la Mission Locale	Jeunes de la Mission Locale en garantie jeunes	les jeunes de la Mission Locale en garantie jeunes	jeunes de la Mission Locale	les jeunes de la Mission Locale en garantie jeunes	tous les jeunes en demande

Nom de l'action	accompagnement administratif santé	Atelier CARSAT	Atelier prévention des conduites à risque	bilan CRES	Atelier alimentation	un réseau de partenaires
Nom des structures partenaires mobilisées	CPAM/MSA	CARSAT	CSAPA, PLANNING FAMILIAL	CARSAT/CRESLI	aucune	**PASS** (permanence d'accès aux soins)à l'hôpital d'Ussel pour ouverture de droits dans l'urgence et consultations gratuites **Maison des Ados** pour un accompagnement psychologique et des réunions de réseau **les associations caritatives** pour des fonds d'urgence participation au assemblées plénières du **Contrat local de Santé**
Moyens humains affectés	un conseiller dédié dans la structure	une personne de la CPAM	Les intervenantes et le conseiller Garantie Jeunes	les conseillers Mission Locale font les prescriptions	le conseiller référent santé	les conseiller référent santé mais aussi tous les conseillers en accueil du public
Moyens matériels affectés		matériel informatique et vidéo de la Mission Locale	matériel informatique et vidéo de la Mission Locale		matériel informatique et vidéo de la Mission Locale	
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	Budget de fonctionnement de la structure	Budget de fonctionnement de la structure	Budget de fonctionnement de la structure	Budget de fonctionnement de la structure	Budget de fonctionnement de la structure	Budget de fonctionnement de la structure

Nom de l'action	accompagnement administratif santé	Atelier CARSAT	Atelier prévention des conduites à risque	bilan CRES	Atelier alimentation	un réseau de partenaires
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	pérenne	Pérenne depuis la mise en place de la Garantie jeunes. Environ 5 ateliers dans l'année	Pérenne depuis la mise en place de la Garantie jeunes. Environ 5 ateliers dans l'année	pérenne mais en fonction de la demande des jeunes	Pérenne depuis la mise en place de la Garantie jeunes. Environ 5 ateliers dans l'année.	pérenne et en fonction de la demande des jeunes
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	juste une évaluation quantitative sur le nombre de jeunes	juste une évaluation quantitative sur le nombre de jeunes	juste une évaluation quantitative sur le nombre de jeunes	juste une évaluation quantitative sur le nombre de jeunes	une grille d'évaluation	juste une évaluation quantitative sur le nombre de jeunes
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?				Le CRESLI se trouve à plus de 60 km de la Mission Locale. Manque d'adhésion du fait des problèmes de mobilité des jeunes		

4 – Creuse

Mission Locale de la Creuse

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	non, nous avons trois CESF
Temps dédié à cette mission	
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	Aide financière de la cpam/carsat de la creuse
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale de la Creuse

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	ATELIER CPAM	Parcours Prévention santé de 2016 à 2018	Don du sang	ANPAA	Planning familial du plateau de mille vache	Atelier nutrition	SST et gestes et postures
Description rapide des objectifs visés	Temps collectif de présentation de la cpam et du service sociale de la carsat, visite du cresli et temps individuel pour mise à jour des dossiers cpam	4 demie journées organisées par la carsat creuse: présentation des partenaires (administrations et médecins uniquement à GUERET), jeux sur la santé (situations concrètes) et rencontre avec partenaires santé (efs, pmi…)	tous les 3 mois un groupe de 6 personnes maximum pour donner du sang	sensibilisation et débat autour des addictions	sensibilisation à la sexualité	sensibilisation à la nutrition	formation avec habilitation : SST 2j et gestes et postures 1/2j tous les mois
Publics visés	jeunes de 16 à 25 ans	jeunes en garantie jeunes	jeunes de 18 à 25 ans	jeunes garantie jeunes	jeunes en garantie jeunes	jeunes en garantie jeunes	jeunes en garantie jeunes
Nom des structures partenaires mobilisées	CPAM DE LA CREUSE/CARSAT/CRESLI	CARSAT DE LA CREUSE ET ALISO (réseau des acteurs creusois du lien social) EN CO ANIMATION	EFS GUERET	ANPAA	planning familial du plateau de mille vache	Maison des ados de GUERET	UDPS 23

Nom de l'action	ATELIER CPAM	Parcours Prévention santé de 2016 à 2018	Don du sang	ANPAA	Planning familial du plateau de mille vache	Atelier nutrition	SST et gestes et postures
Moyens humains affectés	1 conseillère en esf	1 assistante sociale carsat et 1 animatrice aliso	1 conseiller Mission Locale de la creuse	1 animatrice anpaa	2 animateurs du planning familial dont un homme et une femme	deux animatrices mda (une infirmière et une assistante sociale)	animateur udps
Moyens matériels affectés	salle au sein de la cpam						
Mode de financement de l'action	aucun						
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ?	1 fois par mois depuis plusieurs années						
Evaluez-vous cette action ?							

Nom de l'action	ATELIER CPAM	Parcours Prévention santé de 2016 à 2018	Don du sang	ANPAA	Planning familial du plateau de mille vache	Atelier nutrition	SST et gestes et postures
Quelles sont les difficultés éventuelles ?	Faire venir les jeunes sur cet atelier						

5 – Dordogne

Mission Locale du Périgord Noir

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	2012
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	Environ 300h
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	oui depuis février 2018
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	Allocation PACEA/FAJ subsistance/aides CARSAT-S
Demandes récurrentes des jeunes	Soins, examens et médicaments non remboursés par la Sécu, aides alimentaires
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	OUI 1 sur les habitudes alimentaires et 1 sur les représentations des IST
Accepteriez-vous de nous faire part des résultats de cette étude?	OUI

Mission Locale du Périgord Noir

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Point écoute santé	Accompagnement Bilan santé CPAM	Permanence d'accès aux soins de santé délocalisée à la Mission Locale	Atelier d'éducation à la vie affective	Atelier contraception / IST	Permanence CARSAT social
Description rapide des objectifs visés	Ecoute professionnelle en matière de santé permettre aux jeunes de voir leur parole prise en compte ré-aiguillés les jeunes vers des professionnels de santé du territoire	Permettre aux jeunes de savoir où ils en sont au niveau de leur santé	Informer les jeunes sur leurs droits en matière de santé Orienter les jeunes vers des professionnels de santé du territoire Coordonner le parcours de santé du jeune Contribuer à la prescription et au suivi de traitement	Interroger les jeunes sur la sexualité, le consentement, les violences sexuelles et le viol Approfondir les connaissances des participants sur: . les IST / MST . le corps et les organes sexuels . Grossesse/ cycle menstruel . Contraception . IVG Sensibiliser aux risques des pratiques sexuelles sous influence: Alcool / Drogue Permettre l'identification des lieux et des personnes ressources sur le territoire	Informer les jeunes sur les moyens de contraception et les maladies sexuellement transmissibles. Prévenir les comportements à risque	Favoriser les démarches de soins et sensibiliser les assurés sur les questions de santé Mettre en œuvre des parcours prévention santé et accompagner dans les démarche Effectuer des demandes d'aide exceptionnelles pour des frais de santé Informer et conseiller sur les dispositifs d'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé Intervenir pour prévenir le risque de précarisation socioprofessionnelle des personnes en arrêt de travail et/ou en invalidité
Publics visés	Jeunes âgé(e) de 16 à 25 ans	Jeunes âgé(e) de 16 à 25 ans sur le dispositif Garantie Jeunes	Jeunes âgé(e) de 16 à 25 ans	Jeunes âgé(e) de 16 à 25 ans sur le dispositif Garantie Jeunes	Jeunes âgé(e) de 16 à 25 ans entrés sur le dispositif Garantie Jeunes	Jeunes âgé(e) de 16 à 25 ans

Nom de l'action	Point écoute santé	Accompagnement Bilan santé CPAM	Permanence d'accès aux soins de santé délocalisée à la Mission Locale	Atelier d'éducation à la vie affective	Atelier contraception / IST	Permanence CARSAT social
Nom des structures partenaires mobilisées	Psychologue libérale	CPAM24	Equipe Mobile de la Permanence d'accès aux soins du Centre hospitalier de Sarlat	Equipe Mobile de la Permanence d'accès aux soins du Centre hospitalier de Sarlat et service maternité du Centre hospitalier de Sarlat	CPEF du Conseil départemental 24	CARSAT sociale
Moyens humains affectés	Une intervenante extérieure psychologue	Equipe de professionnels du service bilan de santé + Animatrice GJ en accompagnement	Intervenantes extérieures : Une infirmière Une assistante sociale L'équipe de la Mission Locale pour la gestion des RDV	Intervenantes extérieures : Une infirmière Une sexologue Une sagefemme Une conseillère de la Mission Locale	Intervenantes extérieure : Animatrice Une conseillère de la Mission Locale	Intervenantes extérieures : deux assistantes sociales Gestion des RDV par l'équipe de la Mission Locale
Moyens matériels affectés	Mise à disposition d'un bureau équipé d'un ordinateur et d'un téléphone	Un bus mis à disposition par la CPAM	Mise à disposition d'un bureau équipé d'un ordinateur et d'un téléphone	Mise à disposition d'une salle	Mise à disposition d'une salle	Mise à disposition d'un bureau équipé d'un ordinateur et d'un téléphone
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine sur appel à projet PREVANA	CPAM	Centre hospitalier de Sarlat (ARS)	Centre hospitalier de Sarlat	Conseil départemental de la Dordogne	CPAM
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	Action pérenne Interventions d'une journée par mois de Décembre 2018 à Juillet 2019 sur Sarlat et Terrasson	Action pérenne Chaque promotion de GJ	Pérenne Interventions d'une demi-journée par semaine à Sarlat et possibilité de délocalisation sur le territoire	Deux interventions de deux demi-journée par an à Sarlat	Action pérenne Chaque promotion de GJ à Sarlat et Terrasson	Une interventions d'une demi-journée mois à Sarlat Une interventions d'une demi-journée mois à Terrasson

Nom de l'action	Point écoute santé	Accompagnement Bilan santé CPAM	Permanence d'accès aux soins de santé délocalisée à la Mission Locale	Atelier d'éducation à la vie affective	Atelier contraception / IST	Permanence CARSAT social
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	oui Nombre d'entretiens individuels réalisé par l'intervenant psychologue Statistique générales et anonymes sur les thématiques abordées Nombre de jeunes orientés vers des professionnels de santé	Oui, saisie des bilans sur i-milo et calcul du delta entre les prescriptions et le réalisé	Oui Statistique générales et anonymes sur les thématiques abordées Nombre de jeunes orientés vers des professionnels de santé	oui questionnaire	Non	Oui, nombre de RDV individuels et problématiques traitées
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	un peu tôt pour répondre car il vient d'être relancé après 4 années d'interruption faute de financement	Le manque d'intérêt des jeunes hors GJ qui sont très difficiles à mobiliser	Limité à la zone d'intervention de l'EMPASS de l'Hôpital de Sarlat qui couvre partiellement le Périgord Noir (rien pour 3 cantons du Terrassonnais et l'EMPASS de l'Hôpital de Périgueux ne se déplace pas car c'est trop loin)	Limité à la zone d'intervention de l'EMPASS (Sarlat) qui couvre partiellement le Périgord Noir (atelier n'ayant lieu qu'à Sarlat pour la moitié des jeunes en GJ)		Cette action ne fait plus partie de l'offre de service proposée par la CARSAT-S depuis mi- 2018 en raison de changement de priorités de la CPAM et du manque de disponibilité des assistantes sociales redéployées sur d'autres missions. Dommage!

Nom de l'action	Découverte du système de sécurité sociale	Point Relais santé	SST	Groupe Santé jeunes Périgord Noir	Prévention IST
Description rapide des objectifs visés	Présentation du système de sécurité sociale Permettre l'identification des lieux et des personnes ressources sur le territoire	renforcer l'accès des jeunes à la santé sur le territoire - accompagner un plus grand nombre de jeunes vers le bilan de santé de la CPAM - constituer un espace d'information sur l'accès aux droits - constituer un espace d'écoute individualisée pour les jeunes, d'information et de conseil - mettre en œuvre des actions de prévention - développer des partenariats locaux - organiser une référence santé au sein de la Mission Locale en appui aux conseillers en insertion professionnelle	permettre aux jeunes de valider le SST	Animation d'un groupe partenariales à l'échelle du Pays avec des acteurs de l'éducation et de la formation du territoire, permettant la réalisation de projets santé communs (Nourris ta vie/Mon image), qui mixent les publics et concernent 130 jeunes en moyenne par projet. La ML porte les projets et coordonne leur organisation. Permettre aux jeunes de diverses structures du Périgord Noir de devenir acteurs de prévention entre pairs en s'appropriant des thématiques santé et en construisant des stands de prévention lors d'une journée de rencontre entre jeunes	documentation et préservatifs gratuits, mobilisation de bénévoles sur les journées de prévention départementales, relais de distribution des kit préventions aux structures partenaires et de la campagne de prévention annuelle départementale du réseau VIH 24
Publics visés	Jeunes âgé(e) de 16 à 25 ans entrés sur le dispositif Garantie Jeunes	Jeunes âgé(e) de 16 à 25 ans	Jeunes en GJ	Jeunes accompagnés par la ML, jeunes de la MFR du Périgord Noir, jeunes de l'Im Pro local, jeunes en formation d'orientation professionnelle financée par la région, élèves aides-soignants de l'IFAS de Sarlat	tout public
Nom des structures partenaires mobilisées	CARSAT social	INPES EMPASS du Centre hospitalier de Sarlat CEID	Opérateur de formation privé	Mission Locale, MFR du PN, IM Pro Jean Leclaire, INSUP Dordogne, IFAS de Sarlat , clubs de sport locaux et	ML et Maison départementale

Nom de l'action	Découverte du système de sécurité sociale	Point Relais santé	SST	Groupe Santé jeunes Périgord Noir	Prévention IST
		ANPAA Alcooliques Anonymes CEPF Carsat social Centre d'examen du bilan de santé CLS/CPM/MDA /CMPP etc…		associations financées par l'ARS pour la sensibilisation aux thématiques traitées	des réseaux , réseau VIH
Moyens humains affectés	Intervenantes extérieures : deux assistantes sociales	2 référentes santé Mission Locales	intervenant extérieur	personnels de toutes ces structures	personnel de la ML
Moyens matériels affectés	Mise à disposition d'une salle	Mise à disposition d'une zone réservée dans le hall de la Mission Locale à Sarlat et Terrasson	Mise à disposition d'une grande salle	site de la MFR du PN, Gymnase municipal, cars pour le transport des participants, matériel prêté par des associations locales	documentation, préservatifs et kits de prévention
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	CARSAT sociale	ARS	interne	ARS + interne à chaque structure	interne
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	Action pérenne Chaque promotion de GJ	Action pérenne	action pérenne	actions ponctuelles un projet partenarial monté tous les 2 ans	toute l'année avec temps forts au moment du lancement de la campagne annuelle de prévention le 21 juin pour la fête de la musique
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Oui, nombre de participants et satisfaction + nombre de Rdv ouverture de droits ou demande ACS	Diversité du fonds documentaire fréquence des thématiques santé abordées en entretiens individuels	Nombre de SST obtenus	130 participants en moyenne pour chacune de ces actions menées en 2014 et 2016, revue de presse, travail préparatoire évalué au sein de chaque structure, satisfaction des participants	nombre de kits de prévention distribués aux partenaires

Nom de l'action	Découverte du système de sécurité sociale	Point Relais santé	SST	Groupe Santé jeunes Périgord Noir	Prévention IST
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	Programmation à faire très en amont et finalement arrêt de cette offre de service suite à la réorientation des priorités de la CARSAT-S	Besoin de temps supplémentaire pour développer et entretenir les partenariats mais qui ne peut pas être financé par la structure	calage des dates d'intervention très en amont pour le prestataire et incertitude sur le nombre de jeune présent (la formation ne démarre pas en dessous d'un nombre de jeune minimum)	actions ponctuelles tous les 2 ans permettant de faire vivre le partenariat local et d'inscrire la ML comme animateur santé sur son territoire, mais manque de temps de la ML pour continuer et absence de relais des partenaires pour prendre la coordination du projet malgré leur demandes récurrentes de nouvelles actions	

Mission Locale du Bergeracois

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	2013
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	1248 h
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ a titre très exceptionnel
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	OUI sur la souffrance psychique des jeunes
Accepteriez-vous de nous faire part des résultats de cette étude?	OUI

Mission Locale du Bergeracois

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Information sur les services du Point Relais Santé de la Mission Locale	Prévention et accès aux Droits	Accompagnement individuel	Repérage de la souffrance psychique	Ateliers MBSR	Bilan santé	Accompagnement à la demande RQTH et à la recherche de solutions	Protocole ICV (expérimentation)	Analyse des pratiques
Description rapide des objectifs visés	Intervention lors des réunions d'information collective	Intervention collective	Accès aux droits et aux soins	Questionnaire accompagné	Ateliers collectif sur la gestion du stress	Accompagnement des groupes	Constitution et suivi des dossiers, prescription prestations ponctuelles	protocole individuel	6 1/2 journées par an s/3 ans
Publics visés	1ers accueils	Garantie Jeunes	Public ML	Public ML (environ 200 jeunes sondés)	Public ML	Garantie Jeunes	public ML	public ML	conseillères et référente santé
Nom des structures partenaires mobilisées		Hôpital de Bergerac				Centre de bilan	MDPH, Papillons Blancs, ESAT		

Nom de l'action	Information sur les services du Point Relais Santé de la Mission Locale	Prévention et accès aux Droits	Accompagnement individuel	Repérage de la souffrance psychique	Ateliers MBSR	Bilan santé	Accompagnement à la demande RQTH et à la recherche de solutions	Protocole ICV (expérimentation)	Analyse des pratiques
Moyens humains affectés	Référente du point santé	Référente du point santé	Référente du point santé	Conseillères et référente santé	Référente santé 1/2journée / sem.	conseillères	Conseillères et référente santé	Référente santé	Corinne MERY (analyse systémique, ICV, thérapeute familiale),
Moyens matériels affectés									
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	ARS	ARS	ARS	Fondation de France 2018	Fondation de France 2018				Fondation de France

Nom de l'action	Information sur les services du Point Relais Santé de la Mission Locale	Prévention et accès aux Droits	Accompagnement individuel	Repérage de la souffrance psychique	Ateliers MBSR	Bilan santé	Accompagnement à la demande RQTH et à la recherche de solutions	Protocole ICV (expérimentation)	Analyse des pratiques
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	30mn / sem.	1/2 journée soit 3h/mois		Action 2018	Action 2018				Action 2018 / 2020
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?				Evaluation: analyse quantitative Milo et qualitative via l'exploitation des questionnaires et les retours sur l'intérêt de l'analyse des pratiques					
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?							Temps d'accompagnement lié au handicap long. Difficultés liées à l'absence d'offres sur le territoire		

Mission Locale du Grand Périgueux

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	2016
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	non
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	
Aides financières santé accordées aux jeunes	non
Demandes récurrentes des jeunes	montage dossier CMUC, inscription CPAM, prise en charge psychologique
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale du Grand Périgueux

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	permanence d'écoute	ateliers santé hygiène	semaine vitalité	bilan de santé CPAM	PSC1
Description rapide des objectifs visés	écoute santé	sous la forme de débat parler sur la représentation de l'hygiène	Du lundi au vendredi, les jeunes positionnés vont aborder l'accès aux droits, l'estime de soi, le bilan de santé, la présentation de soi lors d'un entretien d'embauche, avec pour fil conducteur l'emploi donc en fin de semaine ils passeront tous des simulations d'entretiens avec des professionnels ce qui permettra d'évaluer tout ce qu'ils ont appris pendant cette semaine. Une intervention de CPEF se fait systématiquement en fin de semaine.	sensibiliser les jeunes à passer un bilan de santé et surtout leur apprendre que cela existe	connaitre les gestes de premier secours
Publics visés	tous jeunes de 16-25 ans accompagné par la ML	GJ + jeunes participant à la semaine vitalité	tous jeunes de 16-25 ans accompagné par la ML	GJ + jeunes participant à la semaine vitalité	GJ
Nom des structures partenaires mobilisées (détailler SVP)	Psychologue externe	animé par le référent santé ML		centre d'examen de santé CPAM	la ligue de l'enseignement
Moyens humains affectés	psychologue externe	le référent santé	le référent santé	aucun	aucun
Moyens matériels affectés			livret support pour l'ensemble de la semaine		

Nom de l'action	permanence d'écoute	ateliers santé hygiène	semaine vitalité	bilan de santé CPAM	PSC1
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	ARS	ARS	ARS	aucun	GJ
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	action pérenne 2 fois par mois	12 interventions par an	2 semaines par an	à chaque session de GJ et de semaine vitalité	à chaque session de GJ
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Évaluation quantitative par le nombre de jeunes reçus et le nombre d'entretien par jeune. Évaluation également dans le cadre de l'ARS	Évaluation quantitative par le nombre de jeunes et évaluation qualitative par un questionnaire à l'issue de l'atelier sur l'avis des jeunes. Evaluation dans le cadre de l'ARS	évaluations qualitatives tous les jours sur les ateliers et quantitatives avec une minimum de 10 jeunes par semaine évaluation ARS	pas d'évaluation	pas d'évaluation
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	pas de difficulté, les jeunes repérés par les conseillers acceptent très bien le suivi psychologique	cet atelier est simple à réaliser car il se fait sous forme de débat pouvant même être contradictoire sur les représentations de chacun.	ce qui est souvent le plus difficile c'est de positionner les jeunes sur une semaine entière, il faut donc parer en amont à des aides notamment sur la mobilité.	pas de difficulté	pas de difficulté

Mission Locale
Du Haut Périgord

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	2014
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	25% à compter de mars 2019
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	très exceptionnellement via le FIPJ
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	OUI
Accepteriez-vous de nous faire part des résultats de cette étude?	OUI

Mission Locale du Haut Périgord

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Partenariat avec le contrat local de santé	Partenariat avec le Centre Medico Psychologique	Partenariat avec le Centre Medio Psychologique	Partenariat avec le GEM Groupe d'Entraide Mutuelle
Description rapide des objectifs visés	Possibilité de financement de visites chez de spécialistes pour des jeunes accompagnés : diététicien, psychologue …	Intervention du CMP sur chaque groupe garantie Jeunes sur l'entrée "apprendre à se détendre" : 2 heures d'initiation à la sophrologie + échange sur les ressources et pratiques "quand ça va mal "	possibilité d'entretien tripartite à la Mission Locale avec un jeune, son conseiller et 2 intervenants du CMP pour passage de relais	Participation de la ML aux initiatives proposées par la GEM : action préjujix, repas partenariaux …+ mise en relation de jeunes avec le GEM
Publics visés	jeunes avec problèmes de poids, jeunes avec problèmes d'addiction	tous jeunes en Garantie Jeunes	jeunes exprimant un mal être , ou partageant une pathologique repérée et acceptant la mise en lien	jeunes isolés, jeunes en souffrance psychiques , jeunes souffrants de handicap
Nom des structures partenaires mobilisées (détailler SVP)	Contrat local de santé	Centre Hospitalier de Montpon pour le CMP de Nontron-Thiviers-Brantome	Centre Hospitalier de Montpon pour le CMP de Nontron-Thiviers-Brantome	Groupe d'entraide mutuelle de Nontron (nouvelle création en 2018)
Moyens humains affectés				
Moyens matériels affectés	paiement à la visite sur prescription ML	Interventions gratuites du CMP		
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	directement du CLS au praticien	par le CMP		par le GEM

Nom de l'action	Partenariat avec le contrat local de santé	Partenariat avec le Centre Medico Psychologique	Partenariat avec le Centre Medio Psychologique	Partenariat avec le GEM Groupe d'Entraide Mutuelle
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	utilisé pour 15 jeunes environ, arrêt en 2016 depuis départ coordinatrice CLS	débuté depuis novembre 2018	quelques mises en relation	
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?				
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	son renouvellement nous intéresserait mais le CLS est en suspend (absence de coordinateur et attente de réorganisation)		continuer à expérimenter pour voir si pertinent	Public du GEM en général plus âgé, quelques difficulté d'accroche des jeunes

Mission Locale
Du Ribéracois, Vallée de l'Isle

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	2002
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	0.1 ETP
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	non
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	
Participation aux formations proposées par le CLS	
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ/allocation Pacea/Fipj/associations caritatives
Demandes récurrentes des jeunes	Alimentaires, frais de santé
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	
Accepteriez-vous de nous faire part des résultats de cette étude?	

Mission Locale du Ribéracois, Vallée de l'Isle

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Bilan de santé CPAM	Intervention /sexualité contraception/MST	Passage du SST	Intervention CIDFF	Ateliers image de soi/confiance en soi
Description rapide des objectifs visés	Intervention préalable d'une infirmière puis bilan au centre de Périgueux	Ateliers sur des groupes GJ		violences intraconjugales simultanément avec l'association Femmes Solidaires abordant la thématique « Egalité Femmes/Hommes »)	Ateliers image de soi / confiance en soi /cohésion de groupe
Publics visés	Jeunes en GJ, 11 cohortes pour 2019 soit 138 jeunes	Jeunes en GJ, 11 cohortes pour 2019 soit 138 jeunes	Jeunes en GJ, 11 cohortes pour 2018 soit 138 jeunes 3 sessions pour 2019	Jeunes en GJ, 11 cohortes pour 2019 soit 138 jeunes	Jeunes en GJ, 11 cohortes pour 2019 soit 138 jeunes
Nom des structures partenaires mobilisées (détailler SVP)	Centre de bilan de santé CPAM	Planning familial+ Centre de planification	Prestataire extérieur	CIDFF / Femmes solidaires	Pour le 2 d semestre 2019 intervention de la compagnie « Avance et Colore »
Moyens humains affectés					Conseillère de la ML
Moyens matériels affectés	Bus CPAM				
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	CPAM		Budget de fonctionnement ML		Budget de fonctionnement ML

Nom de l'action	Bilan de santé CPAM	Intervention /sexualité contraception/MST	Passage du SST	Intervention CIDFF	Ateliers image de soi/confiance en soi
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	pérenne	pérenne	pérenne	pérenne	pérenne
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Quantitatif Nb d'ateliers et de jeunes	Quantitatif Nb d'ateliers et de jeunes	Quantitatif Nb d'ateliers et de jeunes	Quantitatif Nb d'ateliers et de jeunes	Quantitatif Nb d'ateliers et de jeunes

Nom de l'action	Module Bien être /ateliers vitalité	Réseau santé social	Point info santé
Description rapide des objectifs visés	Une semaine d'ateliers : confiance en soi, communication, sophrologie, activités sportives, conseils vestimentaires, estime de soi 2 semaines programmées en 2019	5 réunions / an réunions d'échanges entre partenaires axées sur les thèmes des conduites addictives et des souffrances psychologiques mais ouvertes à d'autres thèmes/santé social	Espace ouvert avec de la documentation sur les conduites addictives, la contraception, le mal être, la sexualité, alimentation, violences conjugales Informations régulièrement mises à jour en lien avec l'IREPS, l'ARS, santé publique France + relais des campagnes d'information
Publics visés	Jeunes accompagnés par la ML	Partenaires sociaux médico sociaux sanitaires …	Jeunes 16/25 ans
Nom des structures partenaires mobilisées	Ccas, communauté de communes, prestataires extérieurs ….	Unité territoriale, infirmière et AS de l'éducation nationale, CMP, ateliers d'insertion, IAE, centre hospitalier de Vauclaire, Escale, MSA, CCAS PMI…..	ARS, IREPS
Moyens humains affectés	Mise à disposition d'une conseillère sur la préparation et sur l'animation	Mise à disposition d'une conseillère/ référente santé pour l'animation du réseau	Animatrice
Moyens matériels affectés			Salle de documentation sur siège social et antenne Page FACEBOOK de la ML
Mode de financement de l'action	ARS	ARS	ARS + ml
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ?			
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Quantitatif Nb d'ateliers et de jeunes	Quantitatif Nb de réunions/an et de partenaires mobilisés	Quantitatif Nb d'ateliers et de jeunes

6 – Gironde

Mission Locale
Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	Avril 2016
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	416 h
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	OUI
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ, CAP'J, PACEA
Demandes récurrentes des jeunes	Dentaire + Optique + attente AAH
Existence d'un diagnostic auprès du public	OUI

Mission Locale Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Atelier Hygiène de Vie	Atelier CPAM	Bilan de santé	Semaine Vitalité	Visite CEID	Projet SIDA	Permanences PRS
Description rapide des objectifs visés	Sensibilisation	Info accès droits et préparation Bilan de Santé	Prévention	Booster l'estime de soi	Sensibilisation Prévention addiction	Sensibilisation Prévention sexualité	Accès droits et accès soins
Publics visés	GJ	GJ	Jeunes ML + partenaires	Jeunes ML + partenaires	GJ	GJ	Jeunes ML + partenaires
Nom des structures partenaires mobilisées		CPAM	Centre d'examen de Bègles	Socio esthéticienne, Comédien, club de sport, école de chant, sophrologue	CEID	BIJ	tous les partenaires sociaux et médicaux (PASS, CEID, ANPAA, Centre de planification, CMP, libéraux, CARSAT, CPAM, …)
Moyens humains affectés	Référent santé	Conseiller CPAM	1 conseiller ML + référent santé	1 conseiller ML + référent santé	1 conseiller ML + référent santé	référent santé + 2 animateurs BIJ	référent santé
Moyens matériels affectés	doctes + 1 salle ML	salle ML	Plateau centre d'examen + bus CPAM	salle ML + salles partenaires + cuisine ML	Véhicules ML + mise à disposition CEID	salle ml + locaux et matériel informatique BIJ	bureau ML + docs + mise à disposition bureau BIJ, CCAS et centre administratif

Nom de l'action	Atelier Hygiène de Vie	Atelier CPAM	Bilan de santé	Semaine Vitalité	Visite CEID	Projet SIDA	Permanences PRS
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	Région	ARS		CR + ARS	ML	ML	CR + ARS
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (Merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	1fois/mois	1 fois/mois	1 fois/mois	3 à 5 fois/an	ponctuel	ponctuel	2 permanences permanentes par semaine de 4 h chacune + 4 h administratif + ponctuellement et en fonction des besoins des permanences délocalisées
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens ?		Bilan annuel CPAM	Bilan annuel CPAM	Questionnaire de satisfaction en direction des jeunes			bilan annuel
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?							

Mission Locale
Bordeaux Avenir Jeunes

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	8 % de l'activité du référent
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	OUI
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI dont contrat local de santé mentale
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ / CAP'J/ EPICERIE SOLIDAIRE
Demandes récurrentes des jeunes	AIDES ALIMENTAIRES
Existence d'un diagnostic auprès du public	OUI

Mission Locale Bordeaux Avenir Jeunes

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	CONVENTION CPAM	ALLO MUTUELLE SANTE	ATELIERS SANTE VILLE	COMITES TECHNIQUES EPICERIES SOLIDAIRES	COMITE TECHNIQUE CLSM	Atelier CPAM	Bilans de santé CPAM
Description rapide des objectifs visés	AMELIORATION INFO ET ACCES SOINS	MUTUELLE AU MEILLEUR COUT	MEILLEURE PRISE EN CHARGE SANTE	ACCES ALIMENTATION ET ATELIERS SANTE	MEILLEURE PRISE EN CHARGE SANTE MENTALE	présentation accès aux droits et nécessité d'un parcours de soin	s'inscrire dans un parcours de soin
Publics visés	JEUNES + CONSEILLERS	JEUNES	JEUNES	JEUNES	JEUNES	collectifs Garantie Jeunes	collectifs Garantie Jeunes
Nom des structures partenaires mobilisées	CPAM	ALLO MUTUELLE SANTE	VILLE DE BORDEAUX + ACTEURS LOCAUX	EPICERIE CAPUCINS+EPICERIE GRAND PARC	ARS + CLSM	CPAM	CPAM
Moyens humains affectés	référent vie quotidienne	référent vie quotidienne	référent vie quotidienne	référent vie quotidienne	référent vie quotidienne	1 intervenant CPAM, référent action ML	propres à la CPAM
Moyens matériels affectés						salle, rétroprojecteur, accès Internet, imprimante	
Mode de financement de l'action						financement propre CPAM	

Nom de l'action	CONVENTION CPAM	ALLO MUTUELLE SANTE	ATELIERS SANTE VILLE	COMITES TECHNIQUES EPICERIES SOLIDAIRES	COMITE TECHNIQUE CLSM	Atelier CPAM	Bilans de santé CPAM
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (Merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	Convention tacite reconduction	Action pérenne Ville de Bordeaux	Contrat Local de Santé	Action pérenne Département	Contrat Local de Santé	pérenne, 2 interventions par mois	
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens ?	Bilans qualitatifs et quantitatifs	Bilans qualitatifs et quantitatifs	Compte-rendu	Bilans qualitatifs et quantitatifs	Compte-rendu	Echange en continu avec le référent de l'action, évaluation qualitative via le bilan de la phase collective garantie jeunes, réunion de bilan une à deux fois par an (CPAM, référent action, responsable de secteur GJ)	
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	AUCUNE	AUCUNE	AUCUNE	AUCUNE	AUCUNE	AUCUNE	AUCUNE

Mission Locale
Des Deux rives

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	2009
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	plein temps
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	En cours
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	non
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ, et aides diverses ADAPEI
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	OUI

Mission Locale des Deux Rives

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Accès aux droits	Accès aux soins	Droits MDPH	Espace d'Accueil écoute Jeune	Bilans de santé	Prévention addictions	Ateliers thématiques
Description rapide des objectifs visés	Affiliation à un régime général						
Publics visés	16/25	16/25	16/25	11/25 + entourage adulte	16/25	16/25	11 ans / 25 ans
Nom des structures partenaires mobilisées	CPAM, MSA, mutuelles,,,	Médecins, hôpitaux,,,	MDPH	ML2R, Centres de loisirs, établissements scolaires, CISPD…	CPAM, Hôpital de Langon	Pole Addiction du CHS	RESAIDA, MDA,Intervenants selon, thématique
Moyens humains affectés	Conseillère santé	Conseillère santé	Conseille santé référente TH	Psychologue, conseillère santé	Conseillère santé, CPAM	Conseillère santé, psychologue	Conseille santé, psychologue
Moyens matériels affectés	Espace d'accueil individualisé à la ML2R	Bureau mobile	Espace d'accueil individualisé à la ML2R	Permanences délocalisées, accueil de proximité à la demande	Bureau mobile	Espace d'accueil individualisé et/ou collectif à la ML2R, ou délocalisé à la demande	
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	ARS/CDC/Dpt	ARS/CDC/Dpt	ARS/CDC/Dpt	ARS/CDC/Dpt	ARS/CDC/Dpt	ARS/CDC/Dpt	ARS/CDC/Dpt

Nom de l'action	Accès aux droits	Accès aux soins	Droits MDPH	Espace d'Accueil écoute Jeune	Bilans de santé	Prévention addictions	Ateliers thématiques
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	Pérenne	Pérenne	Pérenne	Pérenne	Ponctuelle à la demande	Pérenne	Ponctuelle à la demande
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Bilan activité	Bilan activité	Bilan activité	Bilan activité	Bilan activité	Bilan activité	Bilan activité
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	difficultés à partager des informations et difficultés d'accès aux services	carences professionnelles dans le domaine de la santé mentale et santé mentale infantile	le délai du traitement des demandes	Absence de collaboration de l'éducation nationale (pas d'accueil dans les murs), manque de ressources pédopsychiatrique sur le territoire	délais et places	RAS	RAS

Mission Locale des Graves

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI : point écoute jeune
Depuis	2012 environ
Existence d'un référent santé	OUI depuis 1 an : référent Handicap + santé
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	640 h environ
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	uniquement sur une partie de notre territoire : CLS Bordeaux Métropole en cours
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	Ne sait pas
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	Non pas uniquement vers ce public. Des actions sur le handicap en direction des conseillers de la Mission Locale sont prévues pour 2019 : rencontre de professionnels, échange de pratique…afin d'améliorer l'outillage des conseillers sur cette thématique et l'accompagnement des jeunes en situation de handicap
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ, aides ponctuelles demandées aux CCAS, allocations PACEA
Demandes récurrentes des jeunes	demandes liées à l'absence de complémentaire santé, à des soins de santé particuliers (dentaires par ex), aide pour adhésion à une association sportive
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	C'est en cours : questionnaire général sur la santé
Accepteriez-vous de nous faire part des résultats de cette étude?	Oui* sur le principe. Le questionnaire n'est pas encore exploitable car nous n'avons pas encore assez de réponses. Mais nous pourrons vous transmettre les résultats dès que nous en aurons fait l'analyse

Mission Locale des Graves

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Parcours Santé : Info collective	Parcours Santé : Bilan de santé	Atelier Info Droit thème santé	atelier Débat santé Bagatelle
Description rapide des objectifs visés	Informer les jeunes bénéficiaires de la GJ de leurs droits en matière de santé. Proposition et présentation du bilan de santé qui s'effectue au Centre de Bègles.	Bilan de santé complet et gratuit	Actions collective de sensibilisation au droit et de prévention. Drogues et addictions 'Jeu lutte contre les addictions'. Permettre aux participants d'acquérir des connaissances concernant leurs droits et leurs obligations en matière de drogues et addictions, sensibiliser les participants sur les risques juridiques liés aux drogues (consommation, trafic, conduite d'un véhicule,...), notamment le cannabis	débattre de la santé, des addictions, de la sexualité à travers un jeu et des échanges
Publics visés	Jeunes bénéficiaires de la Garantie Jeunes : 914 jeunes depuis sept. 2015	Jeunes bénéficiaires de la Garantie Jeunes : 914 jeunes depuis sept. 2015	Action 2018 : ayant bénéficié à 50 jeunes environ	Action 2018 : ayant bénéficié à 320 jeunes environ
Nom des structures partenaires mobilisées	CENTRE DE BILAN DE SANTE DE LA CPAM A BEGLES	CENTRE DE BILAN DE SANTE DE LA CPAM A BEGLES	INFODROITS BORDEAUX	CENTRE SOCIAL ET SANTE BAGATELLE

Nom de l'action	Parcours Santé : Info collective	Parcours Santé : Bilan de santé	Atelier Info Droit thème santé	atelier Débat santé Bagatelle
Moyens humains affectés	1 animatrice CPAM , l'équipe médicale du Centre de Santé de Bègles	l'équipe médicale du Centre de Santé de Bègles	Juristes de l'association Info droits	Infirmier de la structure et Directeur du centre social et culturel
Moyens matériels affectés	1 salle collective, 1 rétroprojecteur		1 salle collective, 1 rétroprojecteur	sur place : 1 grande salle collective
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	Etat convention cadre pour les jeunes accompagnés GJ	Etat convention cadre pour les jeunes accompagnés GJ	FSE	communes
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	Pérenne	Pérenne	Ponctuelle	Ponctuelle
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	recueil avis des jeunes + statistiques Milo	recueil avis des jeunes + statistiques Milo	recueil avis des jeunes + statistiques Milo	recueil avis des jeunes + statistiques Milo
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	aucune	Jeunes s'y rendent en autonomie	Action ayant fait l'unanimité auprès des jeunes	aucune

Mission Locale Hauts de Garonne

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	non
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	non
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	Plusieurs types d'aides mobilisées dont FAJ, CAP'J, RSA , tickets service ML
Demandes récurrentes des jeunes	frais médicaux, achats de médicaments, soins dentaires...
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale des Hauts de Garonne

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Atelier vitalité	CONVENTION CPAM	ATELIER CPAM	BILAN DE SANTE	MOIS SANS TABAC	SIDA MST
Description rapide des objectifs visés	Redonner confiance	Amélioration INFO ET ACCES SOINS	Info accès droits et préparation Bilan de Santé	Prévention et soins	Information Prévention	Distribution de préservatifs dans toutes les antennes de la ML
Publics visés	priorité jeunes hors GJ	Jeunes et conseillers	jeunes GJ	Jeunes GJ	Jeunes 16 / 25 ans	Jeunes 16 / 25 ans
Nom des structures partenaires mobilisées	CPAM, conseillère image, ANPAA, AGIRAS (+ troupe de théâtre les années précédentes)	CPAM	CPAM	Centre de Bilan de santé de Bègles	Tabac info service /Campagne nationale	ARS
Moyens humains affectés	référente santé	référente santé et conseillers GJ	partenaire CPAM (un infirmier)	Equipe de professionnels du service bilan de santé + une conseillère GJ qui accompagne le groupe	référente santé	référente santé
Moyens matériels affectés	fournit par le partenaire : salle à disposition		intervention sur les 3 sites de la GJ	fournit par partenaire		préservatifs
Mode de financement de l'action	budget fonctionnement ML		Partenaire CPAM	Partenaire centre d'examen de santé		partenaire et budget de fonctionnement ML
action pérenne ou ponctuelle ?	une fois par an	reconduction annuelle	intervention sur les 27 groupes GJ		annuelle	pérenne
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	à l'aide d'un questionnaire		Evaluation annuelle CPAM	Evaluation annuelle CPAM		
difficultés éventuelles dans la mise en œuvre de cette action ?	mobilisation des jeunes (et cette année faux-bond de la troupe de théâtre)		plannification lourde pour 27 groupes	transmission de documents en amont du bilan		approvisionnement => manque

Mission Locale des Hauts de Garonne

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Orientation services de soins dont CMP	Permanence ANPAA	Orientation Maison des adolescents ATELIERS GJ	Référence handicap	Orientation handicap
Description rapide des objectifs visés	Accès aux soins /Prévention/ Accès aux droits	Prévention addictions	Prévention et accompagnement	Information /veille thématique/Accés formation des publics cibles	Facilité l'orientation et le repérage du handicap
Publics visés	Jeunes 16 / 25 ans	Jeunes 16/25 ans du territoire et conseillers	Jeunes 16 / 25 ans	Jeunes et conseillers	Jeunes et conseillers
Nom des structures partenaires mobilisées	PASS RIVE DROITE / ARS/CARSAT/PFIDASS	ANPAA	MAISON DES ADOLESCENTS BORDEAUX	MDPH /CRFH /AGEFIPH/référents handicaps ML…	CAPemploi
Moyens humains affectés	Conseillers ML	partenaire ANPAA (une psychologue)	Conseillers ML / Référentes GJ	Conseillère référente	Conseillers ML
Moyens matériels affectés		mise à disposition d'un bureau/accès internet			sur demande entretien tripartite
Mode de financement de l'action		partenaire			
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ?	Informations via le référent santé	Permanence hebdomadaire /convention annuelle			Convention de partenariat
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?		bilan annuel du partenaire		Convention entre ML pour présence aux réunions MDPH	
difficultés éventuelles dans la mise en œuvre de cette action ?		mobilisation des jeunes à parler de leurs addictions			mobilisation selon les conseillers

Mission Locale des Hauts de Garonne

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Campagne vaccination/prévention moustique tigre/AVC…	Kit hygiène	PSC1
Description rapide des objectifs visés	Information Prévention	Distribution de kit hygiène de première nécessité : Prévention /Soins	Formation en secourisme
Publics visés	Jeunes et conseillers	Jeunes 16/25 ans	Jeunes 16/25 ans GJ en priorité
Nom des structures partenaires mobilisées	INPES /Campagne nationale	Département / Métropole	La Protection Civile
Moyens humains affectés	référente santé	référente santé	Partenaire et référente GJ
Moyens matériels affectés		kit hygiène	intervention sur les 3 sites de la GJ
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)		Fonds d'aide aux jeunes	Budget de fonctionnement de la mission locale
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)		pérenne	Convention de partenariat
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?			
difficultés éventuelles dans la mise en œuvre de cette action ?			

Mission Locale
De la Haute Gironde

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	1996: Point Ecoute Santé Jeunes; 2011 (fin année): Point Accueil Ecoute Santé Jeunes (nouveau co-financeur: Département)
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	1715 h
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	Ne sait pas
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ, aide financière/ prestations supplémentaires CPAM 33
Demandes récurrentes des jeunes	soutien demandé lors des permanences : soutien psychologique, accès aux droits (CMU-C, mutuelles, dossier MDPH) pour ce qui est des aides financières, elles ont été constituées pour répondre à des besoins d'optique, de cotisation mutuelle ou encore de dette contractée auprès du centre hospitalier
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	OUI
Accepteriez-vous de nous faire part des résultats de cette étude?	OUI

Mission Locale de la Haute Gironde

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Point Accueil Ecoute Santé Jeunes	Consommations	Référence Handicap	Pas Sport	Sensibilisation / Promotion
Description rapide des objectifs visés	Objectif général: Prévenir, repérer et prendre en compte les difficultés et souffrances psychiques des jeunes et de leur entourage vivant en Haute-Gironde, par un espace d'accueil, d'écoute, de soutien, d'information et d'orientation. 2 modalités d'intervention: a- entretiens individuels b- actions collectives 4 objectifs spécifiques: a- Accueillir, écouter, repérer, analyser, soutenir b-Travailler en partenariat, Orienter c-Participer à la mise en place des actions de prévention et d'éducation à la santé d- Accéder aux droits "santé"	Objectif général: Participer à la diminution des conduites addictives chez les jeunes de 16 à 25 ans vivant en Haute-Gironde 2 modalités d'intervention: a- entretiens individuels b- actions collectives 4 objectifs spécifiques: a-Accueillir, repérer, analyser b-Informer c-Travailler en partenariat, Orienter d-Participer à la mise en place des actions de prévention et d'éducation à la santé	Etre personne ressource pour l'équipe des conseillers Aider au remplissage des dossiers de demandes auprès de la MDPH	Soutenir, accompagner et favoriser l'accès à la pratique de l'activité physique et sportives du public visé en échange d'un temps de bénévolat 2 modalités: a- individuelle "pack Sport": 20 bourses de 150 euros pouvant permettre le financement d'une inscription/cotisations, l'achat de matériel b- collective: 22 journées "Bien Etre" ateliers nutrition/ activité physique et sportive	Relais des campagnes/ journées d'informations (mondiales, nationales, régionales), exemple : 0 alcool pendant la grossesse / octobre rose / journée mondiale sans tabac,,,

Nom de l'action	Point Accueil Ecoute Santé Jeunes	Consommations	Référence Handicap	Pas Sport	Sensibilisation / Promotion
Publics visés	jeunes de 11 à 25 ans, en insertion professionnelle ou scolarisés + l'entourage adulte	Jeunes de 16 à 25 ans en insertion sociale et professionnelle Professionnels du social , de la santé, de l'éducation	Jeunes de 16 à 25 ans en insertion sociale et professionnelle / conseillers en insertion de la ML	Jeunes de 16 à 25 ans en insertion sociale et professionnelle accompagnés par la MLHG	Jeunes de 16 à 25 ans en insertion sociale et professionnelle Professionnels du social , de la santé, de l'éducation

Nom de l'action	Point Accueil Ecoute Santé Jeunes	Consommations	Référence Handicap	Pas Sport	Sensibilisation / Promotion
Nom des structures partenaires mobilisées	Centres Hospitaliers: - Psychiatrique, Libourne: CMP, équipe de liaison, de secteur, ELISA (Equipe Libournaise d'Intervention et de Soins aux Adolescents), C.A.P. Lib' -Haute Gironde: PASS, services de santé - Bordeaux: Centre Abadie, Hôpital Haut Lévêque Professionnels libéraux (psychologues, médecins généralistes et spécialistes, diététiciennes..) et travailleurs sociaux des structures référencées dans l'annuaire du RSSHG Autres Missions Locales (référents santé), ARML, PAEJ et réseaux de santé de la Gironde, Maison Départementale des Adolescents IREPS,INPES Etablissements scolaires (collèges, lycées, centres de formation) et organismes de formation	ANPAA 33 (convention) Centres Hospitaliers: - Haute Gironde (convention): PASS, consultation d'addictologie, Camion Sante - Libourne: CMP, équipe de liaison, de secteur, C.A.P. 'Lib Education nationale (collèges, lycées), CIO, Organismes de formation professionnelle, Mission Locale Membres du Réseau Santé Social de la Haute-Gironde, Structures d'animation pour les jeunes (PRIJ, BIJ) Professionnels libéraux IREPS, INPES	Référents Handicap des ML MDPH Prestataires des PAS CRFH AGEFIPH SAMSAH St Savin CFH/CFA	Structures sportives Structures d'accueil pour l'exercice du bénévolat Centre Hospitalier Haute Gironde	IREPS INPES Associations de prévention et de soins

Nom de l'action	Point Accueil Ecoute Santé Jeunes	Consommations	Référence Handicap	Pas Sport	Sensibilisation / Promotion
Moyens humains affectés	Psychologue clinicienne-tabacologue, référente santé et handicap : 32h/semaine Directrice Responsable financière Assistante de direction Chargé de communication	idem 1	Psychologue clinicienne-tabacologue, référente santé et handicap : 1h/semaine	Psychologue clinicienne-tabacologue, référente santé et handicap Responsable de secteur Assistante de direction	Psychologue clinicienne-tabacologue, référente santé et handicap Chargé de communication
Moyens matériels affectés	Locaux équipés de personnel d'accueil, ligne téléphonique, accès internet, ordinateurs, imprimantes, photocopieuse, documentations, bureaux. / 4 communautés de communes Matériel de bureau, téléphone portable Brochures, affiches : IREPS, INPES ; Photo-expression ; Plaquette d'information (format carte de visite)	Locaux équipés de personnel d'accueil, ligne téléphonique, accès internet, ordinateurs, imprimantes, photocopieuse, documentations, bureaux / 4 communautés de communes Brochures, affiches: IREPS, INPES; plaquette d'information (carte de visite du PAESJ, Dépliant structures "addiction" Haute Gironde), Facebook de la Mission Locale Matériel de bureau, téléphone portable, Camion Santé (Centre Hospitalier Haute Gironde)	Locaux équipés de personnel d'accueil, ligne téléphonique, accès internet, ordinateurs, imprimantes, photocopieuse, documentations, bureaux / 4 communautés de communes Matériel de bureau, téléphone portable,	Locaux équipés de personnel d'accueil, ligne téléphonique, accès internet, ordinateurs, imprimantes, photocopieuse, documentations, bureaux / 4 communautés de communes Matériel de bureau, téléphone portable, Affiche spécifique de l'action	Brochures, affiches: IREPS, INPES; plaquette d'information (carte de visite du PAESJ, Dépliant structures "addiction" Haute Gironde), Facebook de la Mission Locale

Nom de l'action	Point Accueil Ecoute Santé Jeunes	Consommations	Référence Handicap	Pas Sport	Sensibilisation / Promotion
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	ARS + Département	ARS	aucun	Fondation de France	ARS
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	oui	oui	oui	ponctuelle (24 mois)	oui
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Comité Technique annuel Indicateurs annuels: Cf. Bilan ARS	Comité Technique annuel Indicateurs annuels: Cf. Bilan ARS	Fiche Action Résumé dans le Rapport d'Activités annuel de la ML	Résumé dans le Rapport d'Activités annuel de la ML Bilans intermédiaire et final adressés au financeur	Nombre et types de campagnes relayées Publications Facebook
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	Difficultés d'orientation vers des professionnels de la psychiatrie (absence, liste d'attente longue) Pérennité des financements	Pérennité des financements	trop peu de temps dédié, aucun financement		

Mission Locale du Libournais

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	2018
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	95% de son temps
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	non
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FDAJ, CRNA
Demandes récurrentes des jeunes	Aide pour l'ouverture des droits, rencontrer un prof de santé tout secteur confondu, aide pour mutuelle ou prise en charge de frais
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale du Libournais

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Bilan de santé	Atelier Vitalité	POINT RELAIS SANTE	Actions à venir dans le cadre du Point Relais Santé	
Description rapide des objectifs visés	Accès à un parcours de soin sur un temps court et point sur le dossier couverture sociale et demande spécifique en lien avec une prise en charge	Forme, santé bien-être : des atouts pour mieux rebondir, trouver un travail et le garder	Participation forum emploi : stand sur l'arrêt du tabac et l'alimentation,	Mise en place d'atelier thématique pour traiter : l'alimentation, la sexualité au travers de l'estime de soi, les conduites addictives mais plus orientées sur l'utilisation du portable.	Participation à l'ensemble des forums sur le territoire du libournais y compris job d'été (3 à venir en dehors de celui de Libourne)
Publics visés	Toutes personnes à partir de 10 ans, connues ou pas de la CPAM	Public ML mais ouvert aussi aux jeunes orientés par des partenaires en restant sur le critère d'âge (16/25 ans non scolarisé)	Tout public	Public 12/25 ans	Toutes personnes mais job à l'attention d'un public jeune

Nom de l'action	Bilan de santé	Atelier Vitalité	POINT RELAIS SANTE	Actions à venir dans le cadre du Point Relais Santé	
Nom des structures partenaires mobilisées	CPAM et CES de Bègles	Hôpital via le CEGIDD, la CPAM, une socio-esthéticienne, un nutritionniste, CES de Bègles, ALTER EGO pour les conduites addictives, une intermittente du spectacle pour travailler autour de jeu de rôle sur la présentation et les représentations, le RSSJL	Hôpital en collaboration avec l'animatrice en santé publique et l'IREPS pour le prêt de matériel	CDC dans le cadre de l'accueil jeunes, les espaces jeunes de la CALI, l'animatrice en santé publique de l'hôpital, le PTS avec l'infirmière et l'IREPS pour le prêt de matériel.	CALI
Moyens humains affectés	1 personne en dehors du personnel de la CPAM et du CES	1 personne de la ML en dehors des autres intervenants extérieur	1 personne de la ML en dehors des autres intervenants extérieur	1 personne de la ML en dehors des autres intervenants extérieur	1 à 2 personnes de la ML en dehors
Moyens matériels affectés	1 salle pour la réunion d'information collective et un bus	1 salle, micro-onde, frigo, cafetière,	Salle du forum + outils de l'IREPS	Salle des espaces jeunes ou autres	Local et/ou stand du forum + outils de l'IREPS

Nom de l'action	Bilan de santé	Atelier Vitalité	POINT RELAIS SANTE	Actions à venir dans le cadre du Point Relais Santé	
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	Cette action se fait sur plusieurs niveaux : dans le cadre de la GJ/dans le cadre des ateliers vitalité/ouvert à l'ensemble des partenaires du territoire sur des temps dédiés	Financement par la CALI, l'ARS et le CRNA dans le cadre du Point Relais Santé	ARS et CRNA dans le cadre du PRS	ARS et CRNA dans le cadre du PRS ; mais voir participation des CDC et CALI	ARS et CRNA dans le cadre du PRS
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	Action pérenne pour la GJ (en fonction des démarrages de groupe soit 2 groupes par mois) et les ateliers vitalité (4 par an). Pour les partenaires : en cours de restructuration mais jusqu'à alors 3 par an,	Oui à raison de 4 ateliers par an sur le territoire du libournais sur 4 jours 1/2	1ière année de participation ; l'objectif est de participer sur l'ensemble des forums sur le territoire du libournais	Souhait de pérenniser ce type d'action	Souhait de pérenniser ce type d'action
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Oui, nombre d'orientation et de bilan réalisé	Evaluation à 1 mois après chaque atelier sous forme de rencontre autour d'un petit déjeuner avec les jeunes du groupe pour faire un point sur les démarches engagées et leur projet.	Nombre de personnes passées sur le stand	Nombre de participants sur les ateliers	Nombre de passage sur le stand

Nom de l'action	Bilan de santé	Atelier Vitalité	POINT RELAIS SANTE	Actions à venir dans le cadre du Point Relais Santé	
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	Information auprès des partenaires et des collègues quand il faut orienter en dehors des actions spécifiques.	Orientation par les collègues qui expriment des difficultés pour aborder le contenu de l'atelier. Manque de communication et de lisibilité pour les partenaires extérieurs.			

Mission Locale du Médoc

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	Du temps est dédié au fur et à mesure des besoins (réunions partenaires, organisation d'actions, rencontres professionnelles, échanges…) au fil de l'eau mais non comptabilisé. Une estimation de 1 jour par mois en moyenne.
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	OUI
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ urgence et classique
Demandes récurrentes des jeunes	subsistance - soins en attente de CMU - optique en attente de CMU
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale du Médoc

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Bilan de Santé	Atelier Santé / Bien Etre	Atelier Prévention	Hygiène bucco-dentaire	Atelier Prévention sécurité routière	ACV2F	Mise à disposition documentation diverse et de préservatifs
Description rapide des objectifs visés	accès aux droits + consultations médicales	temps d'expression des jeunes sur leur perceptions et leurs problématiques santé / présentation MDA	thèmes : nutrition / sexualité information - prévention	consultation + conseils prévention	sensibilisation à la mobilité responsable / consommation et comportements à risques	travail sur les représentations des rapports hommes/femmes	information santé - prévention IST
Publics visés	jeunes en GJ prioritairement	jeunes en GJ	jeunes en GJ	jeunes en GJ	jeunes en GJ	jeunes en GJ	tous jeunes
Nom des structures partenaires mobilisées	CPAM Gironde	Maison des Adolescents / MDA 33	Maison de la Prévention / Clinique Mutualiste du Médoc	Maison de la Prévention / Clinique mutualiste du Médoc	Wimoov	Association Agir Contre les Violences Faites aux Femmes en Médoc / ACV2F	

Nom de l'action	Bilan de Santé	Atelier Santé / Bien Etre	Atelier Prévention	Hygiène bucco-dentaire	Atelier Prévention sécurité routière	ACV2F	Mise à disposition documentation diverse et de préservatifs
Moyens humains affectés	1 conseillère GJ				1 conseillère GJ		
Moyens matériels affectés	bus CPAM						
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)						financement ML	INPES
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	1 fois / cohorte	1 fois / cohorte	1 fois / cohorte	1 action ponctuelle en 2018	1 fois / cohorte	1 fois / cohorte	à disposition dans le hall d'accueil

Nom de l'action	Bilan de Santé	Atelier Santé / Bien Etre	Atelier Prévention	Hygiène bucco-dentaire	Atelier Prévention sécurité routière	ACV2F	Mise à disposition documentation diverse et de préservatifs
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	questionnaire GJ	questionnaire GJ	questionnaire GJ	questionnaire GJ	questionnaire GJ	questionnaire GJ	
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	en prévision : bilan localisé sur le Médoc mais avec moins de professionnels		partenaire peu disponible		atelier repris en interne en 2019 si le partenaire n'est plus disponible		

Mission Locale Sud Gironde

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	1998
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale Sud Gironde

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	PEP 'Psy	Point Relais Santé
Description rapide des objectifs visés	Accueil et écoute des jeunes sur problématique psychologiques	Tout jeune rencontrant des difficultés de soins ou d'accès aux soins.
Publics visés	Jeunes	Idem
Nom des structures partenaires mobilisées (détailler SVP)	Centre hospitalier Cadillac	ARS Association Résaida
Moyens humains affectés	0,4 ETP	0,25 ETP
Moyens matériels affectés		
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)		
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)		
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?		
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?		

Mission Locale Technowest

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	Depuis plus de 15 ans de la documentation sur toutes nos antennes et des actions de préventions
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	1 psychologue : 0,4 ETP/ 3 binômes conseillers par antenne sur les actions collectives de prévention santé des antennes et partenariats opérationnels de proximité : 0,5 ETP; 1 coordination santé : 0,10 ETP
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	non
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	OUI
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ, kits hygiène,
Demandes récurrentes des jeunes	Info sur accès aux droits (Sécu/Mutuelle); Contraception et vie sexuelle; frais de santé ; Mal être et souffrance psychique; addictions
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	OUI
Accepteriez-vous de nous faire part des résultats de cette étude?	OUI

Mission Locale Technowest

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Ateliers Vitalité /Bien être	Ecoute Psy (Point Ecoute et Prévention Santé M.L.T.)	Ambassadeur de la Santé en service Civique	Formation des jeunes pairs et des professionnels	Animation "Mois Sans Tabac"	Services sanitaires université de Bordeaux
Description rapide des objectifs visés	Accès aux droits /bilan de santé/ prévention et accompagnement sur les addictions / bien être et sophrologie / estime de soi / Nutrition (alimentation équilibrée avec peu de revenus / activité physique pour gérer son stress dans le cadre de son parcours d'insertion / repérage des risques suicidaires/ rompre l'isolement .	Repérage précoce, évaluations des problématiques rencontrées de mal être et de souffrance psychique, éclairage des situations rencontrées auprès des accompagnants et préparation d'une réorientation éventuelle vers une prise en charge spécifique de soin. Prévention des risques suicidaires. Permanences gratuites.	Organiser des rencontres avec les jeunes accompagnés par la M.L.T afin de leur permettre de construire de nouvelles actions de prévention à partir de leur expérience, actions festives, évènementiels divers (ex : Mois sans tabac » …). Favoriser l'accès aux soins en informant sur l'accès aux droits et en accompagnant physiquement si nécessaire les personnes dans leurs démarches administratives	Jeunes : apprendre à devenir des relais santé. Les professionnels de la M.L.T.: Analyse de la pratique / Ateliers Théorico-cliniques (connaissance de l'adolescent; pathologies de l'adolescence ; le passage à l'acte ;la clinique de la précarité et de l'exclusion	sensibilisation des professionnels de la M.L.T. et des jeunes	actions de prévention santé
Publics visés	jeunes en accompagnement à la M.L.T.(jeunes repérés par les professionnels de la M.L.T., jeunes ayant un handicap; jeunes en errance ou précaires; jeunes isolés ; jeunes ayant besoin d'être soutenu dans leurs démarches et ayant besoin de retrouver une estime de soi)	jeunes en accompagnement à la M.L.T.	jeunes en service civique accompagnés ou pas par la M.L.T.	jeunes en service civique à la M.L.T./ les professionnels accompagnant de la M.L.T.	jeunes M.L.T. et professionnels M.L.T.	4 étudiants

Nom de l'action	Ateliers Vitalité /Bien être	Ecoute Psy (Point Ecoute et Prévention Santé M.L.T.)	Ambassadeur de la Santé en service Civique	Formation des jeunes pairs et des professionnels	Animation "Mois Sans Tabac"	Services sanitaires université de Bordeaux
Nom des structures partenaires mobilisées	CPAM/ANPAA/ Centre du planning33/socio esthéticienne/Cité Compagnie/Epiceries solidaires/Asso Sportive ou services des sports des communes /	CMP(s) du territoire/ CPCT/SECOP Charles Perrens/ Psychologues en Libéral.PTSM (Plan Territorial de Santé Mentale)	UNML/Agence de service civique / plateforme de service civique de la M.L.T.	Formation des pairs : Centre du planning 33/ Code Chaplin. Pour les professionnels il s'agit d'une clinicienne docteur en psychologie .	ANPAA/Web Radio de la M.L.T.	Université de Bordeaux
Moyens humains affectés	3 binômes de conseillers en référence sur la co-animation des ateliers	1 psychologue clinicienne en CDD sur 0,4ETP qui effectue des permanence sur les antennes de la M.L.T.	2 volontaires :24h hebdo pour une mission de 8 mois	Prestations	coordination santé/ jeunes volontaires et volontaires en service civique de la web radio de la M.L.T.	tutorat 1
Moyens matériels affectés	petit matériel pédagogique (protolangage/ livrets d'animation /livrets d'évaluation des participants) vidéo projecteur , salles de réunion + cuisine mises à disposition sur les communes ou centre sociaux du territoire .		ordinateur portable + site "OSS 16 25" (Objectif Santé Solidarité) co-construit avec les jeunes de la M.L.T. et les volontaires .	Salles mises à disposition par la commune de Mérignac et du Haillan	salle mise à disposition / matériel de la web radio/ support de la campagne "mois sans tabac " kits d'arrêt / communication numérique spécifique	lieu de stage et salles mises à disposition
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	ARS/Fondation Roche /Région	A.R.S./Région	Dispositif Service Civique Agrément UNML	Pour les jeunes en formation des pairs : ARS/Région Service Civique. Pour les Professionnels : Fonds généraux de fonctionnement de la M.L.T.	fonds généraux de fonctionnement de la MLT	pas de financement

Nom de l'action	Ateliers Vitalité /Bien être	Ecoute Psy (Point Ecoute et Prévention Santé M.L.T.)	Ambassadeur de la Santé en service Civique	Formation des jeunes pairs et des professionnels	Animation "Mois Sans Tabac"	Services sanitaires université de Bordeaux
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	pérenne : 1 atelier sur chacune des 3 antennes /an minimum + 1 atelier sur quartier QPV/an.	oui: 2 journées de permanences tournantes sur les antennes de la M.L.T.+ appui au prof. + réunions de coordination du service .	oui car nous proposons chaque année 2 mission de service civique " Ambassadeur de santé auprès des jeunes "	Action pérenne : programmation d'1 formation pour les jeunes pairs 1 fois par an. Pour les professionnels , 1 session de 3h 1fois par mois d'analyse de pratique/formation .	action pérenne annuelle en novembre	ponctuelle
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Livret d'évaluation individuelle des participants + bilan de l'atelier avec les intervenants et les co-animateurs.	Bilan annuel d'activité + entretien professionnel annuel avec la professionnelle	Bilan de fin de mission des volontaires + Bilan annuel des missions de service civique	Evaluation annuelle avec les prestataires	Evaluation Régionale avec l'ARS	Evaluation de stage et des interventions
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	pas de grosse difficultés mis à part la difficulté de plus en plus présente de trouver des locaux libres et adaptés gratuits !	Temps affecté (0,4ETP) insuffisant par rapport aux besoins .	De grosse difficulté de recrutement sur la thématique de santé en service civique : thématique peu attractive ?	difficulté de trouver du financement pour l'Analyse de pratique et la formation pour les professionnels car hors cadre d'intervention d'Uniformation pour le moment.	financement spécifique à cette action pour le moment .	Calage de l'emploi du temps en fonction des enseignements universitaires

7 – Landes

Mission Locale des Landes

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	
Nombre d'heures annuel dédié	
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	non
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	Ne sait pas
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	non
Nature des aides financières accordées aux jeunes	
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale des Landes

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Permanences d'écoute psychologique des jeunes	Ateliers d'analyse de situations
Description rapide des objectifs visés	Permanences à destination des jeunes suivis par la MLL en mal-être n'ayant pas conscience de leurs difficultés (ou les refusant), d'identifier puis de prendre en compte leur problématique et d'amorcer si besoin un suivi approprié par un professionnel de santé	Réunions d'analyse de situations organisées par demi-journées et par groupe (CIP et agents d'accueil). Chaque temps est animé par le psychologue et permet : - d'échanger sur des situations, - de répondre aux questionnements des professionnels de la structure, - de leur faire bénéficier d'apports théoriques.
Publics visés	Le dispositif s'adresse aux jeunes en cours d'accompagnement par la Mission Locale, à leur demande ou sur proposition de leur conseiller	Conseillers et agents d'accueil de la MLL
Nom des structures partenaires mobilisées (détailler SVP)	Cabinet EQUINOXE (prestataire)	Cabinet EQUINOXE (prestataire)
Moyens humains affectés	1 intervenante extérieur	1 intervenante extérieur
Moyens matériels affectés	Bureau équipé	Salle de réunion équipée
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	Appel à Projets ARS	Appel à Projets ARS
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	Déploiement à titre expérimental sur 6 mois (renouvelable en fonction de la reconduction des fonds ARS)	Déploiement à titre expérimental sur 6 mois (renouvelable en fonction de la reconduction des fonds ARS)
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Indicateurs de résultat : • Nombre de permanences tenues • Nombre de jeunes orientés/reçus • Nombre d'entretiens conduits	Indicateurs de résultat : • Nombre de réunions • Nombre de participants
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	La pérennité du financement non assurée (conditionnée au renouvellement de l'AAP)	La pérennité du financement non assurée (conditionnée au renouvellement de l'AAP)

Mission Locale de l'Agenais, De l'Albret et du Confluent

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	2010
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	24 heures hebdo (conseillère à temps partiel dont la totalité du temps de travail est consacré à sa référence)
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	non
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ
Demandes récurrentes des jeunes	Transport vers hôpital, complémentaire santé
Existence d'un diagnostic auprès du public	OUI

Nom de l'action	POINT RELAIS SANTÉ				
Description rapide des objectifs visés	> ECOUTE CONSEIL ORIENTATION pour l'accès aux droits et l'accès aux Soins : - Entretiens individuels : Ecoute, Conseils Santé, Orientations vers le soins, Accompagnements aux démarches d'accès aux soins, Demandes d'Aides Financières (Améli, échanges avec la CPAM, les mutuelles, les assistantes sociales, aides du FAJD…) - à raison 2 permanences de 3h30 par semaine	> ACCES AU BILAN DE SANTE : - Coordination et planification des sessions dédiées aux jeunes des ML avec le Centre d'Examen de la CPAM - Préparation et mobilisation des jeunes au Bilan de Santé (dossier administratif, sensibilisation des jeunes, prérequis pour le jours du Bilan...) - Accompagnement des jeunes au Bilan de Santé - Echanges avec le Centre d'Examen de la CPAM et accompagnement individuel pour suivi des suites à donner	> ARTICULATIONS AUX DYNAMIQUES LOCALES ET PARTENARIALES : - Réunions partenariales dans le cadre des politiques de santé locales : CLS, CLSM, Comités de Pilotage (Permanence d'Accès aux Soins de Santé, Réseau Prévention du Suicide, Maison des Adolescents, Equipe Mobile Psychiatrie Précarité...) - Rencontres des partenaires Santé du territoire afin de connaître et/ou repérer les dispositifs du territoire - Relais de Campagnes Nationales de prévention santé par des actions vers nos publics : Mois sans tabac, Semaine de la Vaccination, Semaine de la Santé Mentale... - Pilotage du PRS et inscription dans le territoire par le cadre de direction.	> APPUI TECHNIQUE SECURISATION DES PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE : - Appui technique de la Référente Santé aux Conseillers en Insertion Professionnelle de la Mission Locale comme de partenaires du social (exemple : prévention spécialisée, éducateurs de rue, formateurs, Centre Sociaux...) : aide aux accompagnements de jeunes qui auraient à connaître des problématiques de santé comme frein à leur insertion. - Rédaction de Référentiels permettant de prendre connaissance des dispositifs de santé nationaux comme locaux, mobilisables en faveur du parcours du jeune, - Communication Santé aux Conseillers de la Mission Locale (information sur	> PARCOURS SENSIBILISATION A LA SANTÉ : > Ateliers de sensibilisation et de promotion de la santé auprès des jeunes de la Garantie Jeunes (18 ateliers de 3h par an) > Informations Collectives sur l'accès aux droits et aux soins pour les jeunes de la Garantie Jeunes (12 interventions par an) > Petits Déjeuners de la Santé : interventions sous forme d'animations collectives auprès du public de la Mission Locale en co-animation avec des partenaires santé : Unité de coordination de tabacologie du CH Agen Nérac, Planning Familial, Diététicienne du CH Agen Nérac, Centre départemental de vaccination, Centre Gratuit d'Information de Dépistage, CSAPA... 4 événements minimum par an > Mobilisation des CSAPA pour intervention auprès des jeunes de la Garantie Jeunes :

Nom de l'action	POINT RELAIS SANTÉ				
				l'actualité santé, les nouveaux dispositifs, campagne de prévention, conférences...) - Animation Réseau Santé Insertion avec l'organisation d'une journée annuelle de formation autour d'une problématique de santé concernant les jeunes en insertion : publics ciblés => professionnels du sanitaire et social (Conseiller ML, Educateurs, Assistantes Sociales, animateurs sociaux, Conseillers d'Insertion et de Probation, psychologues, infirmières, médecins...) - Réunion Equipe ML hebdomadaire - Veille documentaire	12 interventions prévues et conventionnées
Publics visés	Jeunes en insertion exprimant ou présentant une problématique liée à la Santé	Jeunes en insertion et priorité aux jeunes en Garantie Jeunes	Professionnels de la Santé Jeunes en Insertion	,	> Jeunes en Garantie Jeunes > Jeunes en insertion

Nom de l'action	POINT RELAIS SANTÉ				
Nom des structures partenaires mobilisées (détailler SVP)	> CHD La Candélie (CMP, EMPP…) > CH Agen Nérac (PASS, PASS MOBILE, UCT Tabacologie, Diététicienne…) > CPAM : Convention Parcours Santé Jeunes > Planning Familial, Centre de planification et d'éducation familiale	> Centre d'Examen de Santé de la CPAM 47	> Signataires des Contrats Locaux de Santé de l'Agglo d'Agen (Co-Pilote de l'Axe Communication) et d'Albret Communauté > Participation au CLSM d'Agen et pilote de l'Axe "Promotion de la Santé Mentale > Participation au "Parcours Santé Addictions" d'Agen Nérac > Membre de divers Comité de Pilotage sur invitation de l'ARS (MDA, Prévention Suicide, CLS, PASS...)		
Moyens humains affectés	0,69 ETP de Conseillère Référente Santé 0,1 ETP de Chargé de Com / Community Manager 0,1 ETP de Cadre de Direction pour le Pilotage et les relations institutionnelles				
Moyens matériels affectés	Locaux ML	Transport des jeunes avec véhicules de la ML			Locaux ML
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	2018 : > ARS via ML Moyenne Garonne (au titre du Point Relais Santé) : 10 000 € > ARS (au titre des actions Prévention et Promotion de la Santé) : 10 000 € > MILDECA : 1 500 € > AGGLO AGEN (au titre du CLS) : 3 000 €				
action pérenne ou ponctuelle	PERENNE				

Nom de l'action	POINT RELAIS SANTÉ
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens ?	Oui et non : évaluation quantitative pour les bilans annuels, mais pas de démarche à proprement parlé qualitative, même si nous restons toujours en réflexion.
Difficultés éventuelles	

Mission Locale
De la Moyenne Garonne

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	Depuis la création de la ML (en 1991)
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	100%
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	non
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	CMU C, AAH
Demandes récurrentes des jeunes	Ecoute/information/conseils, sécurité Sociale/complémentaires santé, dossiers MDPH, orientation vers professionnels de santé, bilans de santé
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	OUI
Accepteriez-vous de nous faire part des résultats de cette étude?	OUI

Mission Locale de la Moyenne Garonne

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Ecoute	Orientation professionnels de santé	accès aux droits	bilans de santé	prévention	accompagnement lié au handicap	Ateliers santé	Réseau Santé Jeunes	Action ponctuelle théâtre
Description rapide des objectifs visés	entretiens individuels	Evaluation et propositions d'orientation	Jeunes assurés et connaissant leurs droits	prévention globale	Sensibilisation et information	Accompagnement, aide aux démarches, partenariat, information	Information accès aux droits, prévention, présentation du bilan de santé, échanges au sein du groupe	Formation et échanges entre partenaires du territoire	confiance en soi, estime de soi, prise de parole sur le thème de la prévention des addictions
Publics visés	Tous les jeunes	suivis psychologiques, addictions, sexualité, médecins et paramédicaux	tous les jeunes	tout public	tous les jeunes reçus	Jeunes dont la problématique de santé peut relever du handicap	Jeunes GJ et en organismes de formation	professionnels intervenant auprès d'un public jeune	Jeunes suivis ML
Nom des structures partenaires mobilisées	conseillers ML	CMP, Alizé, CSAPA, libéraux (orthophoniste, psychomotriciens, psychiatres, psychologues), CHIC, centre de planification, spécialistes	CPAM 47 (convention), MSA	Jeunes GJ et ML, CMS, CCAS, CHRS, EI	ARS: préservatifs, documentation Ireps	MDPH, CRFH, SAMSAH, ESAT, EA, prestataires PAS, IME/IM Pro	conseillers ML, Instep, ADES	Organisation et animation en collaboration avec le CES de la CPAM 47	CES

Nom de l'action	Ecoute	Orientation professionnels de santé	accès aux droits	bilans de santé	prévention	accompagnement lié au handicap	Ateliers santé	Réseau Santé Jeunes	Action ponctuelle théâtre
Moyens humains affectés	temps PRS	Temps d'échange avec les jeunes, travail de réseau, prise de rendez-vous	Echanges avec la CPAM	Accueil au CES	Temps d'entretien	possibilité de participations aux RPE de la MDPH	Déplacement dans les organismes de formation	Temps de préparation et d'organisation	temps d'animation auprès des jeunes
Moyens matériels affectés	Frais de fonctionnement: bureau, ordinateur, déplacements sur tout le territoire, matériel, communication, accès internet/imilo…		convention CPAM/CARSAT/ML	BUS financé par la CPAM		Rencontres et échanges avec les partenaires			
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	ARS + (sub fonct Agglo)	ARS + (sub fonct Agglo)	ARS + (sub fonct Agglo)	ARS	ARS + (sub fonct Agglo)	ARS + (sub fonct Agglo)	ARS	ARS	ARS et Mildeca
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ?	Action pérenne, 4 antennes	Action pérenne, 4 antennes		Action reconduite	Action pérenne, 4 antennes	Action pérenne, 4 antennes	Action reconduite	Action ponctuelle	Action ponctuelle
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Retour des jeunes et des conseillers	Lien avec le partenaire concerné	Nombre de situations traitées	Nombre de jeunes présents		Nombre de situations traitées	Nombre de jeunes présents	Retour Fiche évaluation des participants	Nombre de participants, leurs retours
Difficultés éventuelles rencontrée	Absences aux rendez-vous, reports	Manque de médecins généralistes sur le territoire	Délais de traitement des situations			Manque de places en ESAT			

Mission Locale
Du Pays Villeneuvois

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	2011
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	1/2 ETP
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ
Demandes récurrentes des jeunes	Factures liées à des soins car pas ouverture droits correcte
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	OUI « Pour l'Essaimage d'une culture santé chez les 16/25 ans »
Accepteriez-vous de nous faire part des résultats de cette étude?	OUI

mission locale du pays villeneuvois

Mission Locale du Pays Villeneuvois

Les actions santé au 15 janvier 2019

Association Régionale des Missions Locales NOUVELLE-AQUITAINE

Nom de l'action	Point Relais santé	Atelier protection Sociale	Atelier Hygiène corporelle	Atelier cuisine, alimentation	Atelier Pourquoi la santé en ML ,	Atelier CinéMAsanté	Secourisme	Réseau santé jeunes
Description rapide des objectifs visés	Lieu écoute, orientation, aides administrative	Infos, jeux : sécurité sociale, PUMA, CMUC, carte vitale, AMELI,…	Atelier sur histoire hygiène, connaissances du corps,…	Atelier sur bases équilibre alimentaire, hygiène et atelier cuisine (courses, repas…)	Atelier sur définition santé, déterminants de la santé , santé mentale	Film + débat	Atelier	Réseau professionnels avec rencontres pro sur thématiques et personnes ressources
Publics visés	Tous jeunes	Jeunes GJ et volontaires et OF	Jeunes GJ et volontaires et OF	Jeunes GJ et volontaires	Jeunes GJ et volontaires et OF	Jeunes GJ, Jeunes habitats Jeunes+OF	Jeunes volontaires	Professionnels social, socio-éducatifs
Nom des structures partenaires mobilisées	CMP, EMPP SCAPA…	CPAM,…PASS		Habitat Jeunes	Centre Médico-Psychologique	Habitats jeunes, CSAPA,	Sapeurs-Pompiers	Educ .de prévention, CIO, INSTEP,CMS, CES CPAM,...
Moyens humains affectés	1 conseiller référent santé	1 conseiller référent santé	1 conseiller référent santé	1 conseiller référent santé+ 1 ESF	1 conseiller référent santé	1 conseiller référent santé	1 formateur secourisme	1 conseiller référent santé

Nom de l'action	Point Relais santé	Atelier protection Sociale	Atelier Hygiène corporelle	Atelier cuisine, alimentation	Atelier Pourquoi la santé en ML ,	Atelier CinéMAsanté	Secourisme	Réseau santé jeunes
Moyens matériels affectés	1 bureau	rétro+ordi+ savoir-faire	rétro+ordi+ savoir-faire	rétro+ordi+ savoir-faire+ cuisine	rétro+ordi+ savoir-faire	rétro+ordi+ savoir-faire	rétro+ordi+	Salle municipale
Mode de financement de l'action	ARS Région	ARS DT47 dans un projet global	ARS DT47 dans un projet global	ARS DT47 dans un projet global	ARS DT47 dans un projet global	ARS DT47 dans un projet global	ARS DT47 dans un projet global	ARS DT47 dans un projet global
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ?	5 ans	1	1 an	1an	1 an	1 an	1 an	1 an
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Nombre de jeunes	Nombre de jeunes	Nombre de jeunes	Nombre jeunes	Nombre jeunes	Nombre jeunes	Nombre jeunes	oui, fiche évaluation
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	Néant	Néant	Néant	Disponibilité d'une cuisine	Néant	Disponibilité partenaires pour animation	Désistement jeunes	Réunir un maximum de professionnels aux jeunes de 16 à 25 ans

9 – Pyrénées Atlantiques

Mission Locale Béarn Adour

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	Non - Projet en cours pour 2020
Existence d'un référent santé	Oui
Temps dédié à cette mission	Oui
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI en cours
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	Oui
Participation aux formations proposées par le CLS	Oui
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	Oui
Aides financières santé accordées aux jeunes	Oui
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ
Demandes récurrentes des jeunes	Optique/dentaire
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	Non

Mission Locale Béarn Adour

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	orientation vers le bilan de santé de la CPAM
Description rapide des objectifs visés	dépistage
Publics visés	GJ uniquement
Nom des structures partenaires mobilisées	centre d'examen de santé CPAM
Moyens humains affectés	
Moyens matériels affectés	
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	

Mission Locale
De Pau Pyrénées

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	non
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale de Pau Pyrénées

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Bilan de santé CPAM	Souffle 64	Accompagnement soins psychiques
Description rapide des objectifs visés	Dépistage et prévention santé primaire	Prévention et accompagnement au sevrage tabagique	Orientation vers les services de soins
Publics visés	Garantie Jeunes	Tout public de la ML 18 => 25 ans	Tout public de la ML 18 => 25 ans
Nom des structures partenaires mobilisées	Centre d'examen bilan de santé CPAM Pau	Association Souffle 64	CHP Pau : Equipe Mobile Jeunes en Souffrance Psychique
Moyens humains affectés	Equipe Conseillers Garantie Jeunes	Pas de moyen spécifique dédié. Implication collective de tous les Conseillers	Pas de moyen spécifique dédié. Implication collective de tous les Conseillers
Moyens matériels affectés			
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)			
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	A l'accueil de chaque nouvelle cohorte GJ (en moyenne 11 cohortes par an)	Actions ponctuelles	En fonction des besoins identifiés ponctuellement ou en cas de crise
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Par le nombre de jeunes qui adhèrent	Par le nombre de jeunes qui adhèrent	Par le nombre de jeunes orientés
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?			

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	15/10/2018
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	50h pour l'atelier vitalité = 0,03 ETP
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI- Communauté d'agglomération Pays Basque _Présence d'un Conseil Local Santé Mentale Pays Basque
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	non
Participation aux formations proposées par le CLS	
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	OUI
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ
Demandes récurrentes des jeunes	consultation psy et spécialisé (détection)
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non pas récemment

Mission Locale du Pays Basque

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Atelier Vitalité	Permanences hebdomadaires	Accueil jeunes en précarité	Echanges de pratiques aide soutien	ANPAA	Accès au droit / couverture Santé
Description rapide des objectifs visés	Estime de soi/ mieux-être/ mieux appréhender les entretiens d'embauche	Ces permanences sont assurées par un professionnel psychologue, dont l'orientation est à la fois clinique et travail. Ce dernier accueille les jeunes qui sont orientés par les conseillers Missions Locale, éventuellement avec son soutien méthodologique et conceptuel. Ces permanences permettent de mettre en place des entretiens individuels, au cours desquels le diagnostic peut être approfondi avec chacun, afin de construire les solutions personnalisées adaptées. Le professionnel psychologue est donc en lien étroit avec l'équipe Mission Locale, afin de faciliter le repérage et l'orientation, la détection et l'analyse des signes, et l'élaboration des réponses en termes d'accompagnement. Il propose également des temps d'échanges organisés autour des problématiques fréquemment identifiées chez le public, en vue de construire des pistes d'actions et d'affiner des postures plus adaptées. La proximité immédiate du professionnel psychologue facilite l'accès des jeunes à sa rencontre. Un nombre plus important de jeunes peut ainsi bénéficier d'une écoute, d'une sensibilisation, d'une prise de conscience, l'amenant à concevoir son évolution et ses démarches, et/ou prendre en charge sa santé dans un cadre médical extérieur à la Mission Locale. L'objectif est de renforcer les ressources personnelles des jeunes bénéficiant de cette écoute, et de développer chez eux des comportements favorables à la santé Cette proximité garantit un travail plus coopératif dans l'optique des missions d'insertion assignées. Le projet permet d'inscrire en parallèle de cette permanence, un renforcement des compétences affectées en interne à la "référence" santé : en effet, le temps actuellement dédié à cette mission	Réalisation d'entretiens sur demande auprès de jeunes en grande précarité, nécessitant une écoute "en urgence", déplacements sur une partie du territoire	4 séances de 2 heures 30 par an	Ateliers de prévention conduites addictives	Ateliers et bilans de santé réalisés par la CPAM dans le cadre de la GJ : gestion des émotions, nutrition, sexualité, gestion du stress

Nom de l'action	Atelier Vitalité	Permanences hebdomadaires	Accueil jeunes en précarité	Echanges de pratiques aide soutien	ANPAA	Accès au droit / couverture Santé
		nécessite d'être augmenté, afin notamment de développer une culture commune en interne, d'affiner la veille et l'écoute des professionnels sur ces questions, de conforter le rôle du professionnel psychologue et les liens avec les professionnels de l'insertion. Cette référente santé au sein de la Mission Locale a en outre pour fonction d'évaluer les besoins et les actions, et d'en faire une synthèse pour poursuivre un travail cohérent et pertinent. Les entretiens se déroulant lors de ces permanences ne constituent pas une prise en charge thérapeutique, mais bien une passerelle pouvant y amener. A ce titre le professionnel psychologue veille à entretenir des liens de partenariat avec les structures partenaires de la Mission Locale en matière de santé (équipe EMOA et Adoenia du Centre Hospitalier Côte Basque, CMP, ANPAA, …) et à développer des relations avec d'autres acteurs qui pourront prolonger son intervention. Une communication structurée sur ces permanences permet aux partenaires et aux jeunes eux-mêmes de s'approprier ces permanences, dans une perspective plus réactive.				
Publics visés	jeunes accueillis à la ML	jeunes accueillis à la ML	Jeunes en précarité, jeunes sans hébergement, etc.	Salariés de la ML	Jeunes en GJ	Jeunes en GJ
Nom des structures partenaires mobilisées	Mutualité Française/CPAM/ socio-esthéticienne/ Atelier Courant d'être/ Atelier Dojo Takilia / Réseau Parrainage ML/ bilan de santé	CMP/Ch. hospitalier	Centre hospitalier EMOA Psy (équipe mobile d'accès aux soins psychologiques)	Centre hospitalier EMOA Psy (équipe mobile d'accès aux soins psychologiques)	ANPAA	CPAM
Moyens humains affectés	1 conseillère	1 psychologue	Equipe sur le centre hospitalier	Infirmier	Personnel de l'ANPAA	Infirmière

Nom de l'action	Atelier Vitalité	Permanences hebdomadaires	Accueil jeunes en précarité	Echanges de pratiques aide soutien	ANPAA	Accès au droit / couverture Santé
Moyens matériels affectés	1 rétroprojecteur/1 ordinateur	3 bureaux				
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	Budget cofinancé Mutualité Française + ML en 2016, ARS et CR NA en 2018	Dossier ARS et CR NA	ARS directement auprès du Ch. Hospitalier Bayonne	ARS directement auprès du Ch. Hospitalier Bayonne	Fonds ML (GJ) et ARS depuis 2018, + MILDECA	financement propre à la CPAM
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ?	pour le moment ponctuelle (1 atelier en 2015 + 1 atelier en 2018)	depuis fin 2018, une reconduction sera demandée en 2019	depuis plusieurs années	depuis plusieurs années	En place depuis 2 ans	depuis 2017
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Fiche d'évaluation + bilan global	bilan global avec le partenaire	bilan global avec le partenaire	bilan global avec le partenaire	bilan global avec le partenaire	bilan global avec le partenaire
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	Mobiliser des jeunes	Ingénierie de projet, dépendance aux appels à projets, durée non pérennes pour besoins permanents Effet "stop and go"		Mobilisation des salariés	renégociation annuelle du coût	

Mission Locale des territoires De Mourenx, Oloron, Orthez

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	Référence du volet social englobant logement santé mobilité citoyenneté droit loisirs culture : ne peut être chiffrée pour la santé ; 0,50 ETP pour l'ensemble
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	non
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	non
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale des territoires de Mourenx, Oloron, Orthez

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	**Accès aux droits et bilan de santé**
Description rapide des objectifs visés	Vérifier si les droits sont à jour/ apporter des actions correctives / amener les jeune vers le bilan de santé.
Publics visés	Jeunes GJ
Nom des structures partenaires mobilisées (détailler SVP)	CPAM
Moyens humains affectés	UN CONSEILLER CPAM
Moyens matériels affectés	SALLE
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	CONVENTION AVEC LA CPAM
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	Pérenne (conventionnement)
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Evaluation ORALE par l'animateur GJ.
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	Aucune

10 – Deux Sèvres

Mission Locale du Bocage Bressuirais

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	non
Temps dédié à cette mission	non
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale du Bocage Bressuirais

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Temps d'écoute psychologique
Description rapide des objectifs visés	orientation de jeunes 16-25 ans accompagnés par la ML, vers un temps d'écoute psychologique : - orientation prescription par un conseiller en insertion de la Mission Locale - Démarche volontaire du jeune - Temps d'écoute par une intervenante psychologue clinicienne - Accompagnement vers une prise en charge d'une structure de soin adaptée ...
Publics visés	Jeunes 16-25 ans suivis par la Mission Locale en démarches d'insertion sociale et professionnelle et confrontés à des freins d'ordre psychologique (mal être, …) ou santé (handicap non reconnu, …)
Nom des structures partenaires mobilisées	ARS, Agora CD79, FJT, CMP, intervenante libérale
Moyens humains affectés	1 conseiller référent de l'action
Moyens matériels affectés	Un bureau
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	ARS
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	Le service " Temps d'écoute psychologique " s'inscrit dans le cadre des AAP de l'ARS initié chaque année.

Nom de l'action	Temps d'écoute psychologique
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	La démarche d'évaluation s'effectue en interne, à travers une " auto-évaluation " à partir d'entretiens entre les conseillers prescripteurs et l'intervenante psychologue ; à travers un retour sur les parcours des jeunes après la réalisation de la prestation du temps d'écoute.(quels contacts avec un organisme soin ? quelle insertion ? ...). Au-delà de l'approche exclusivement interne réunissant les conseillers Mission Locale et l'intervenante, il est également procédé à des temps d'échanges avec les jeunes bénéficiaires de cette action, afin de recueillir leur parole et de leur avis sur ce service " temps d'écoute ". Enfin les partenaires seront également sollicités à travers un temps d'échange à l'occasion d'un comité de pilotage de l'action.
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	Le renouvellement et la pérennité du service sont réquisitionnés chaque année. Le déclenchement de l'action " temps d'écoute "est conditionné à l'accord de financement de l'ARS suite à la réponse de la Mission Locale à l'AAP initié chaque année par l'ARS. Il Ya donc un décalage au vu de la réponse au financement de l'action qui intervient courant fin du 1er semestre de l'année ; laissant que le second semestre pour concrétiser l'action.

Mission Locale du Thouarsais

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	4ème trimestre 2018
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	au moins 506h de temps de permanences sur le Point d'accès et en complément la préparation des actions partenariales et l'animation d'ateliers
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	nsp
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	Non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ
Demandes récurrentes des jeunes	Demande alimentaire
Existence d'un diagnostic auprès du public	OUI

Mission Locale du Thouarsais

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	"Le jeune acteur de sa santé" action menée en 2016/2017	"Parcours santé jeune" depuis sept 2015 dans le cadre de la GJ	"Moi(s) sans tabac" en 2018	Concertations et partenariat Centre Médico-Psychologique	Concertations Protection Maternelle Infantile	Equipe technique de reclassement professionnel (MDPH)	Ateliers sports	Intervention du CSAPA	Ateliers SST
Description rapide des objectifs visés	Sensibiliser et mobiliser les jeunes pour une meilleure connaissance des systèmes de soins et de l'offre de services des structures du territoire ; créer des contacts pour ceux ayant un projet professionnel dans la santé	Animer des ateliers d'information en matière de droits et devoirs à la couverture sociale/l'accès aux droits ; faire bénéficier les jeunes du bilan de santé au Centre d'examen de santé	Accompagner à l'arrêt du tabac ; mobiliser les jeunes pour promouvoir la campagne d'information auprès de tout public	Apporter une analyse et une expertise sur la situation des jeunes en souffrance psychique ; orienter les jeunes vers le CMP, adapter l'accompagnement proposé par la ML	Apporter une analyse et une expertise sur la situation de jeunes futurs parents	Etudier les dossiers de demande de RQTH, d'orientation et d' allocations, apporter notre expertise en matière d'accompagnement des jeunes	Permettre aux jeunes de pratiquer une activité sportive	Sensibiliser les jeunes aux différentes addictions ; faire connaitre le service	Obtention du SST

Nom de l'action	"Le jeune acteur de sa santé" action menée en 2016/2017	"Parcours santé jeune" depuis sept 2015 dans le cadre de la GJ	"Moi(s) sans tabac" en 2018	Concertations et partenariat Centre Médico-Psychologique	Concertations Protection Maternelle Infantile	Equipe technique de reclassement professionnel (MDPH)	Ateliers sports	Intervention du CSAPA	Ateliers SST
Publics visés	30 jeunes de 16 à 25 ans, ayant un projet professionnel dans les métiers du sanitaire et social et/ou rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle	Jeunes de la Garantie jeunes	Tout public	Jeunes accompagnés par la ML , connus ou pas par le CMP	Jeunes suivis par la ML	Jeunes suivis par les ML du département	Jeunes de la Garantie jeunes	Jeunes de la Garantie jeunes	Jeunes de la Garantie jeunes
Nom des structures partenaires mobilisées	MSA, CPAM, CSC de Thouars, PMI, AGORA-MDA, CMP, CSAPA, cuisinier collège Jean Rostand (Thouars), Protection civile de Thouars, l'AMS, Centre d'examen de santé, sophrologue	CPAM, Centre d'examen de santé	Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres service tabacologie, CPAM	CMP (CHNDS)	PMI (Conseil Départemental des Deux Sèvres)	MDPH	Communauté de Commune du Thouarsais service sport	CSAPA	SDIS79
Moyens humains affectés	1 chargé de projets ; 1 chargé de communication ; 1 conseiller	2 conseillers	1 conseiller	1 conseiller	1 conseiller	1 conseiller	1 conseiller	1 conseiller	1 conseiller

Nom de l'action	"Le jeune acteur de sa santé" action menée en 2016/2017	"Parcours santé jeune" depuis sept 2015 dans le cadre de la GJ	"Moi(s) sans tabac" en 2018	Concertations et partenariat Centre Médico-Psychologique	Concertations Protection Maternelle Infantile	Equipe technique de reclassement professionnel (MDPH)	Ateliers sports	Intervention du CSAPA	Ateliers SST
Moyens matériels affectés	pour chacun des ateliers à la MEF ou chez nos partenaires santé du territoire, logiciels spécifiques pour la construction des outils de communication	2 minibus ; 1 salle	1 salle ; 1 minibus ; fournitures pour création d'affiches	1 bureau	1 bureau	1 voiture	1 minibus	1 salle	
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	L'ARS, le Département des Deux-Sèvres, Mutualia, CGET, la mairie de Thouars	Financement Garantie Jeunes	Mission Locale (pas de financement spécifique)	pas de financement spécifique, cœur de métier ML	pas de financement spécifique, cœur de métier ML	pas de financement spécifique, cœur de métier ML	Financement Garantie Jeunes	Pas de financement	Financement Garantie Jeunes
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	Début : 01/01/2017 ; Fin : 31/12/2017	Toute l'année, en fonction du nombre de groupe GJ	Début : 01/09/2018 ; Fin : 30/11/2018	Toute l'année, 1 fois par mois	Toute l'année,1 tous les 2 mois environ	Toute l'année, 1 fois tous les 2 mois	Toute l'année depuis 2015, 1 mercredi/mois	Toute l'année, en fonction du nombre de groupe GJ	Toute l'année, 10 groupes/an

Nom de l'action	"Le jeune acteur de sa santé" action menée en 2016/2017	"Parcours santé jeune" depuis sept 2015 dans le cadre de la GJ	"Moi(s) sans tabac" en 2018	Concertations et partenariat Centre Médico-Psychologique	Concertations Protection Maternelle Infantile	Equipe technique de reclassement professionnel (MDPH)	Ateliers sports	Intervention du CSAPA	Ateliers SST
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	Un contrat d'engagement était signé à l'entrée sur l'action Oui, fiche d'évaluation complétée par les jeunes sur chacun des ateliers auxquels ils ont participé. Bilan collectif réalisé en fin d'action		Oui, présence des jeunes sur l'action participation aux évènements programmés	oui nombre de jeunes concernés et bilan qualitatif réalisé en concertation avec le CMP	Oui, nombre de jeunes concernés et bilan qualitatif réalisé avec la PMI		Oui, nombre de jeunes participants	Oui, nombre de jeunes participants	Oui, obtention du SST
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	Mobilisation des jeunes sur les questions de santé	Eloignement du Centre d'examen de santé	Mobilisation des jeunes sur les questions de santé					Difficulté à accrocher les jeunes sur la thématique	Obtention du SST pour les jeunes de bas niveau

Mission Locale Parthenay et Gâtine

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	non
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	non
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	oui
Accepteriez-vous de nous faire part des résultats de cette étude?	oui

Mission Locale de Parthenay et Gâtine

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Temps d'écoute psychologique
Description rapide des objectifs visés	Comment accompagner le jeune public vers une insertion sociale et professionnelle réussie en dépit des obstacles qu'il rencontre ?
Publics visés	Jeunes 16-25 ans
Nom des structures partenaires mobilisées (détailler SVP)	
Moyens humains affectés	1 psychologue (prestataire)
Moyens matériels affectés	
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	ARS
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	Pérenne : nous déposons une demande de financement tous les ans à l'ARS
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	bilan qualitatif 2018
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	Question du financement ARS tous les ans

Mission Locale rurale
Sud Deux Sèvres

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	Novembre 2018
Existence d'un référent santé	OUI Voire 2 (accueil général et Garantie Jeunes)
Temps dédié à cette mission	non
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	Oui depuis le 05/12/2018
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	Ne sait pas
Participation aux formations proposées par le CLS	
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	Non très rarement
Nature des aides financières accordées aux jeunes	
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	Non mais des études ont été faites par d'autres partenaires pour l'ARS sur notre territoire

Nom de l'action	2016 expositions et ateliers avec des professionnels de la santé	2016 journée de sensibilisation par des professionnels de santé	2017 Forum santé	2018/2019 santé bien être « mieux bouger, mieux manger » à travers une activité sportive associée à des thématiques de santé		2019 renforcer les partenariats de proximité autour de 2 thématiques : les addictions et les rapports de genre dans la vie affective et sociale : éducation sexuelle, relation de couple et vie de famille, violence, que dit la loi (rapport à la loi et aux droits)				service documentaire
Description rapide des objectifs visés	l'accès aux droits, la vie affective, les addictions, l'estime de soi			§ alimentation (atelier cuisine, gérer mes restes, mes courses ..) ,	§ alimentation durable (visite jardin et épicerie solidaire, les circuits courts,..),	§ le sommeil, prévention des addictions,	§ engagement citoyen (Etablissement Français du Sang, protection civile,..),	§ accès aux droits (CPAM, CARSAT,..)	mieux connaitre les champs d'intervention de chacun pour favoriser un accompagnement et des mises en relations toujours plus efficace avec les bons interlocuteurs	information et prévention
Publics visés	jeunes		jeunes	jeunes		salariés ML et partenaires du territoire				jeunes

Mission Locale Sud Deux-Sèvres

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	2016 expositions et ateliers avec des professionnels de la santé	2016 journée de sensibilisation par des professionnels de santé	2017 Forum santé	2018/2019 santé bien être « mieux bouger, mieux manger » à travers une activité sportive associée à des thématiques de santé		2019 renforcer les partenariats de proximité autour de 2 thématiques : les addictions et les rapports de genre dans la vie affective et sociale : éducation sexuelle, relation de couple et vie de famille, violence, que dit la loi (rapport à la loi et aux droits)				service documentaire
Nom des structures partenaires mobilisées	CPAM, socio esthéticienne, CARSAT, La PASS, La MDA, l'IREPS, le planning familial				jardin et épicerie solidaire,		Etablissement Français du Sang, protection civile,	CPAM, CARSAT	ANPPA, planning familial et l'IDEFF	CIDJ /IREPS
Moyens humains affectés										
Moyens matériels affectés										
Mode de financement de l'action	ARS et contrat de ville		ARS et contrat de ville							

Mission Locale Sud Deux-Sèvres

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	2016 expositions et ateliers avec des professionnels de la santé	2016 journée de sensibilisation par des professionnels de santé	2017 Forum santé	2018/2019 santé bien être « mieux bouger, mieux manger » à travers une activité sportive associée à des thématiques de santé		2019 renforcer les partenariats de proximité autour de 2 thématiques : les addictions et les rapports de genre dans la vie affective et sociale : éducation sexuelle, relation de couple et vie de famille, violence, que dit la loi (rapport à la loi et aux droits)				service documentaire
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	ponctuelle		ponctuelle							
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?			200 jeunes participants							

11 - Vienne

Mission Locale Nord Vienne

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	Novembre 2018
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI mais pas formalisé
Nombre d'heures annuel dédié	2 référentes santé pour la mise en place : une permanence pour l'accès aux soins / des actions collectives
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	non
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	OUI
Aides financières santé accordées aux jeunes	
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ et fonds généraux de fonctionnement de la ML
Demandes récurrentes des jeunes	kit hygiène/ prise en charge médicaments
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	OUI
Accepteriez-vous de nous faire part des résultats de cette étude?	OUI

Mission Locale Nord Vienne

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	permanence santé	p'tit dej santé	DINER QUIZZ SANTE jeux au cours duquel des équipes s'affrontent autour d'une thématique santé et rencontre avec les partenaires dans un autre cadre	Forum santé et sécurité au travail commun aux 3 ML du département
Description rapide des objectifs visés	accès aux soins : dossiers cmuc,puma, ame….	prévention et sensibilisation sur une thématique santé selon les jours	prévention et sensibilisation sur une thématique santé	prévention et sensibilisation sur une thématique santé au travail
Publics visés	jeunes suivis ML	GJ +jeunes suivis ML	jeunes suivis ML/ équipe de prévention, foyers d'hébergement,	tous publics
Nom des structures partenaires mobilisées	CPAM / MSA / PASS /	CSAPA / CPAM / PASS / ANPAA / PLANNING FAMILIAL / CDIG / PMI….	CSAPA / CPAM / PASS / ANPAA / PLANNING FAMILIAL / CDIG / PMI….	cpam/MDPH/MSA/Sécurité routière / CARSAT / Protection civile / mutuelle / ARACT / entreprises…. OF école 2ème chance groupes scolaires filières professionnelles , CFA, chantiers insertion Plus de 300 participants
Moyens humains affectés	2 Référentes santé	2 Référentes santé + PARTENAIRES	2 Référentes santé + PARTENAIRES	référentes santé des ML + partenaires
Moyens matériels affectés	ordi / bureau	SALLE	RESTAURANT	forum départementale arrivé avec la EA

Nom de l'action	permanence santé	p'tit dej santé	DINER QUIZZ SANTE jeux au cours duquel des équipes s'affrontent autour d'une thématique santé et rencontre avec les partenaires dans un autre cadre	Forum santé et sécurité au travail commun aux 3 ML du département
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	ARS appel à projet	ARS + fondation Auchan	Politique la ville et ARS, appel à projet région selon les années et les thématique	CARSAT et mutuelles après 1ère édition FIPJ
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	pérenne si possible	depuis 4 ans 6 par an environ	depuis 5 ans 1 par an minimum	annuel
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	un peu tôt			
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?	souhaite développer permanence mobile car pour le moment sur le siège	souhait de développement sur les point d'accueil ruraux	mauvaise valorisation sur i-milo	

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	OUI
Depuis	Janvier 2009 chargée de projet santé Depuis 1990 médecin généraliste + prévention
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	Depuis janvier 2019 : 0,80 (CdP) + 0,10 conseillère sur la santé + 0,20 médecin
Avez-vous créé des programmes locaux dans i-milo pour saisir vos actions santé?	OUI
Si oui, quels sont leurs intitulés ?	Programme : Accompagnement PRS et propositions : Atelier Bilan de santé + IC PRS + MER PRS + Semaine Vitalité + Atelier CARSAT + Remise Kit Hygiène
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ
Demandes récurrentes des jeunes	FAJ : paiement d'une complémentaire, RAC santé… Généralement, les demandes sont d'ordre médical et accès aux droits et aux soins
Existence d'un diagnostic auprès du public	OUI

Mission Locale d'insertion du Poitou

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Consultations individuelles d'évaluation des besoins de santé	Permanences accès aux droits et au bilan de santé	Interventions santé auprès de jeunes en « Garantie Jeunes »	Atelier « Look »	Action « Prendre soin de nos dents »	Petit déjeuner « santé » auprès des mineurs Isolés Etrangers	Action « café capote » partenariale Forum santé vous bien Forum Santé et sécurité au travail	Kit «Prévention »
Description rapide des objectifs visés	Evaluer les besoins individuels de soins (physiques, psychiques) des personnes fragilisées puis faciliter la prise en charge par le système de santé de droit commun.	Faciliter l'accès aux droits en informant directement les jeunes pour leur permettre d'exercer leur droit de santé. Ces temps ont également la finalité d'amener les jeunes à accéder au bilan de santé gratuit de la CPAM. Une convention a été signée entre la CPAM et la MLI afin de faciliter un accès aux droits rapide par un rendez-vous personnalisé et « systématiser » l'accès au bilan de santé	Interventions du pôle santé de la MLIP à destination de jeunes bénéficiaires de la « Garantie Jeunes » Répondre aux besoins d'information et de prévention des jeunes stagiaires sur les différentes thématiques de la santé et de bien-être (addictions, alimentation, sexualité, sommeil et rythmes de vie,…). Module en deux temps : - information et prévention sur la santé en général -information et sensibilisation sur le bilan de santé	Faciliter l'insertion sociale et professionnelle par l'acquisition d'une hygiène de vie adaptée en sensibilisant les personnes sur le lien entre l'être et le paraître dans leur démarche d'insertion professionnelle. Quelques sujets abordés : Prendre soin de soi pour se sentir mieux ! Eviter les détails qui altèrent l'image de soi ! gestuelle, tenue, postures Développer des attitudes positives : confiance en soi, maintien, sourire	informer, sensibiliser les personnes sur l'hygiène bucco-dentaire. Ces temps sont assurés par des dentistes à la MLI pour informer et sensibiliser sur l'hygiène bucco-dentaire et permettent d'effectuer un dépistage.	L'utilisation d'un petit déjeuner équilibré convivial permet de discuter avec les jeunes sur un sujet donné. L'objectif étant d'informer et de sensibiliser les personnes sur les aspects de santé, de bien-être et de citoyenneté. Les thématiques qui peuvent être abordées : - l'accès aux droits de santé - les addictions - le bilan de santé - sexualité, vie amoureuse, relation fille garçon,…	Informer et sensibiliser sur les infections sexuellement transmissibles en général et sur le VIH/SIDA en particulier. Rendre accessible l'information de prévention. **Santé Vous Bien :** un temps fort pour : - informer et sensibiliser les personnes sur les différents thèmes de la santé et de la citoyenneté - créer un espace de travail en commun et de dialogue rassemblant les acteurs de la prévention et du médico-social. Méthodologie : - un lieu unique avec des espaces de dialogue - une diversité de supports adaptés selon les attentes et les sensibilités de chacun - présence toute la journée afin de développer une communication formelle et informelle.	Un outil au service de la prévention Ces kits ont été distribués lors des ateliers ou petit déjeuner santé sur les différentes périodes de l'année avec comme slogan : « Oui pour s'amuser mais en toute sécurité ». Cet outil ludique a eu pour effet de désamorcer les tensions et d'engager la discussion, notamment sur des sujets souvent tabous. En effet, durant certaines périodes (avant les vacances), les

							Forum santé et sécurité au travail Action départementale qui a pour objectif de « promouvoir la prévention des risques professionnels, la santé et la sécurité au travail auprès des jeunes et futurs salariés ». Cet objectif s'est décliné en objectifs opérationnels : - Informer et faciliter l'intégration du jeune dans son milieu professionnel - Informer sur l'accès aux droits et aux soins dans le cadre professionnel, la sécurité, les gestes et postures, la santé et le bien-être au travail - Apporter un regard professionnel et pratique sur le lien santé-travail	jeunes peuvent être confrontés à des risques de santé particuliers. Composition du Kit : préservatifs, brosses à dents, dentifrice, protections intimes, rasoirs, shampoing, savon, des informations sur la contraception, sur le VHI/SIDA…
Publics visés	Tous les jeunes	Tous les jeunes 128 jeunes	GJ 138 jeunes	GJ	Tous les jeunes	MNA	Tous les jeunes	Tous les jeunes dont les scolaires
Nom des structures partenaires mobilisées			CARSAT Bilan de santé CSAPA Sécurité routière	Socio esthéticienne			Réseau de différents partenaires	
Moyens humains affectés	Médecin : 1 jour / semaine Psychologue : 1 jour / semaine							
Moyens matériels affectés								

Nom de l'action	Consultations individuelles d'évaluation des besoins de santé	Permanences accès aux droits et au bilan de santé	Interventions santé auprès de jeunes en « Garantie Jeunes »	Atelier « Look »	Action « Prendre soin de nos dents »	Petit déjeuner « santé » auprès des mineurs Isolés Etrangers	Action « café capote » partenariale Forum santé vous bien Forum Santé et sécurité au travail	Kit «Prévention »
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	Financement ARS, Région NA et Ville de Poitiers							
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	Médecin : 1 jour / semaine Psychologue : 1 jour / semaine			1 atelier / groupe de la GJ	2 sessions par an (mars, juin)	5 ateliers pour l'année 2017	2 journées (spéciales « journée mondiale de lutte contre le SIDA ») 1 journée/ an de Santé vous bien 1 journée / an du Forum	30 kit distribués au long de l'année pendant les actions de prévention
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	246 consultations réalisées Pour l'année 2017 : 154 consultations médicales, concernant 94 jeunes 92 consultations psychologiques à Poitiers et 34 consultations en rural			125 jeunes en GJ	76 jeunes	100 jeunes	190 jeunes 170 personnes (Journées lutte contre le SIDA) (Santé Vous Bien) 292 personnes (Forum santé et sécurité au travail)	

Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non Il n'y a pas de point d'accès à la santé à proprement parler au sein de la MLR. Par contre, nous avons reçu une subvention de l'ARS et de la région pour développer en 2019 des points santé jeunes sur notre territoire d'intervention.
Existence d'un référent santé	OUI
Temps dédié à cette mission	OUI
Nombre d'heures annuel dédié	En théorie, il s'agit d'un mi-temps qui peut varier en plus ou en moins en fonction des besoins, des actions…
Avez-vous créé des programmes locaux dans i-milo pour saisir vos actions santé ?	non
Si oui, quels sont leurs intitulés?	OUI
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	Principalement, le FAJ
Demandes récurrentes des jeunes	Rattachées à la santé, les demandes d'aide alimentaire sont nombreuses ; sinon, des demandes liées au coût des médicaments, lunettes…
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	OUI
Accepteriez-vous de nous faire part des résultats de cette étude?	non Car trop ancienne ; par contre, nous allons en relancer une en 2019.

Mission Locale rurale Centre et Sud Vienne

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Action Nutrition	Action Addictions	Améliorer la santé des jeunes ruraux et favoriser l'accès à la prévention et aux soins par la mise en place de Points Relais et Santé Jeunes
Description rapide des objectifs visés	1- Objectifs généraux : * Promouvoir un comportement alimentaire équilibré et une alimentation durable - Sensibiliser, former et informer sur la lutte contre le gaspillage alimentaire - Faire connaître les produits et catégories d'aliments, les structures du territoire du sud vienne, les métiers agricoles et agroalimentaires 2- Objectifs opérationnels : * Découvrir le territoire sur le plan alimentaire : visites d'entreprises agroalimentaires, des vergers, des marchés locaux et développer des échanges avec des professionnels du territoire afin de promouvoir les bonnes pratiques en matière de consommation alimentaire, * Approfondir la connaissance alimentaire : faire connaître des produits ou catégories d'aliments en s'appuyant notamment sur la pyramide alimentaire * Lutter contre le gaspillage alimentaire : sensibiliser, former et informer sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, définir une alimentation durable et son fonctionnement par la promotion d'une alimentation équilibrée * Accompagner les jeunes dans leurs choix alimentaires : mise en place d'ateliers sur l'économie, accompagner les jeunes (courses), les observer, analyser et restituer leurs comportements en terme de choix alimentaires et combattre les pratiques faisant l'objet d'influences publicitaires. Les accompagner dans la gestion budgétaire alimentaire quotidienne.	Objectifs généraux : Prévenir , sensibiliser, accompagner les jeunes ruraux face aux dangers liés à la consommation de produits illicites Objectifs opérationnels : * Informer, sensibiliser, prévenir et responsabiliser le public accueilli par la MLRCSV et ses partenaires sur les drogues et les conduites addictives * Faire réfléchir le public sur l'intérêt de prendre en compte sa santé et s'occuper de sa santé au global * Les aider à opérer des choix et adopter un comportement responsable	1- Objectifs généraux : * Favoriser l'accès à la santé des jeunes par l'éducation, la promotion et la prévention * Etre un lieu d'écoute et leur permettre de faire le point sur leur état de santé * Lever les freins pour faciliter leur entrée sur le marché du travail 2- Objectifs opérationnels * Améliorer l'accès aux droits, à la prévention, au dépistage, à la prise en charge médicale en renforçant l'éducation à la santé et favoriser les rencontres avec des professionnels * Prendre en compte la capacité individuelle et collective à agir sur leurs conditions de vie et leur insertion socioprofessionnelle * Renforcer le partenariat actuel afin de créer des passerelles, des liens et des repères dans les parcours de soins à mettre en place

Nom de l'action	Action Nutrition	Action Addictions	Améliorer la santé des jeunes ruraux et favoriser l'accès à la prévention et aux soins par la mise en place de Points Relais et Santé Jeunes
Publics visés	Publics Mission Locale et SIAE	Publics Mission Locale et SIAE	Public Mission Locale
Nom des structures partenaires mobilisées	CPAM, ADECL	CPAM, CARSAT, CSAPA, CEGGID, PASS...	CPAM, CARSAT, CSAPA, CEGGID, PASS...
Moyens humains affectés	Animatrice santé	Animateur GJ et partenaires	Conseillers et Partenaires
Moyens matériels affectés	Locaux des partenaires	Salles de réunion, ateliers de la MLR	Salles de réunion, ateliers de la MLR
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)	ARS MLR	ARS MILDECA MLR	ARS Conseil Régional MLR
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ?	Pérenne un atelier informel tous les mois un atelier pratique tous les 2-3 mois	Ateliers mensuels	En cours de construction
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?	oui avec des indicateurs	oui avec des indicateurs	
Quelles sont les difficultés éventuelles ?	La mobilisation des jeunes	La mobilisation des jeunes	

12 – Haute Vienne

Mission Locale rurale de la Haute Vienne

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	OUI
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	OUI
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	OUI : santé mentale
Accepteriez-vous de nous faire part des résultats de cette étude?	OUI

Mission Locale rurale de la Haute Vienne

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Bilan de santé	Estime de soi	sensibilisation arrêt du tabac	La Sécu c'est quoi?	Sophrologie	Atelier représentation bien être/mal être	MOOV DATING
Description rapide des objectifs visés		Estime de soi et gestion du stress			Initiation	Protolangage	Accès au sport et loisirs
Publics visés	GJ	GJ	GJ	GJ	GJ	GJ	GJ
Nom des structures partenaires mobilisées	CRESLI	ANPAA	BOBILLOT	CARSAT	Centre d'animation et sophrologue	Centre d'animation et sophrologue	IREPS
Moyens humains affectés	1	1	1	1	1	1	3
Moyens matériels affectés							
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)							
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)	PERENNE 14/an	PERENNE 14/an	PONCTUELLE 1	PERENNE 14/an	PONCTUELLE 1	PONCTUELLE 1	PONCTUELLE 1
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?							
Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans la mise en œuvre de cette action ?							

Mission Locale
De l'Agglomération de Limoges

Existence d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS	non
Existence d'un référent santé	non
Temps dédié à cette mission	non
Connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur le territoire	OUI
Connaissance d'actions de formations à destination des professionnels proposées par le CLS	OUI
Participation aux formations proposées par le CLS	non pas de places disponibles
Actions spécifiques en direction des jeunes travailleurs handicapés	non
Aides financières santé accordées aux jeunes	OUI
Nature des aides financières accordées aux jeunes	FAJ mais exceptionnellement
Demandes récurrentes des jeunes	
Avez-vous déjà effectué une étude sur les jeunes et la santé au sein de votre ML ?	non

Mission Locale de l'Agglomération de Limoges

Les actions santé au 15 janvier 2019

Nom de l'action	Permanence aide administrative santé tous les 15 jours	Séquences d'appui technique	Campagne vaccination	Permanence écoute et soutien	Gestion du stress et des émotions	C'ma santé
Description rapide des objectifs visés	Aide à la complétude CMU, CMUC…	dédiées aux conseillers, conseillères de la Mission Locale, ces séances permettent d'évoquer des situations qui leur semblent relever de soins psychologiques voire psychiatriques. Ces interventions permettront une analyse approfondie des situations vécues : Expression de leurs résonances émotionnelles pour les différents acteurs, mise en conscience des obstacles et des freins Mobilisation des ressources individuelles, collectives, institutionnelles…	½ journée) destinée à l'information mais aussi la vaccination des jeunes dans les locaux de la Mission Locale de l'Agglomération de Limoges par an	Rendez-vous individuel écoute et soutien psychologique dans les locaux de la ML.		Forum santé organisé avec les jeunes en garantie jeunes. Parcours à la rencontre des professionnels de santé avec restitution par équipe en fi de journée
Publics visés		Jeunes en accompagnement	Publics jeunes	Publics jeunes	Jeunes en accompagnement	
Nom des structures partenaires mobilisées	CCAS Ville de Limoges dans le cadre du contrat local de santé	Centre de Proximité en Santé Mentale Van Gogh (Le Centre Hospitalier Esquirol)	Centre de vaccination - Ville de Limoges	Association Ecoute et soutien	Brain up association	Ensemble des associations et organismes concernés (planning familial, Bobillot, ireps)

Nom de l'action	Permanence aide administrative santé tous les 15 jours	Séquences d'appui technique	Campagne vaccination	Permanence écoute et soutien	Gestion du stress et des émotions	C'ma santé
Moyens humains affectés	personnel du CCAS ville de Limoges					
Moyens matériels affectés				Mise à disposition à titre gracieux d'un bureau à la Mission Locale de l'Agglomération de Limoges - convention		
Mode de financement de l'action (détailler si co-financement)						
S'agit-il d'une action pérenne ou ponctuelle ? (merci de préciser la fréquence ou la périodicité)		2 h tous les 2 mois				
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?						
Difficultés éventuelles						

Nom de l'action	Parcours Santé Jeunes	Centre référent de réhabilitation psycho-sociale	accompagnent des jeunes sans médecin traitant et couverture complémentaire	Formation geste et posture	Partenariat avec France Victimes
Description rapide des objectifs visés	Accompagnement individuel et collectif des jeunes présentant des difficultés d'accès à la santé et aux soins, accompagnement collectif	sensibilisation des conseillers/ères à l'approche	Projet en cours	Acquérir les principes de base de sécurité et d'économie d'effort pour la manipulation de charges / manutention et de gestes et postures au travail. Diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés aux activités physiques et maîtriser les techniques de manutention.	Soutien psychologique pour les jeunes victimes et intervention gestion de conflit au sein de groupe de jeunes de type "justice restaurative"
Publics visés	Jeunes en accompagnement	conseillers/ères et jeunes en accompagnent		Jeunes en Garantie jeune et autres jeunes en accompagnement collective	
Nom des structures partenaires mobilisées (détailler SVP)	CPAM , CARSAT				France victimes 87
Moyens humains affectés				0,25 et de formateur salarié de la Mission Locale de l'Agglomération de Limoges	
Moyens matériels affectés					
Mode de financement de l'action					
action pérenne ou ponctuelle					
Evaluez-vous cette action ? Si oui, par quels moyens?					
Difficultés éventuelles					

III – Eléments d'analyse des actions santé des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine

222 actions santé ont été recensées sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

A – Les données générales

1– Des « Points d'accès à la santé » déjà existants

A la question : « Disposez-vous d'un point d'accès à la santé financé par l'ARS ? », 25 Missions Locales sur 43 déclarent déjà disposer d'un « Point d'accès à la santé » dans leurs structures.

Volontairement, aucune définition des « Points d'accès à la santé » n'avait été préalablement donnée, afin de recueillir le sentiment des Missions Locales sur leur structuration en matière d'offre de service santé.

Majoritairement répartis sur le périmètre de l'ex-Aquitaine (16 sur 24), pour des raisons historiques, ils sont pour la plupart issus des « Points relais santé », dont l'ARS et l'ARML avaient impulsé la mise en œuvre dès 2012, à la suite des expérimentations concluantes du FEJ en Lot et Garonne et Sud Gironde.

On observe ainsi que toutes les Missions Locales de Dordogne et du Lot et Garonne déclarent disposer d'un « Point relais santé ».

Seules 3 Missions Locales de Gironde n'en ont pas, comme dans les Landes, bien qu'elles disposent presque toutes d'un référent santé et mènent des actions dans ce domaine.

Enfin en Pyrénées Atlantiques, seule la Mission Locale du Pays Basque a un Point relais santé depuis 2018.

Pour la plupart, ces « Points relais santé » historiques sont très proches de la définition proposée par l'ARS dans le cadre du PRAPS 2018-2021 des « Points d'accès à la santé ». Ils existent depuis 8/10 ans pour les plus anciens et sont connus des jeunes et des partenaires sous l'appellation « Points relais santé », qu'ils souhaiteraient pouvoir conserver.

Sur les autres territoires de la région, les « Points d'accès à la santé » sont peu répandus ou relèvent d'initiatives récentes, à l'exception de la Mission Locale du Poitou.

Historiquement, avec un ancien président médecin, la Mission Locale du Poitou est impliquée dans les questions de santé depuis de nombreuse années et déclare l'existence d'un « Point d'accès à la santé » depuis 2009. Très active dans ce champ, elle dispose d'une offre de service complète et originale puisqu'elle propose des consultations médicales et psychologiques au sein même de sa structure, une journée par semaine. En 2017, 126 consultations psychologiques et 154 consultations médicales ont ainsi été réalisées. Une action de prévention buccodentaire permet également aux jeunes de rencontrer des dentistes.

L'intégration des professionnels de santé au sein-même de la Mission Locale offre aux jeunes des réponses rapides, efficaces et précises. Elle permet aux équipes de lever les freins à la prise en charge de leur santé par les jeunes et permet des accompagnements communs constructifs, avec beaucoup moins de déperdition de public et d'information.

D'autres initiatives de création de Point Relais santé se sont développées en 2017/2018/début 2019, notamment dans les Missions Locales de La Rochelle, du Pays Thouarsais, du Sud Deux-Sèvres, de Haute Saintonge, de Nord Vienne ou de l'Arrondissement de Brive la Gaillarde.

Mais, comme les Landes, la Charente et la Creuse restent des départements sans « Point d'accès à la santé » officiellement structurés. Ce qui ne présume pas de la qualité des actions santé que les Missions Locales y mènent.

2 - Une référence santé à géométrie variable

A la question : « Disposez-vous d'un référent santé au sein de votre Mission Locale ? », 34 Missions Locales sur 43 déclarent disposer d'un référent santé. Mais là encore, cela peut recouvrir des réalités bien différentes.

Leurs rôles peuvent différer, mais aussi les moyens qui leurs sont alloués.

a - Le rôle des référents santé

Certaines structures disposent d'un ou plusieurs référents santé et d'autres n'en ont pas. Lorsqu'il existe, ce référent est un conseiller, un chargé de projet, un cadre de direction ou un directeur lui-même.

Au sein de sa structure, il peut travailler seul ou en équipe. Ces équipes peuvent être constituées, de façon agile, le temps d'un projet ou de façon plus pérenne au sein d'un pôle vie sociale par exemple. Il peut parfois être soutenu dans ses actions par des jeunes en service civique ou recevoir un renfort ponctuel de l'équipe.

Selon le temps et les moyens qui lui sont impartis, son rôle peut être en tout ou partie :

- de recueillir les demandes en matière de santé qui émanent des jeunes et des équipes,
- de concevoir, proposer, animer et évaluer des actions et projets santé au sein de la structure,
- de rechercher, développer et fédérer les partenariats,
- de rechercher les moyens de financer les actions et projets en répondant à des appels à projet divers (ARS, collectivités, fondations etc.)
- de gérer une documentation santé à destination des jeunes
- d'être une ressource en matière de santé pour ses collègues (centralisation de l'information, appui aux conseillers sur des questions spécifiques santé) dans une organisation privilégiant l'accompagnement global par un seul conseiller
- et/ou d'être la personne vers qui l'on oriente tout jeune ayant une question concernant la santé (information générale, accès aux droits, accès au soin etc.), dans une organisation où le jeune rencontrera divers conseillers en fonction des problématiques qui émergent au cours de son accompagnement

Il est cependant à noter que la majorité des Missions Locales disposant d'un référent santé ont fait le choix d'un « référent pour l'équipe », plutôt que d'un « référent pour les jeunes ». Cette seconde organisation existe notamment dans les Missions Locales de Bergerac, Poitiers et Villeneuve sur Lot, où les référents santé cumulent les deux fonctions et disposent d'un temps plein de travail dédié à la santé.

b – Les moyens alloués aux référents santé

Seulement 23 Missions Locales ont un référent santé disposant de temps dédié à ses missions.

20 Missions Locales nous ont communiqué le temps dédié à la référence santé dans leur structure et l'on constate que :

- Ce temps varie d'une amplitude de 48h/an à 1751h/an réparties sur plusieurs référents
- Le temps moyen est de 0,54 ETP
- Le temps médian est de 0,5 ETP
- Aucune structure ne finance intégralement ce temps de travail avec les seuls fonds liés à la santé qu'elle perçoit

La situation financière des Missions Locales influe donc beaucoup sur le travail que peut réaliser un référent santé au sein de sa structure.

De plus la thématique santé n'a pas toujours eu une importance constante dans les priorités des financeurs des Missions Locales. Ainsi, nous a-t-on expliqué qu'en Charente, il y a 15 ans, la CPAM finançait un poste d'animateur santé, travaillant au sein de la Mission Locale d'Angoulême et chargé de mener des actions sur l'ensemble du département. Ce poste n'existe plus. Depuis 10 ans, la santé serait devenue le « parent pauvre » en Mission Locale dans ce département, car les financeurs auraient demandé aux structures de se recentrer sur l'emploi, la formation et la relation avec les entreprises.

De tels revirements peuvent expliquer la frilosité des Missions Locales de ce département à se lancer dans la mise en œuvre d'un « Point relais santé ». Ce n'est pas qu'elles n'y voient pas d'intérêt (c'est même plutôt le contraire), mais elles redoutent l'absence de constance des politiques publiques.

3 – Une faible intégration aux Contrats locaux de santé

A la question : « Savez-vous s'il existe un Contrat local de santé ou de santé mentale sur votre territoire ? », 37 Missions Locales sur 43 déclarent être informées de l'existence d'un ou plusieurs CLS ou CLSM sur leur territoire.

Cependant peu de structure ont été associées à son élaboration et le constat est majoritairement partagé que la plupart des CLS n'ont pas ou peu d'axes de travail liés à la jeunesse.

Les difficultés rencontrées sont :

- La mauvaise identification des Missions Locales comme acteur de la santé des jeunes par les animateurs des CLS
- Le périmètre des CLS fort peu étendu, qui induit souvent que les Missions Locales (en particulier rurales) en aient plusieurs sur leurs territoires
- L'absence de couverture de certains territoires par des CLS
- La multiplication des réunions induite par la multiplication des CLS et CLSM (« On ne peut pas être partout dans le temps qui nous est imparti. »)
- La méconnaissance par certaines Missions Locales des rôles des CLS et CLSM

Cependant, lorsque les Missions Locales siègent dans les commissions, qui intéressent leur public, les résultats sont souvent fructueux :

- Représentation par les structures du public jeunes en insertion et explicitation des problématiques qu'il rencontre
- Identification des Missions Locales par les acteurs de santé
- Connaissance pour les Missions Locales des acteurs locaux de la santé, du rôle de chacun, des ressources du territoire (qui est financé par qui et pour quoi faire ?)
- Mise en œuvre de partenariats efficaces (permanences de structures de santé au sein des Missions Locales comme les Permanences d'accès aux soins par exemple)
- Montage de projets communs

- Participation à des formations à destination des professionnels financées par l'ARS lorsqu'elles sont mises en œuvre

Sur ce dernier point, 16 Missions Locales déclarent avoir des salariés qui ont déjà participé à des formations organisées dans le cadre de leurs CLS ou CLSM.

Les Missions Locales expriment, dans leur majorité, le souhait que les animateurs de prévention, promotion de la santé de l'ARS puissent les guider pour mieux être informées des actions des CLS et CLSM et les aider à s'y intégrer, lorsque ce n'est pas déjà fait.

4 – Peu d'actions santé spécifiques en direction des jeunes bénéficiaires d'une RQTH, mais un long travail d'accompagnement à cette reconnaissance

Seulement 7 Missions Locales déclarent mener des actions spécifiques en matière de santé en direction des jeunes bénéficiaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Ces déclarations sont corroborées par l'étude précédente « L'offre de service santé des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine », ARML 2019. Réalisée à partir du système d'information i-milo, elle montrait que les jeunes bénéficiaires d'une RQTH n'étaient pas significativement plus ciblés par les actions santé des Missions Locales.

Trois principaux éléments d'explication peuvent être avancés :

- Les Missions Locales accueillent des jeunes bénéficiaires d'une RQTH comme elles accueillent les autres jeunes. C'est-à-dire en tenant compte de cette spécificité parmi les autres spécificités que ces jeunes peuvent avoir (niveau d'étude, mobilité géographique, situation familiale etc…). C'est donc un traitement égalitaire, qui est proposé à tous.

- Il existe des structures d'insertion professionnelle et sociales spécifiques au handicap comme le réseau CAP EMPLOI, par exemple. Il est financé pour intervenir auprès des seuls bénéficiaires d'une RQTH sur une orientation réalisée par Pôle emploi. Il dispose de conseillers, de moyens et d'une connaissance des dispositifs et aides spécifiques au handicap, qui le destine à être l'interlocuteur principal de ce public. Pour les Missions Locales, c'est un partenaire essentiel. Sur de nombreux territoires, il accueille spécifiquement les publics handicapés quel que soit leur âge. Sur d'autres territoires, les accompagnements se font en binôme avec la Mission Locale. Il est à noter que certains jeunes ne sont pas inscrits à pôle emploi et ne peuvent pas bénéficier de cet accompagnement, mais c'est un obstacle généralement facile à lever. Sur certains territoires, c'est la disponibilité des conseillers CAP EMPLOI dont les portefeuilles sont surchargés qui posent problème. Enfin, les jeunes bénéficiaires d'une RQTH peuvent aussi choisir l'accompagnement dont ils souhaitent bénéficier et opter pour la Mission Locale.

- L'étude précitée, nous indique que ce public représente 3.88% des 91378 jeunes accueillis par le réseau entre le 31/10/2017 et le 01/11/2018. Ils sont répartis sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. C'est une proportion assez faible de la population totale accueilli, ce qui peut expliquer la difficulté de mettre en place des actions spécifiques dans leur direction. Les 7 Missions Locales, qui ont déclaré mettre en œuvre ce type d'action sont : Bordeaux Avenir Jeunes, Béarn-Adour, Médoc, Haute Saintonge, Saintonge, Pays Basque et Technowest.

Cependant les rencontres avec les Missions Locales et les témoignages de conseillers recueillis permettent d'affirmer que la plus grande part du travail en direction des jeunes handicapés s'effectue en amont de la RQTH : c'est l'accompagnement à l'obtention de celle-ci.

En effet, l'obtention d'une RQTH s'apparente à un parcours d'obstacle pour de nombreux jeunes et leurs familles. Entre les phases d'acceptation du handicap, de compréhension du sens d'une RQTH, de mise en action pour la demander et de constitution du dossier administratif, c'est le conseiller Mission Locale qui est bien souvent présent à chaque étape.

De plus un jeune recevant une demande d'information complémentaire va souvent abandonner la démarche et souhaiter la reprendre plus tard, nécessitant le montage d'un nouveau dossier.

Et comme les conseillers Missions Locales ne font pas à la place des jeunes mais avec eux, ce sont des démarches qui sont longues et chronophages pour les conseillers.

Elles peuvent également s'avérer frustrantes pour les jeunes lorsqu'il n'y a pas de structure susceptible de les accueillir dans les orientations qui sont proposées par les MDPH, une fois la reconnaissance obtenue.

5 – Des aides financières en matière de santé différemment mobilisées

Les Missions Locales ne disposent pas de budgets particuliers ou de dispositifs ad hoc leur permettant de soutenir financièrement les jeunes concernant leurs frais de santé. Elles doivent mobiliser les ressources d'autres dispositifs jeunesse ou liés à l'insertion.

Les jeunes accueillis font parfois état de frais de santé qu'ils ne peuvent pas assumer.

Il s'agit majoritairement de frais liés au paiement d'une assurance complémentaire santé, de reste à charge sur des médicaments (contraception féminine notamment), des analyses médicales et parfois des dettes hospitalières, dont le montant peut-être très élevé.

En effet, **certains jeunes n'ont pas effectué les démarches d'accès aux droits. Nombre de jeunes n'ont pas encore d'assurance complémentaire santé et méconnaissent l'aide à la complémentaire santé**, lorsqu'ils sont accueillis par les structures.

La part de renoncement aux soins, même si elle est difficile à évaluer, demeure importante selon les conseillers, en particulier en optique et dentaire, en raison des faibles taux de remboursement de la sécurité sociale. **Les aides des CPAM, mobilisables par les CARSAT-S, sont quant à elles très peu connues du grand public et a fortiori des jeunes**.

C'est pourquoi une grande part des actions santé des Missions Locales portent sur la délivrance de ces informations et l'accompagnement à la régularisation des situations des jeunes vis-à-vis de l'assurance maladie.

Les Missions Locales doivent parfois gérer des situations d'urgence lorsqu'un jeune a besoin de soins ou de médicaments alors que ses droits sont en cours d'ouverture. **Elles sont parfois amenées à payer des consultations médicales (généralistes ou spécialistes), des mensualités de mutuelle, des médicaments, des analyses médicales…** il est à noter que certaines Missions Locales ne disposant pas d'une offre de psychologue, sont sollicitées pour financer le coût de consultations psychologiques dont l'urgence ne cadre pas avec les délais proposés par les CMP. L'exemple d'une jeune femme de 18 ans - venant de perdre son père dans un accident, ayant la responsabilité d'une sœur mineure et devant faire face seule à ce drame - à qui un rendez-vous au CMP a été proposé à 6 mois malgré l'intervention du conseiller Mission Locale, illustre bien la réalité de certains territoires.

Toutes les Missions Locales ne disposent pas de permanences d'accès aux soins ou de services de santé mentale sur leurs territoires, ou lorsqu'ils existent, ils ne sont pas toujours mobiles en particulier sur les territoires ruraux éloignés des centres urbains. Certaines structures doivent ainsi prendre en charge des déplacements pour se rendre sur les lieux de soin.

Dans d'autres situations, « le coup est déjà parti ». **Les jeunes s'adressent à la Mission Locales parce qu'ils ont reçu des factures d'hôpital qu'ils ne peuvent pas honorer**. C'est le cas lorsqu'ils ont été hospitalisés en urgence alors qu'ils ne s'étaient pas préoccupé de l'ouverture de leurs droits, ou qu'ils se croyaient assurés. La situation d'un jeune homme, qui pensait être ayant droits de sa mère et qui a contracté plus de dix mille euros de dette hospitalière suite à une embolie pulmonaire nous a été relatée. Le partenariat avec les techniciens CPAM, CARSAT et les assistants sociaux est alors primordial.

Cependant ces situations restent marginales puisqu'elles n'ont donné lieu à la mise en œuvre d'aides financières que pour une centaine de jeunes différents en Nouvelle-Aquitaine entre octobre 2017 et octobre 2018 (parfois plusieurs fois pour le même jeune), or allocation PACEA.

28 Missions Locales sur 43 accordent cependant des aides financières en matière de santé aux jeunes.

A cette fin, elles mobilisent dans une grande majorité (21/28), **les Fonds d'aide aux jeunes départementaux.** Mais les conditions d'accès à ces aides varient d'un département à l'autre en fonction des revenus du foyer du jeune. Ces aides sont en outre limitées dans leur montant, parfois dans leur destination et nécessitent un dossier de demande lourd pour un montant final toujours limité (100, 200, 300€ maximum dans la plupart des cas).

Les conseillers mobilisent également **l'allocation PACEA**, qui est une aide financière ponctuelle associée au Parcours d'accès à l'emploi et à l'autonomie. Celui-ci est la modalité d'accompagnement contractualisée entre les jeunes et la Mission Locale, que l'Etat demande aux structures de mettre en œuvre.

Elle permet aux conseillers d'accompagner les jeunes dans leurs démarches d'accès à l'emploi et à l'autonomie et de les aider financièrement s'ils n'ont pas d'autre sources de revenus. La somme de 1454€ /an au maximum peut être allouée à un jeune pour remplir ces objectifs. Mais il est à noter que si l'accès aux soins est un élément favorisant l'atteinte de ces objectifs, il n'est pas le seul. Ces jeunes doivent souvent financer leur permis, l'achat d'un véhicule, un logement autonome…les arbitrages peuvent être difficiles.

Enfin, il faut constater que ce sont **majoritairement les aides alimentaires qui sont demandées par les jeunes** et dispensées par les Missions Locales. Elles le sont sous différentes formes : bons alimentaires, sommes d'argent demandées au FAJ, orientation vers les épiceries sociales et solidaires, inscription aux Resto du Cœur…

Ces aides alimentaires ont concerné presque 5000 jeunes entre octobre 2017 et octobre 2018, ce qui représente environ 12% des propositions faites aux jeunes matière de santé sur i-milo.

Certaines Missions Locales considèrent que ces aides ne devraient pas être comptabilisées dans le domaine de la santé. **Nous avons fait le choix de les faire apparaitre car d'une part, notre système d'information rattache ces aides au domaine de la santé. D'autre part, il nous semble que la capacité à satisfaire ses besoins alimentaires est un déterminant essentiel de la santé.**

6 – Une fonction d'observatoire santé assumée par 40% des structures

17 Missions Locales nous ont signalé avoir déjà mené une étude sur la santé des jeunes qu'elles accompagnent.

Ces études sont plus ou moins anciennes et portent sur des thématiques variées : les conditions de vie, la souffrance psychique, le tabagisme, les habitudes alimentaires, la perception des IST, les pratiques sportives, un diagnostic santé général…

Elles ont souvent pris la forme d'une consultation des jeunes sur ces thématiques par le biais de questionnaires. Ceux-ci permettent d'obtenir une photographie à un instant T de l'état ou des pratiques de la population enquêtée.

Ces consultations ont majoritairement été menées dans le cadre de préparation de projets à titre de diagnostics territoriaux à l'échelle d'une Mission Locale. Ils ont servi à déterminer les actions à mener et à définir leurs objectifs.

Les résultats de ces travaux sont rarement partagés entre les structures qui s'estiment praticiennes plus que théoriciennes.

Une compilation de ces études par l'ARML pourrait être envisagée pour les Missions Locales qui souhaitent partager leurs résultats.

Notons cependant deux initiatives qui se démarquent.

➔ En 2010/2011, dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, la Mission Locale de Marmande a pu porter un projet d'expérimentation de « Points relais santé en Mission Locale », qui associait la Mission Locale des Deux Rives, la Mission Locale Sud Gironde, la Mission Locale de l'Agenais et de l'Albret et la Mission Locale du Pays Villeneuvois sur deux départements (Lot et Garonne et Gironde) et qui a démontré l'utilité de cette structuration en matière de santé ***(cf. rapport d'évaluation ATECLERFAS « Pour l'essaimage d'une culture santé chez les 16/25 ans » ; Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse)***.

➔ En 2018 la Mission Locale du Bergeracois a conduit un projet sur la santé mentale des jeunes qu'elle accompagne. Celui-ci avait pour objectifs :

- De repérer la souffrance psychique chez les jeunes
- De proposer une offre de services expérimentale
- De soutenir l'équipe grâce à une analyse de pratiques

Ce projet mené sur 3 ans grâce aux cofinancements de la Fondation de France, de l'ARS et de la Région Nouvelle-Aquitaine a permis de dédier 68% du temps d'un conseiller aux tâches d'enquête auprès des jeunes et de construction d'une offre de service adaptée. Les jeunes ont volontiers accepté de répondre à ce questionnaire, qui abordait pourtant des sujets délicats et les résultats obtenus sont assez édifiants. Notons notamment que :

- 74% des jeunes déclarent avoir déjà subi des violences
- 22% déclarent avoir subi des violences sexuelles
- 25% des jeunes déclarent avoir déjà effectué une ou plusieurs tentatives de suicide
- 64% des jeunes sont « en zone rouge » concernant la régulation de leurs émotions

La Mission Locale a ainsi pu mettre en place une offre de service expérimentale constituée entre autres d'entretiens individuels et d'ateliers de gestion du stress basés sur la méthode RESPIRE.

Elle aimerait aujourd'hui sensibiliser les financeurs à la nécessité de généraliser le repérage de ces problématiques auprès des jeunes, ainsi qu'à l'utilité des échanges de pratiques, qui ont beaucoup apporté à l'équipe.

7- Des financeurs variés

37 Missions Locales sur 43 ont précisé les modes de financement de leurs actions santé.

Parmi elles, 9 Missions Locales déclarent avoir perçu un financement ou un cofinancement de la Région Nouvelle-Aquitaine pour leurs actions santé. Cela concerne 20 actions sur les 222 ayant eu lieu dans la Région sur la période étudiée.

27 structures déclarent avoir perçu un financement ou un co-financement de la part de l'ARS, pour 82 actions.

Concernant les autres actions, les financeurs et co-financeurs sont donc diversifiés.

On retrouve :

- Les appels à projets de la MILDECA, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, mais en 2019 ces appels à projets s'adressent plus aux collectivités territoriales qu'aux Missions Locales.
- Les appels à projets des fondations : Fondation de France, Fondation Caisse d'Epargne (31.3 milliards d'euros consacré au mécénat en 2018), Fondation Auchan pour la jeunesse (qui finance des projets associatifs de soutien à la jeunesse notamment sur un volet prévention santé), Fondation Roche pour l'accès à la santé. Là encore, il faut que les projets développés par les Missions Locales entre dans les cadres de ces appels à projets et ils ne sont financés que pour un temps donné, ne permettant pas d'inscrire les actions dans la durée.
- La convention cadre de l'Etat sur la Garantie Jeunes, mais elle permet seulement de financer des actions à destination de ce public spécifique. C'est une des raisons pour lesquelles il est surreprésenté dans le public bénéficiaire des actions santé des Missions Locales. Rappelons que sur la période étudiée, les jeunes en Garantie Jeunes représentaient seulement 15.4% des jeunes accompagnés en Missions Locales.
- La Politique de la ville à travers les Ateliers santé ville et le Commissariat à l'égalité des territoires. Mais cela ne concerne qu'une part du territoire Néo-Aquitain : 30.6% des jeunes résident en QPV sur la période étudiée.
- L'IEJ, Initiative pour l'Emploi des Jeunes, est un programme national, qui finance les actions en faveur des jeunes de moins de 26 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formations (NEET) résidant dans les 13 régions et les 3 départements français éligibles. Il contribue à la mise en œuvre de la Garantie européenne pour la jeunesse, conformément à la recommandation du Conseil de l'Union européenne du 22 avril 2013. Mais une fois encore, il ne concerne pas tous les territoires et tous les jeunes car toutes les Missions Locales ne le mettent pas en œuvre.
- Les villes, agglomérations et communautés de communes, qui soutiennent certaines actions mais dans une proportion assez faible.
- Les départements, qui font de même dans une proportion encore plus faible, soit par l'attribution de subventions directes, soit par le biais de demandes aux Fonds d'aides aux jeunes (FAJ collectifs).
- Les mutuelles, qui nouent des partenariats sur certains territoires.
- Les fonds généraux de fonctionnement des Missions Locales, qui permettent de financer, de façon exclusive, les actions santé de seulement 3 structures. Mais qui sont régulièrement mobilisés par

de nombreuses autres sous la forme de financement de temps de travail des salariés et de co-financement des actions.

Notons enfin que des actions sont menées sans financements spécifiques de la part des Missions Locales grâce à la mise en œuvre de partenariats. C'est le plus souvent le cas, lorsque les partenaires sont eux-mêmes financés pour mener des actions en direction du public accompagné en Missions Locales (CPAM, CARSAT-S, CSAPA, PASS etc.).

8 – Des difficultés communes

a – quant à la stabilité, la lisibilité et la répartition territoriale des financements

Cette diversité de financeurs produits plusieurs conséquences pour les Missions Locales, qui sont de nature en mettre en péril la pérennité de certaines actions :

- Elles consacrent beaucoup de temps à la recherche des appels à projets et à y répondre, ce qui a un coût
- Elles sont poussées par ces logiques à innover perpétuellement sans pouvoir reproduire ou pérenniser des actions qui fonctionnent, ce qui occasionne un certain découragement et un manque de lisibilité de leur offre de service pour les jeunes
- Elles consacrent beaucoup de temps à déployer des partenariats dans un environnement mouvant où les acteurs (ou leurs priorités) changent souvent
- Elles manquent de lisibilité quant aux actions qui sont déjà financées auprès d'autres intervenants, en direction de leur public, sur leurs territoires et d'une instabilité des partenariats au grés de ces financements
- Elles ne peuvent pas offrir la même offre de services en matière de santé sur l'ensemble du territoire qu'elles couvrent (territoires bénéficiaires de la Politique de la ville ou non)
- Elles ne peuvent pas offrir la même offre de services à l'ensemble du public qu'elles accueillent (éligible à la Garantie Jeunes, à l'IEJ ou non)

Ces derniers points accroissent la difficulté que les Missions Locales rencontrent pour mobiliser leur public sur des actions santé.

b – quant à la mobilisation des jeunes

Les Missions Locales font le constat que le sujet de la santé n'attire pas d'emblée les jeunes.

Cette tranche d'âge n'est pas naturellement sensibilisée à la prise en charge de sa santé et la situation d'insertion professionnelle dans laquelle elle se trouve, lui procure d'autres sujets de préoccupations, souvent jugés prioritaires.

Les structures doivent donc aborder ces questions sous des angles indirects. Il peut s'agir d'aborder la santé au travail comme le font les Missions Locales de la Vienne au cours de leur forum départemental annuel.

Le choix peut être d'utiliser des thématiques qui « accrochent » plus les jeunes comme la préoccupation qu'ils ont de leur image. C'est le choix de plusieurs structures comme la Mission Locale du Périgord Noir, qui a mené une action sur cette thématique au cours de laquelle ont été abordés les questions d'hygiène, de sexualité, de compétences psychosociales…

De nombreuses structures proposent des ateliers autour de la confiance en soi, la gestion du stress ou des émotions, qui ne rentrent pas directement dans les objectifs de nombreux appels à projets, mais qui sont la porte d'entrée sur des thématiques que ces appels à projets souhaitent traiter.

L'exercice est parfois difficile de rentrer dans des commandes prédéfinies et non concertées. Les injonctions des financeurs sont parfois paradoxales et inadaptées au public ou aux principes d'accueil en Missions Locales (libre adhésion, confidentialité, individualisation des solutions…).

La Garantie Jeunes a permis aux Missions Locales de développer les actions collectives en matière de santé par son organisation :

- Jeunes rassemblés en cohortes constituées
- Programmation semestrielle ou annuelle des cohortes
- Obligation de présence contractualisée et absences potentiellement sanctionnables
- Conseillers-animateurs dédiés
- Ateliers collectifs sur d'autres thèmes (emploi, mobilité, logement…) procurant une habitude de ce type d'interventions
- Fonds spécifiques

Cependant les jeunes inscrits dans cette modalité d'accompagnement renforcée ne représentent que 15% environ des jeunes accompagnés. C'est parce que tous ne répondent pas aux critères permettant d'intégrer cette forme d'accompagnement et que tous n'y adhèrent pas.

Toutes les structures ayant développé leurs actions en matière de santé, s'accordent à constater que **si ce sujet n'attire pas, les jeunes sont cependant très réceptifs aux informations et conseils, qui leurs sont dispensés. Ils apprécient de pouvoir aborder les questions de santé avec un interlocuteur qu'ils considèrent comme neutre et non jugeant.** Ils se posent des questions à titre personnel et lorsque la relation de confiance est installée, ils les posent à leur conseiller.

Ils apprécient particulièrement d'aborder ces questions en entretiens individuels, mais plébiscitent, dans leur majorité le bilan de santé et les interventions de partenaires en collectif, dès lors qu'elles sont participatives et pourvue d'une animation capable de s'adapter à leurs préoccupations.

Cependant, beaucoup d'entre eux expriment à leurs conseillers qu'ils sont lassés des interventions collectives sur les drogues et l'addictologie. Ils en ont souvent eu pendant leur scolarité et se sentent parfois stigmatisés : *« Ce n'est pas parce qu'on est jeune, qu'il faut toujours nous parler des drogues ! On a l'impression que parce qu'on est jeune et qu'on n'a pas de travail, on nous prend pour des défoncés. »* (Propos tenus par un jeune en Garantie Jeunes et rapportés par un conseiller).

Certaines thématiques sont donc plus difficiles à aborder que d'autres et les Missions Locales expriment majoritairement le souhait de développer leurs compétences dans ce domaine par la formation. Elles recherchent aussi des intervenants ayant une bonne connaissance des jeunes adultes et ne calquant pas les interventions prévues pour le milieu scolaire sur leur public.

B – les données relatives aux actions

1 – La diversité des types d'action

Un constat s'impose, les types d'actions santé menées au sein des Missions Locales sont très variés, puisqu'on en dénombre une vingtaine. Les voici classées par fréquence de citation dans le recensement des actions santé :

Type d'action	Fréquence	Illustrations
Ateliers thématiques	50	Addictions, alimentation, hygiène, sommeil, confiance en soi…
Accès aux droits	29	Interventions CARSAT-S/CPAM, conseils individualisés, montage de dossiers, ouverture comptes AMELI…
Bilan de santé	21	Bilan de santé CPAM avec transport à la charge ou non de la Mission Locale
Parcours prévention promotion de la santé	15	1 mois pour moi, semaine Vitalité, parcours santé ville…
Ecoute psychologique en interne	15	Financement de temps d'écoute psychologique gratuits pour les jeunes en l'absence de réponses locales suffisantes
Animation partenariale	11	Valorisation du temps passé à l'animation partenariale en matière de santé
SST/PSC1	7	Formations de 1er secours dispensées gratuitement aux jeunes
Relais des campagnes nationales de prévention	6	Information aux jeunes par divers média sur les campagnes de prévention de l'ARS (vaccination, mois sans tabac…)
Analyses de pratiques	6	Interventions d'un professionnel extérieur pour permettre à l'équipe de prendre du recul sur ses pratiques
Participation/organisation de forum	5	Forum santé au travail, villages santé…
Actions spécifiques sur la pratique sportive	4	Financement d'inscriptions à des clubs de sport ou de séances d'activités sportives gratuites pour les jeunes
Formation gestes et postures	3	Majoritairement à destination des jeunes en Garantie Jeunes
Consultations médicales en interne	3	Consultations médicales et dentaires réalisées au sein de la Mission Locale
Accueil de permanences d'une PAS	3	Accueil hors les murs des Permanences d'accès aux soins au sein de la Mission Locale
Espace documentaire dédié à la santé	3	Présence d'une documentation spécifique santé identifiée au sein de la Mission Locale régulièrement mise à jour
Ambassadeurs de prévention	2	Formations de jeunes à l'intervention en prévention santé entre pairs (services civiques…)
Théâtre forum	2	Intervention de comédiens pour aborder différemment des sujets sensibles
Expositions	2	Affichage d'expositions santé dans les locaux de la Mission Locale (CIDJ…)
Outil spécifique de détection de la souffrance psychique	1	Questionnaire ad hoc et ateliers mis en place à Bergerac
Don du sang	1	Sensibilisation et accompagnement physique des jeunes

La variété des actions santé mises en œuvre confirme la créativité des Missions Locales. Leurs publics sont divers, leurs financements le sont aussi et leurs approches s'adaptent à ces environnements mouvants.

On note que plusieurs actions visent à offrir gratuitement aux jeunes des prestations qui ne leurs sont pas accessibles en raison de leurs faibles (ou de leur absence de) moyens financiers : consultations psychologiques, attestations de premiers secours, adhésion à des clubs de sport…

D'autres sont des actions d'information et de conseil : ateliers thématiques, accès aux droits, relais des campagnes de prévention, exposition …

D'autres ont pour objectif l'accès aux soins : consultations psychologiques, médicales dentaires hors ou dans la Mission Locale, bilan de santé ...

Enfin, certaines tentent de les mettre en action : ambassadeurs de prévention, théâtre forum…

Ce recensement fait apparaitre la nécessité d'une animation territoriale qui pourrait consacrer du temps à l'échange de pratiques entre les Missions Locales et contribuer à diffuser les actions qui fonctionnent le mieux, au-delà de la seule lettre d'information du réseau, qui remplit, en partie, cette fonction.

2 – Du temps nécessaire pour les équipes

a - l'animation des partenariats

Nous avons vu la nécessité de disposer d'un temps de travail dédié suffisant pour monter des actions santé, les animer, les évaluer. Il est également nécessaire de disposer de temps pour développer et faire vivre les partenariats, qui peuvent être nombreux en matière de santé.

Voici un aperçu non exhaustif de la variété des partenariats entre acteurs locaux de santé et Missions Locales *(le classement tient compte de la fréquence des partenariats cités par les Missions Locales dans les fiches de recensement de leurs actions santé)* :

- Les Caisses primaires d'assurance maladie (pour des interventions des techniciens sur des groupes, des visites de locaux, la désignation d'un correspondant jeune, interlocuteur privilégié des Missions Locales, des bilans de santé, des ouvertures de droits…)
- Les CARSAT-S (pour des interventions des assistants sociaux sur les groupes, des accueils individuels pour les dossiers de demande de prise en charge de soins peu ou mal remboursés, des ouvertures de droits …)
- Les MSA
- Les PASS des hôpitaux de secteur (accès aux droits, accès aux soins, permanences infirmières ou médecins au sein des Missions Locales…)
- Les Maisons des adolescents (visites de locaux, sensibilisation à la santé mentale…)
- Les CMP
- L'ANPAA (ateliers de sensibilisation aux conduites addictives…)
- Les CSAPA
- Les CDAG
- Les CEGIDD
- Les contrats locaux de santé
- Les antennes locales du planning familial
- Les associations sportives
- Les CIDFF
- Les MDPH
- Les équipes mobiles psychiatrie

- Les centres sociaux
- Les associations d'accompagnement des personnes handicapées
- L'IREPS
- Les écoles d'infirmiers et d'aides-soignants
- Les associations de promotion de la santé locales
- Les résidences habitat jeunes (ateliers alimentation…)
- Les épiceries sociales et solidaires (ateliers alimentation…)
- Les communes et intercommunalités (accès à la pratique sportive, coordination avec les CIAS et CCAS…)
- Les médecins généralistes et psychologues et psychiatres libéraux
- Les CIDJ (prêt d'expositions de prévention)
- Les centres de vaccination
- L'établissement français du sang
- Les associations caritatives
- Les ESAT
- Les maisons des réseaux ou réseaux VIH et maladies chroniques
- L'agence du service civique (jeunes ambassadeurs de prévention)
- Les GEM
- Les PMI
- Les PAEJ
- Les mutuelles
- Les université (service sanitaire des étudiants en santé)

Malgré la richesse et la variété de ces partenariats, qui démontre comment les Missions Locales s'inscrivent sur leurs territoires comme de vrais acteurs de prévention santé, il est à noter que **relativement peu sont l'objet d'une convention écrite** et que les acteurs mobilisés sont parfois très différents d'un territoire à l'autre. Les Missions Locales ne prennent souvent pas le temps de conventionner avec leurs partenaires.

Ces différences tiennent aux **ressources diverses des territoires**, à **l'existence de partenariats historiques** pour certaines structures (avant 2008), mais aussi à **l'accueil différencié que les Missions Locales reçoivent, selon les territoires,** lorsqu'elles tentent d'impulser ces partenariats. A titre d'exemple, certaines Maisons des adolescents se concentrent sur des publics plus jeunes ou scolarisés, certains GEM sont spécialisés vis-à-vis de certaines pathologies ou types de publics, certaines PASS ne se déplacent pas sur une partie du territoire de l'Hôpital, certaines CPAM ne répondent pas aux sollicitations de conventionnement.

De plus, certains **partenaires en difficultés financières ou d'effectifs** n'ont pas les moyens de maintenir ces partenariats dans la durée. D'autres fois, ce sont **les publics bénéficiaires prioritairement des actions, qui évoluent** stoppant net des partenariats pourtant évalués positivement.

Les Missions Locales sont en demande d'outils pour identifier les partenaires potentiels sur leurs territoires qui perçoivent des financements de l'ARS pour intervenir auprès des publics jeunes. En effet, la lisibilité de ces actions déjà financées existe peu. De plus elles ne sont presque jamais sollicitées pour faire état des besoins de leur public ou suggérer des modalités d'intervention.

Certains animateurs prévention promotion de la santé de l'ARS ont endossé ce rôle de coordinateur sur des territoires comme la Haute Vienne par exemple. Ils permettent aux acteurs de se rencontrer, de croiser leurs regards, de définir des priorités d'action. Des partenariats s'instaurent et un pilotage territorial est à l'œuvre.

b- l'analyse de pratiques et de situations

Souvent exclue des appels à projets santé, l'analyse de pratiques et de situations en Missions Locales est pourtant nécessaire à la professionnalisation des équipes.

Elle permet notamment à chacun d'exprimer ses difficultés à aborder des sujets délicats en entretiens avec les jeunes comme par exemple, l'hygiène et les addictions, qui semblent poser problème à certains conseillers. Ces derniers s'interrogent sur leur légitimité à aborder ces questions avec des jeunes venus les consulter pour une recherche d'emploi. Pratiquer l'accompagnement global s'apprend et échanger avec son équipe permet de trouver son style**. Les conseillers missions locale sont des conseillers généralistes capables d'aborder de nombreuses thématiques mais ne sont pas des professionnels de santé et n'ont pas vocation à le devenir.**

Elle permet aussi de renforcer la posture professionnelle des équipes vis-à-vis des jeunes souffrants de maladies psychiques, physiques ou de certains handicaps. Ils sont ainsi mieux accueillis et leurs spécificités mieux prises en compte.

Elle permet, de plus, de favoriser le travail partenarial en positionnant le conseiller sur son rôle et en définissant celui de chaque intervenant auprès du jeune, faisant émerger de nouvelles solutions.

Elle permet enfin aux conseillers de mieux gérer leurs émotions face à des situations de détresse profonde que rencontrent certains jeunes.

A titre d'exemple, la Mission Locale de Bergerac, qui a travaillé notamment sur la détection de la souffrance psychique des jeunes a pu adapter la passation de son questionnaire initialement prévue pour être réalisée par tous les conseillers. Finalement, ce ne sont que ceux qui se sentaient à l'aise pour le faire qui l'on réalisé, les autres ont orienté les jeunes vers la référente santé. Ainsi **tous les jeunes ont pu bénéficier de cette offre de services santé dans les meilleures conditions**. L'équipe a beaucoup apprécié cette analyse de pratiques prévue et financée dans le cadre de leur projet cofinancé par la Fondation de France, l'ARS et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Outre l'analyse de pratiques et de situation, un autre point nécessiterait un meilleur accompagnement des Missions Locales : l'évaluation des actions.

3- Une évaluation des actions à accompagner

Si l'on s'appuie sur les déclarations des Missions Locales répondantes, lors de la consultation organisée par l'ARML en début d'année 2019, on constate que l'auto-évaluation des actions santé n'est pas approfondie. Cet état de fait s'explique par plusieurs raisons.

Dans le cadre des appels à projets ARS et Région Nouvelle-Aquitaine, les structures doivent proposer des indicateurs d'évaluation de leur projet. Ceux-ci sont validés par les financeurs lorsque le projet est accepté.

La plupart du temps, il s'agit :

- des moyens humains engagés (nombre d'ETP engagé sur le projet et coût salarial)
- des moyens matériels engagés (fournitures, prestataires…)
- des co-financements des actions (capacité à mobiliser plusieurs financeurs sur un même projet : co-financements obtenus oui/non)
- du respect de la fréquence et de la périodicité prévues des actions (delta prévu/réalisé)
- du nombre de jeunes ayant participé à l'action (delta prévu/réalisé)
- de la satisfaction des jeunes (généralement évaluée par un questionnaire succinct en fin d'action et par le ressenti du conseiller)

Les financeurs sont conscients qu'étudier l'impact des actions santé des Missions Locales sur leur public est un travail pour les professionnels de l'évaluation. Il nécessite des moyens, du temps et des compétences dont ne dispose pas le réseau.

Les structures ne sont pas en mesure de le mener seules.

Si les financeurs souhaitaient avoir plus de précisions sur l'impact des actions santé des Missions Locales, la question de l'évaluation des actions devrait faire l'objet d'un accompagnement méthodologique et financier car il s'agit d'un travail en soi, qui mobilise du temps et de l'investissement de la part des équipes.

Il est d'ailleurs généralement confié à des évaluateurs externes lorsqu'il s'agit d'appels à projets nationaux.

IV – Conclusions et préconisations

- **222 actions santé menées par les Missions Locales ont été recensées en Nouvelle-Aquitaine** sur la période étudiée.

- **25 Missions Locales sur 43 déclarent déjà disposer d'un « Point d'accès à la santé » dans leurs structures.** Pour la plupart, ces « Points relais santé » historiques sont très proches de la définition proposée par l'ARS dans le cadre du PRAPS 2018-2021 des « Points d'accès à la santé ». Ils existent depuis 8/10 ans pour les plus anciens et sont connus des jeunes et des partenaires sous l'appellation « Points relais santé », qu'ils souhaiteraient pouvoir conserver.

- **Certaines structures disposent d'un ou plusieurs référents santé et d'autres n'en ont pas.** Il est cependant à noter que la majorité des Missions Locales disposant d'un référent santé ont fait le choix d'un « référent pour l'équipe », plutôt que d'un « référent pour les jeunes ». Seulement 23 Missions Locales ont un référent santé disposant de temps dédié à ses missions.

- **37 Missions Locales sur 43 déclarent être informées de l'existence d'un ou plusieurs CLS ou CLSM sur leur territoire**. Cependant peu de structure ont été associées à son élaboration et le constat est majoritairement partagé que la plupart des CLS n'ont pas ou peu d'axes de travail liés à la jeunesse. Les Missions Locales expriment, dans leur majorité, le souhait que les animateurs de prévention, promotion de la santé de l'ARS puissent les guider pour mieux être informées des actions des CLS et CLSM et les aider à s'y intégrer, lorsque ce n'est pas déjà fait.

- **Seulement 7 Missions Locales déclarent mener des actions spécifiques en matière de santé en direction des jeunes bénéficiaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.** Cependant les rencontres avec les Missions Locales et les témoignages de conseillers recueillis permettent d'affirmer que la plus grande part du travail en direction des jeunes handicapés s'effectue en amont de la RQTH : c'est l'accompagnement à l'obtention de celle-ci, qui s'apparente à un parcours d'obstacle pour de nombreux jeunes.

- **Les Missions Locales ne disposent pas de budget particulier ou de dispositifs ad hoc leur permettant de soutenir financièrement les jeunes concernant leurs frais de santé.** Elles doivent mobiliser les ressources d'autres dispositifs jeunesse ou liés à l'insertion. Les aides des CPAM, mobilisables par les CARSAT-S, sont quant à elles très peu connues du grand public et a fortiori des jeunes.

- **Toutes les Missions Locales ne disposent pas de permanences d'accès aux soins ou de services de santé mentale sur leurs territoires**, ou lorsqu'ils existent, ils ne sont pas toujours mobiles en particuliers sur les territoires ruraux éloignés des centres urbains. Les jeunes s'adressent aussi à la Mission Locale parce qu'ils ont reçu des factures d'hôpital qu'ils ne peuvent pas honorer.

- **28 Missions Locales sur 43 accordent cependant des aides financières en matière de santé aux jeunes**. Elles sont parfois amenées à payer des consultations médicales (généralistes ou spécialistes), des mensualités de mutuelle, des médicaments, des analyses médicales… Ce sont

majoritairement les aides alimentaires qui sont demandées par les jeunes. Ces aides alimentaires ont concerné presque 5000 jeunes entre octobre 2017 et octobre 2018, ce qui représente environ 12% des propositions faites aux jeunes en matière de santé sur i-milo.

- **17 Missions Locales nous ont signalé avoir déjà mené une étude sur la santé des jeunes qu'elles accompagnent**. Ces consultations ont majoritairement été menées dans le cadre de préparation de projets à titre de diagnostics territoriaux à l'échelle d'une Mission Locale. Ils ont servi à déterminer les actions à mener et à définir leurs objectifs.

- **37 Missions Locales sur 43 ont accepté de nous préciser les modes de financement de leurs actions santé. Parmi elles, 9 Missions Locales déclarent avoir perçu un financement ou un cofinancement de la Région Nouvelle-Aquitaine pour leurs actions santé. Cela concerne 20 actions sur les 222 ayant eu lieu dans la Région sur la période étudiée. 27 structures déclarent avoir perçu un financement ou un co-financement de la part de l'ARS, pour 82 actions.** Concernant les autres actions, les financeurs et co-financeurs sont donc diversifiés. Notons enfin que des actions sont menées sans financements spécifiques de la part des Missions Locales grâce à la mise en œuvre de partenariats. C'est le plus souvent le cas, lorsque les partenaires sont eux-mêmes financés pour mener des actions en direction du public accompagné en Mission Locale (CPAM, CARSAT-S, CSAPA, PASS etc.).

- **Les Missions Locales sont en demande d'outils pour identifier les partenaires potentiels sur leurs territoires qui perçoivent des financements de l'ARS et des autres financeurs publics, pour intervenir auprès des jeunes en insertion.** En effet, la lisibilité de ces actions déjà financées existe peu. De plus les Missions Locales ne sont presque jamais sollicitées pour faire état des besoins de leur public ou suggérer des modalités d'intervention. Certains animateurs prévention promotion de la santé de l'ARS ont endossé ce rôle de coordinateur sur des territoires pour un meilleur pilotage.

- **La multiplicité des financements ne leur permet pas d'offrir la même offre de services en matière de santé sur l'ensemble du territoire qu'elles couvrent** (territoires bénéficiaires de la Politique de la ville ou non)

- **La multiplicité des financements ne leur permet pas d'offrir la même offre de services à l'ensemble du public qu'elles accueillent** (éligible à la Garantie Jeunes, à l'IEJ ou non)

- **Les Missions Locales font le constat que le sujet de la santé n'attire pas d'emblée les jeunes.** Cette tranche d'âge n'est pas naturellement sensibilisée à la prise en charge de sa santé et la situation d'insertion professionnelle dans laquelle elle se trouve, lui procure d'autres sujets de préoccupations, souvent jugés prioritaires. Si ce sujet n'attire pas, **les jeunes sont cependant très réceptifs aux informations et conseils, qui leurs sont dispensés.** Ils apprécient de pouvoir aborder les questions de santé avec un interlocuteur qu'ils considèrent comme neutre et non jugeant.

- Pour une approche indirecte, de nombreuses structures proposent des ateliers autour de la confiance en soi, la gestion du stress ou des émotions, qui ne rentrent pas directement dans les objectifs de nombreux appels à projets, mais qui sont la porte d'entrée sur des thématiques que

ces appels à projets souhaitent traiter. **L'exercice est parfois difficile de rentrer dans des commandes prédéfinies et non concertées.**

- Certaines thématiques sont donc plus difficiles à aborder que d'autres (addiction, hygiène…) et **les Missions Locales expriment majoritairement le souhait de développer leurs compétences dans ce domaine par la formation.**

- **Elles recherchent aussi des intervenants ayant une bonne connaissance des jeunes adultes et ne calquant pas les interventions prévues pour le milieu scolaire sur leur public.**

- **On dénombre une vingtaine de types d'actions différents parmi les 222 actions menées par les Missions Locales en Nouvelle-Aquitaine.** On note que plusieurs actions visent à **offrir gratuitement aux jeunes des prestations qui ne leurs sont pas accessibles en raison de leurs faibles (ou de leur absence de) moyens financiers** : consultations psychologiques, attestations de premiers secours, adhésion à des clubs de sport… D'autres sont des **actions d'information et de conseil** : ateliers thématiques, accès aux droits, relais des campagnes de prévention, exposition … D'autres ont pour **objectif l'accès aux soins** : consultations psychologiques, médicales dentaires hors ou dans la Mission Locale, bilan de santé ... Enfin, certaines tentent de **mettre les jeunes en action** : ambassadeurs de prévention, théâtre forum…

- **Malgré la richesse et la variété des partenariats**, qui démontrent comment les Missions Locales s'inscrivent sur leurs territoires comme de vrais acteurs de prévention santé, il est à noter que relativement **peu sont l'objet d'une convention écrite et que les acteurs mobilisés sont parfois très différents d'un territoire à l'autre.**

- **Souvent exclue des appels à projets santé, l'analyse de pratiques et de situations en Missions Locales est pourtant nécessaire à la professionnalisation des équipes.**

- **L'auto-évaluation des actions santé par les Missions Locales n'est pas approfondie**. Les financeurs sont conscients qu'étudier l'impact des actions santé des Missions Locales sur leur public est un travail pour les professionnels de l'évaluation. Il nécessite des moyens et des compétences dont ne dispose pas le réseau.

Association Régionale des Missions Locales Nouvelle-Aquitaine
102 Avenue de Canéjan | 33600 Pessac | 05 57 81 76 50
contact@arml-nouvelleaquitaine.fr | www.arml-na.fr